



À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Le Président kenyan Uhuru Kenyatta en visite d'Etat en Algérie



DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



13° : ALGER
20° : TAMANRASSET p. 2

Mercredi 25 Février 2015 - 6 jounada al awal 1436 - N° 881 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

Algérie-EAU
Gaïd Salah rencontre le vice-ministre de la Défense émirati à Dubaï



M. Messahel reçoit le représentant spécial du SG des Nations unies pour la Libye



Le général major Hamel s'entretient avec son homologue espagnol Ignacio Cosido Gutiérrez



p. 28

p. 28

Algérie-Espagne

p. 8

CÉLÉBRATION DU DOUBLE ANNIVERSAIRE DU 24 FÉVRIER

Le message du Président

Appel à la mobilisation pour sauvegarder la sécurité économique de l'Algérie

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a appelé mardi à la mobilisation des forces vives pour garantir la sécurité économique de l'Algérie, dans un message lu en son nom à Arzew (Oran) par le conseiller à la présidence de la République, Mohamed Ali

Boughazi. «La sauvegarde de la sécurité globale de notre pays, qui accapare tous nos efforts, suppose une mobilisation de l'ensemble de nos forces vives pour garantir notre sécurité économique», a indiqué le président Bouteflika dans son message, à l'occasion du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Dans le même contexte, le chef de l'Etat a lancé un «appel solennel» à toutes les

Algériennes et à tous Algériens pour qu'en ensemble, a-t-il soutenu, «nous oeuvrions à la poursuite de l'édification de notre pays et à sa préservation des nuisances que génèrent les tentatives internes et externes visant à le déstabiliser.»

p. 4-5-6



MARCHES ANTI-GAZ DE SCHISTE:
Participation mitigée dans plusieurs wilayas du pays, sans écho dans d'autres villes

p. 7

LE SG DE L'UGTA, SIDI SAÏD :
«Dépénaliser l'acte de gestion, c'est sécuriser le gestionnaire»

p. 8

MOSQUÉE D'ALGER :
Tebboune insiste sur l'importance du respect des délais de réalisation et des normes de qualité

p. 3

TRANSPORTS
Mise en service d'un système facilitant l'atterrissement et le décollage des avions dans 20 aéroports du pays

p. 3

SANTÉ

ENCEINTE :
Quels aliments consommer ?

Pages 14-15

BÉJAJIA
6 morts et 14 blessés dans un éboulement à Aokas



p. 12

MDN
16 contrebandiers africains interceptés au sud du pays

p. 7

Météo



Régions Nord : 13° à Alger

Temps froid et nuageux sur les régions Est avec averses de pluie et ou de grêle parfois orageuses en cours de journée. Sur les régions Centre et Ouest, temps partiellement nuageux avec localement quelques averses de pluies. Chutes de neige sur les reliefs notamment de l'Est dépassant 900 mètres. Les vents seront modérés à assez forts notamment près des côtes Est avec de fortes rafales de vent sous orages. La mer sera forte.

Régions Sud : 20° à Tamanrasset

Temps froid et nuageux sur le Nord Sahara, les Oasis et le Sud-Est avec quelques pluies locales. Ailleurs, temps partiellement voilé. Les vents seront modérés avec soulèvements de sable locaux.

DEMAIN À 10H30

Noureddine Bedoui invité du Forum d'Echaâb



Le Forum du quotidien Echaâb, reçoit demain jeudi 26 février à partir de 10h30, le ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, Noureddine Bedoui, pour une conférence-débat qui portera sur le secteur de la formation professionnelle. La rencontre se déroulera au siège du journal 39 rue des Martyrs, Alger.

RESSOURCES EN EAU

Necib demain à Chlef

Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera demain jeudi 26 février, une visite de travail et d'inspection des projets relevant de son secteur dans la wilaya de Chlef.

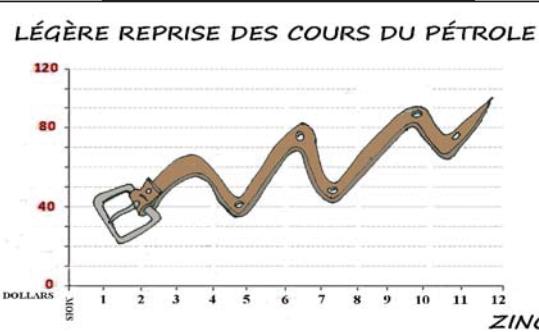


LES 30 ET 31 MARS AU PALAIS DES NATIONS

Conférence nationale sur le commerce extérieur



Le ministère du commerce organisera les 30 et 31 mars prochains au Palais des nations (Club des pins), une conférence qui portera sur le commerce extérieur.



CE MATIN À L'ENSSP

Conférence sur «La guerre économique»

L'Ecole nationale supérieure de sciences politiques (ENSSP) abrite ce matin à partir de 10h30, une conférence qui portera sur «La guerre économique».

SAMEDI 28 FÉVRIER AU SIÈGE DE L'ANR

Conférence nationale des chefs de bureaux de wilayas

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine, Belkacem Sahli, présidera samedi 28 février à 12h au siège national du parti, les travaux de la conférence nationale des chefs de bureaux de wilayas.

DU 5 AU 8 OCTOBRE À ALGER

2^e Salon Carrefour de la PME, du partenariat et des technologies

Sous le patronage du ministère de l'Industrie et des mines, Manaho international, organise la 2^e édition du Salon Carrefour de la PME, du partenariat et des technologies, du 5 au 8 octobre à Alger.

Mobilis au Salon Algeria Infrastructure



Mobilis prend part au 2^e Salon International des Transports, de la Logistique et de la Mobilité «Algeria Infrastructure» du 23 au 25 février 2015, au Centre des conventions d'Oran. Véritable plateforme d'échange, le salon rassemble durant (3) trois jours, plus de 200 exposants issus des secteurs du transport ferroviaire, aérien, routier et maritime afin de présenter leurs savoir-faire et innovations dans la matière et mettre en exergue les outils et les enjeux pour un meilleur développement de la mobilité dans les transports. Mobilis opérateur et acteur incontournable dans le paysage économique en Algérie, marquera sa participation à travers son équipe Marché Entreprises, et présentera ses dernières offres et solutions Corporate adaptées aux besoins des professionnels de ce secteur. Une opportunité pour l'opérateur national d'effectuer des démonstrations sur la maîtrise des différentes solutions et d'exposer ses nouveaux produits, ses offres et ses services, notamment le EBox et le Cloud. La solution VPN 3G+, ainsi que les solutions smartphones et tablettes, le tout sous un stand personnalisé.

DEMAIN DE 5H À 21H SUR LA CHAÎNE III

Emission non stop sur la nouvelle stratégie de relance de l'industrie nationale



La Chaîne III de la radio algérienne, accompagnée par Radio Algérie internationale et 20 radios régionales organisent demain jeudi 26 février, un fil rouge de 5h du matin jusqu'à 21h, consacré à l'Industrie algérienne sous le thème : «La nouvelle stratégie de relance de l'industrie nationale». Outre l'adaptation du contenu des programmes existants, des émissions et reportages spécifiques réalisés à travers différents centres industriels du pays ainsi que des émissions débat apporteront tout au long de la journée des éclairages sur l'état de l'industrie algérienne et son avenir. De nombreux invités sont prévus pour débattre en direct à partir des principaux pôles industriels du pays, à savoir Annaba, Ouargla et Oran. Pour débuter cette journée, l'invité de la rédaction de la Chaîne III sera le ministre de l'Industrie et des mines, M. Abdelslam Bouchouareb.

Horaires des prières

Mercredi 6 jumada al-oula 1436

	Max	Min
Alger	13°	11°
Oran	15°	12°
Annaba	13°	11°
Béjaïa	13°	10°
Tamanrasset	20°	03°



CE MATIN À 11H

AU FORUM DE DK NEWS

Conférence du Pr Racim Khodja

Le Forum de DK News reçoit ce matin à 11h (et non à 10h30 comme annoncé précédemment), le professeur Racim Khodja, chef de service gynécologie à l'EPH de Bologhine. L'hôte du journal s'exprimera au cours de la conférence-débat sur, l'infertilité, la stérilité et la procréation médicalement assistée (PMA) y afférente. Il abordera également l'état des lieux de la PMA en Algérie.

rie et donnera des chiffres relatifs aux couples ayant eu recours à cette pratique. La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.



TRAVAUX PUBLICS Kadi à Constantine



Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Travaux publics, M. Abdelkader Kadi, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Constantine.

MOUDJAHIDIN

Zitouni demain à Ouargla



Le ministre des Moudjahidines, M. Tayeb Zitouni, présidera demain à Ouargla, les festivités marquant la commémoration des manifestations du 27 février.

MOSQUÉE D'ALGER: Tebboune insiste sur l'importance du respect des délais de réalisation et des normes de qualité

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé mardi lors d'une réunion avec l'ambassadeur d'Allemagne à Alger, Götz Lingenthal, sur l'importance du respect des délais de réalisation de la mosquée d'Alger, supervisée par le bureau d'études allemand «Engel und Zimmermann», indique un communiqué du ministère.



Le ministre a mis l'accent, durant la rencontre à laquelle ont assisté les responsables du bureau d'études, sur l'importance du «respect des normes de qualité et des délais de réalisation en coordination avec les différentes parties concernées par le projet», précise le communiqué.

M. Tebboune a saisi cette occasion pour saluer l'expérience allemande dans ce domaine,

plaident pour une plus grande présence des experts allemands en Algérie.

Pour sa part, M. Lingenthal a exprimé la disponibilité de son pays à assurer le transfert du savoir-faire allemand en Algérie de manière «à hisser la coopération dans ce domaine au niveau des relations exceptionnelles entre les deux pays».

La conception du projet de la mosquée d'Alger a été assurée

par le bureau d'études allemand Engel und Zimmermann, alors que la réalisation a été confiée à l'entreprise chinoise China State Construction Engineering Corporation LTD (CSCEC), rappelle-t-on. Considérée comme l'une des plus grandes au monde, la mosquée d'Alger qui devrait être réceptionnée en septembre 2016, sera un pôle à caractère religieux, culturel et scientifique.

GHOUL L'A ANNONCÉ À ORAN Mise en service d'un système facilitant l'atterrissement et le décollage des avions dans 20 aéroports du pays

Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a annoncé, lundi à Oran, la mise en service, au niveau de 20 aéroports du pays, d'un système moderne facilitant l'atterrissement et le décollage des avions.

En marge de l'ouverture du 2e Salon international des transports, des services logistiques et de la mobilité, le ministre a précisé, à la presse, que ce système moderne facilitera les opérations de décollage et d'atterrissement des avions dans toutes les conditions météorologiques.

D'autre part, dans le cadre de la couverture de l'espace aérien sur les plans de suivi, de contrôle, de sécurité et des facilités, M. Ghoul a fait état du lancement des travaux de réalisation d'un centre à Tamanrasset.

Cette infrastructure permettra une liaison du Nord et des Hauts-Plateaux avec le Sud et assurera une couverture aérienne globale de tout le territoire national, en renforçant la sécurité au niveau

de la navigation aérienne, a souligné le ministre.

M. Ghoul a rappelé que cinq aéroports du pays ont été renforcés en 2014 par de nouvelles tours de contrôle équipées de systèmes et d'équipements modernes.

Dans le domaine du transport terrestre, le ministre a fait part d'une mesure inhérente à l'installation à bord de bus et de camions d'équipements électroniques en vue de réguler la vitesse et de veiller au respect de l'itinéraire et du temps de repos et de récupération du conducteur.

Il est à rappeler que ce salon international est organisé, trois jours durant, par le ministère des Transports, l'agence «Symbiose-communication-environnement» en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie «Paris Ile de France» et le Conseil hollandais-africain des affaires. Plus de 100 exposants nationaux et étrangers y prennent part.

GRINE À PARTIR DE SAÏDA Rencontres de formation au profit des chargés d'information des ministères de l'Etat

Le ministère de la Communication lancera, à partir de samedi prochain, des rencontres de formation au profit des chargés d'information au niveau de tous les ministères de l'Etat, a annoncé, mardi à Saïda, le ministre de la Communication, Hamid Grine.

Sept rencontres de formation aborderont les «règles non écrites» de la communication publique, a indiqué le ministre lors de sa visite de travail dans la wilaya à l'occasion de la célébration du 7e anniversaire de la création de la Radio régionale de Saïda.

Lors d'un point de presse au siège de la Radio de Saïda, M. Grine a indiqué qu'il présentera une communication lors de ces rencontres où il abordera son ex-

périence de plus de 20 ans dans la presse et traitera des «règles non écrites» de la communication publique. Ces règles définissent la manière dont doivent se comporter les chargés d'information au niveau des ministères avec les journalistes et qui exigent d'eux de répondre une fois contacté par ces derniers ou de reporter cela avec tact ultérieurement s'ils ne peuvent répondre sur place, a-t-on expliqué. Par ailleurs, le ministre a indiqué que 2.200 cartes ont été remises à des journalistes professionnels leur permettant l'accès aux sources d'information. M. Grine a insisté, au passage, sur l'importance de cette carte qui vise à organiser la profession du journaliste et lui permettre d'élire un haut conseil de

la presse écrite et un comité permanent de la carte du journaliste professionnel. Lors de sa visite d'inspection dans la wilaya, qui a coïncidé avec le double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et de nationalisation des hydrocarbures, le ministre a donné le coup d'envoi d'une marche des travailleurs qui a sillonné les différentes artères de Saïda depuis le centre-ville. Il a inspecté également les travaux d'installation de l'émetteur de diffusion radiophonique et télévisuelle au mont de Sidi Ahmed Zeggai (commune de Saïda) qui permettra une couverture totale de la wilaya et l'élimination de toutes les zones d'ombre.

APS

LA MINISTRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT À SÉTİF : «Le gaz de schiste n'a pas de répercussions négatives sur l'environnement...»

Azzedine Tiouri

En visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Sétif, la ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Mme Dalila Boudjemaâ, accompagnée du wali, Mohamed Bouderbali, du PAPW et des autorités civiles et militaires, a participé en partie aux festivités marquant le double anniversaire de la fondation de l'UGTA (Union générale des travailleurs algériens) et la nationalisation des hydrocarbures. Après le dépôt d'une gerbe de fleurs et un moment de recueillement au Mémorial des martyrs, la délégation ministérielle s'est rendue à la maison de la culture Houari Boumediène pour prendre part aux cérémonies marquant le 44e anniversaire de l'UGTA. A cette occasion l'hôte de Sétif n'a pas manqué de rendre un vibrant hommage à tous les travailleurs ainsi qu'aux efforts fournis par la centrale syndicale pour l'amélioration des conditions de travail des travailleurs depuis l'indépendance.

Actuellement notre pays possède 124 centres d'enfouissement techniques des déchets et 16 unités pour le recyclage du verre, du carton, du plastique etc. Parlant de ces centres, la ministre ajoutera :

«Tous ces centres existent et sont équipés de tous les équipements nécessaires. Notre pays produit 13,5 millions de tonnes par an de déchets et plus de 60% peuvent être recyclés. D'une façon générale, tous les déchets sont susceptibles et peuvent être recyclés. L'exemple de la Suède qui recycle la totalité de ses déchets à 100%, les Etats-Unis 99%, l'Allemagne 85%. Dans un passé récent, nous ne recyclions que 5% et grâce à cette stratégie et la politique nationale pour la protection de l'environnement, le recyclage a augmenté pour atteindre fin 2014, plus de 17%. Notre but est d'atteindre 25% à la fin 2015 avec tous les agréments que nous avons approuvés et dès que les investisseurs commenceront leur travail. Notre va plus loin pour atteindre 45 à 50% de déchets recyclés. Notre économie sera bénéficiaire et les experts tablent jusqu'à des bénéfices atteignant 300 millions d'euros par an, sans compter les emplois. Les mêmes études ont démontré que si on se lance dans cette économie verte, d'ici 2025, on pourra créer 1425 000 nouveaux postes de travail».

Lors d'un point de presse organisé au siège de la Radio locale, la ministre a évoqué plusieurs points inhérents à son secteur, notamment ceux liés à l'environnement et ses répercussions sur l'économie nationale et la santé des citoyens. En préambule, l'invitée de la radio locale indiquera que son ministère "a élaboré un important programme pour la protection de l'environnement reposant sur une stratégie nationale que nous avons entamée depuis 2002.

C'est un programme national gigantesque qui comprend plusieurs programmes sectoriels dont celui des déchets lancés en 2004". Pour l'oratrice, la première étape a été consacrée aux études et aux critères environnementaux pour la gestion des déchets, tout en rappelant l'anarchie qui existait et le non respect de la réglementation des critères élémentaires sur ce sujet. "Nous avons commencé, dira-t-elle, par doter les communes par des programmes d'orientation et des schémas directeurs de gestion des déchets. Ce fut ensuite les grandes réalisations des centres techniques de l'enfouissement des déchets". Après avoir évoqué l'instauration du système du recyclage, de la sélection et du tri des déchets, elle parlera des incinérateurs.

À la question relative au gaz de schiste, Mme Boudjemaâ, après avoir souligné la compréhension des interrogations et des soucis des citoyens déclare : "Certes lorsque nous avons une nouvelle chose, on doit savoir ses explications. Cette opération est celle d'une évaluation. Il ne faudrait pas que le citoyen comprenne que cette opération est le feu vert pour l'ex-

ploitation. C'est une opération d'évaluation est d'exploration afin de savoir ce qu'il y a dans le cœur de la terre. On va avoir toutes les connaissances et les données techniques pour connaître et valoriser le gisement national existant". "Pour ce côté, ajoute-t-elle, le gaz de schiste n'a pas de répercussions négatives sur l'environnement. Normalement toutes les études ont confirmé cela. Il n'y a pas de risque zéro et toutes les technologies ont des impacts. Nous avons toujours dit qu'actuellement la technologie existe et nous sommes en période d'exploration et d'ici quelques années les technologies évolueront et c'est une richesse pour notre pays. Mais j'insiste pour dire qu'il n'y a aucunes répercussions sur l'environnement. Les portes de notre ministère sont ouvertes pour donner plus de renseignements et d'explications si c'est nécessaire".

Actuellement notre pays possède 124 centres d'enfouissement techniques des déchets et 16 unités pour le recyclage du verre, du carton, du plastique etc. Parlant de ces centres, la ministre ajoutera :

"Tous ces centres existent et sont équipés de tous les équipements nécessaires. Notre pays produit 13,5 millions de tonnes par an de déchets et plus de 60% peuvent être recyclés. D'une façon générale, tous les déchets sont susceptibles et peuvent être recyclés. L'exemple de la Suède qui recycle la totalité de ses déchets à 100%, les Etats-Unis 99%, l'Allemagne 85%. Dans un passé récent, nous ne recyclions que 5% et grâce à cette stratégie et la politique nationale pour la protection de l'environnement, le recyclage a augmenté pour atteindre fin 2014, plus de 17%. Notre but est d'atteindre 25% à la fin 2015 avec tous les agréments que nous avons approuvés et dès que les investisseurs commenceront leur travail. Notre va plus loin pour atteindre 45 à 50% de déchets recyclés. Notre économie sera bénéficiaire et les experts tablent jusqu'à des bénéfices atteignant 300 millions d'euros par an, sans compter les emplois. Les mêmes études ont démontré que si on se lance dans cette économie verte, d'ici 2025, on pourra créer 1425 000 nouveaux postes de travail".

Pour l'hôte de Sétif, le sachet en plastique reste le point noir de la stratégie nationale pour la protection de l'environnement tout en tenant en compte de trois piliers qui sont : le côté social, économique et ensuite environnemental. "Nous avons élaboré un plan écologique, explique-t-elle, et ce n'est pas propre uniquement à notre pays. Le premier problème du sachet, il est léger donc volatile et aussi il n'est pas cher et se donne même gratuitement.

On a recensé dans notre pays 600 unités qui fabriquent le sachet en plastique. Nous devons laisser du temps aux investisseurs pour amortir leurs équipements, tout en collaborant avec l'Ansej pour dire à ses responsables que le marché est saturé et d'arrêter de ne plus encourager ces activités et d'orienter les éventuels investisseurs vers d'autres fabrications de sachets non plastiques. Actuellement nous consommons 7,5 milliards de sachets plastique par an. Progressivement, nous devons diminuer de cette consommation d'au moins 50% pour ne lésier personne, ni la nature, ni l'individu, ni les jeunes, ni l'économie".

Le programme du ministère pour 2015 sera basé sur la formation des hommes et la sensibilisation.

**À L'OCCASION DU DOUBLE ANNIVERSAIRE DE LA NATIONALISATION DES HYDROCARBURES
ET LA CRÉATION DE L'UNION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS ALGÉRIENS (UGTA)**

Appel à la mobilisation pour sauvegarder la sécurité économique de l'Algérie

Message du président Bouteflika à l'occasion de la commémoration du 24 février

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message aux travailleuses et travailleurs algériens à l'occasion de la commémoration du double anniversaire du 24 février, dont voici le texte intégral :

«Monsieur le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens, chères sœurs travailleuses, chers frères travailleurs, Mesdames, Messieurs,

En ce jour où nous commémorons deux glorieuses dates de notre histoire contemporaine : le 24 février 1956 et le 24 février 1971, je tiens à célébrer, avec l'Union générale des travailleurs algériens, ses dirigeants et l'ensemble des travailleuses et travailleurs du secteur des hydrocarbures et ceux des autres secteurs d'activités de notre pays, le souvenir de ces deux grands moments qui figurent en bonne place parmi les jalons du combat libérateur et du processus d'affirmation de la souveraineté nationale.

Nous célébrons aujourd'hui le 59^e anniversaire de la naissance d'un mouvement syndical authentiquement algérien, fruit d'une longue maturation, dans le sillage du mouvement national pour l'indépendance, de la conscience politique et sociale des travailleuses et travailleurs algériens, face à l'oppression politique et à l'exploitation économique du système colonial, conscience qui s'est pleinement affirmée au cours de la lutte pour le recouvrement de l'indépendance de notre pays.

Nous célébrons, également, le 44^e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, point d'orgue de la concrétisation du parachèvement de l'indépendance à travers la conquête de la souveraineté économique.

Annônçée solennellement le jour de l'anniversaire de la création en 1956, en pleine guerre de Libération nationale, de l'Union Générale des Travailleurs Algériens, cette nationalisation a exprimé l'exercice légitime d'une souveraineté nationale retrouvée grâce aux sacrifices de notre peuple et à l'engagement héroïque de ses couches laborieuses.

Elle a constitué, depuis lors, un facteur majeur qui a permis de rattraper le retard économique généré par plus d'un siècle de domination coloniale et d'assurer un développement social conforme aux idéaux de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954.

Nul ne peut contester la contribution décisive de l'Union Générale des Travailleurs Algériens dans la mobilisation des travailleurs lors de la lutte pour l'indépendance nationale et dans le processus de recouvrement du droit de propriété sur les ressources naturelles.

Mesdames, Messieurs,

La célébration du 24 février, cette année, intervient quelques semaines après la tenue, en janvier 2015, du 12e congrès de l'UGTA qui a explicitement consacré sa vision fondée sur le recours privilégié à la concertation et au dialogue pour la résolution des problèmes du monde du travail et pour la promotion du bien-être social des travailleurs et leur épanouissement. Elle s'est ainsi affirmée en tant que force de proposition à travers notamment son engagement sans faille en faveur de la réhabilitation de l'outil de production national et de la promotion et la protection de la production nationale, conformément à la déclaration portant sur une nouvelle stratégie du développement industriel de l'Algérie, signée en 2013, avec sept organisations patronales.

En nous référant au bilan de la nationalisation des hy-

drocarbures, en ce 44^e anniversaire, nous ne pouvons qu'admettre qu'il est largement positif plus de 430 découvertes de pétrole et de gaz ont été, depuis réalisées dont près des deux tiers par notre compagnie nationale. La production nationale d'hydrocarbures a plus que triplé.

En matière de gaz naturel, le développement de la liquéfaction à grande échelle a permis de porter la capacité nationale à 25 fois celle de 1971. Parallèlement, de grands projets de gazoducs transcontinentaux ont été réalisés. Avec des capacités modernes d'exportation significative, notre

pays dispose aujourd'hui des moyens lui permettant de conforter sa capacité de desservir de multiples marchés à travers le monde.

La priorité accordée à l'approvisionnement du marché national, pour les besoins des citoyens et ceux de l'industrie, a pu trouver toute son expression dans l'électrification quasi-totale du pays et dans le raccordement au réseau de distribution de gaz naturel qui a atteint un taux de pénétration des plus importants au monde.

Ce sont les revenus tirés des ressources naturelles de notre pays qui ont rendu possible une telle avancée. Le pétrole, le gaz conventionnel et de schiste, les énergies renouvelables sont des dons de Dieu. Il nous incombe de les fructifier et d'en tirer profit, pour nous et pour les générations futures, en veillant scrupuleusement à assurer la sauvegarde de la santé de la population et la protection de l'environnement.

Aujourd'hui, nous pouvons en être fiers, l'Algérie a atteint et même dépassé les objectifs du millénaire des Nations Unies en matière d'accès à l'énergie, ainsi que d'autres domaines. Le niveau de la vie de l'Algérien moyen s'est sensiblement amélioré, comme en attestent l'accès au logement, à l'électricité, au gaz et à l'eau potable, et l'acquisition de biens durables et des produits de consommation courante.

La valorisation des hydrocarbures a permis de mettre en place un tissu industriel en passe d'être, aujourd'hui, densifié et mieux intégré à travers la multiplication des petites et moyennes entreprises fortes créatrices d'emplois. La diversification et la compétitivité de l'économie du pays ne cesseront pas de constituer pour nous une priorité, pour exploiter tout le potentiel de croissance que recèlent plusieurs autres secteurs créateurs de richesse et d'emplois, et renforcer la résilience de notre économie notamment face à des chocs externes.

En effet, nul n'est à l'abri de chocs externes, comme la chute des prix survenue sur le marché pétrolier depuis le milieu de l'année 2014. Bien que le pays dispose de moyens et d'outils pour faire face à de telles situations, le gouvernement a été instruit de prendre les mesures requises, pour atténuer les effets, d'abord sur le processus de développement en cours et la croissance, et de réduire autant que possible les impacts sur les citoyens, notamment les couches sociales les plus exposées.

Les secteurs de l'industrie, de la pétrochimie, de l'agri-



La diversification de l'économie reste une priorité pour les pouvoirs publics

culture, du tourisme et des nouvelles technologies de l'information et de la communication doivent, dans ce contexte, être dynamisés. Il nous incombera de nous appuyer sur une gestion rigoureuse et prudente de nos recettes d'exportation en orientant les dépenses vers la réalisation des bases nécessaires au développement durable de notre économie et en accélérant le rythme de mise en oeuvre et d'approfondissement des réformes. Les difficultés conjoncturelles auxquelles nous sommes confrontés n'affectent en rien notre attachement permanent à la concrétisation de la justice sociale et de la solidarité nationale.

Nous veillerons à poursuivre la mise en œuvre de la politique de promotion de l'emploi, notamment en direction des jeunes, à travers le maintien et le renforcement des dispositifs de promotion de l'emploi salarié et des dispositifs publics d'appui à la création d'activités.

Les programmes de réalisation de logements, toutes formules confondues, seront poursuivis à l'effet de permettre aux citoyens, notamment aux plus défavorisés, d'accéder à un logement et à des conditions de vie décentes et dignes.

Il va sans dire que c'est la mobilisation de toutes nos forces vives, de l'ensemble des travailleurs et des cadres qui nous permettra, en dépit des difficultés, de poursuivre notre marche vers le progrès et le développement.

Cette exigence requiert cependant des travailleurs, de tous les travailleurs, de veiller à ce que la défense légitime et vigilante de leurs droits ne s'exerce point au détriment de l'observation effective et régulière de leurs devoirs et obligations.

Le développement n'a de sens que s'il contribue à améliorer les conditions de vie de la population à travers l'ensemble du territoire national, notamment de ceux qui créent de la richesse, à savoir les travailleurs dans toute leur diversité. C'est l'accès du plus grand nombre à la prospérité qui conforte notre sécurité nationale dans un environnement régional et mondial fortement perturbé et porteur de menaces. Ce contexte, chargé de risques et d'incertitudes, nous commande impérativement de consolider la stabilité du pays par une vigilance accrue contre toute menace d'où qu'elle vienne, notamment par la lutte contre le terrorisme et le crime transnational organisé et la défense de notre économie nationale contre toutes les formes de prédation et d'atteinte criminelles.

L'UGTA apportera, aux côtés des autres forces vives de la Nation, sans aucun doute, sa contribution pleine et entière dans la mobilisation des capacités humaines et matérielles de la Nation pour surmonter ces défis. Le Pacte national économique et social de croissance constitue le cadre privilégié pour la conjugaison des efforts des partenaires, en vue d'une mobilisation de toutes les énergies pour promouvoir, dans un cadre consensuel, une croissance durable génératrice d'emploi et de richesse reposant sur une plus forte contribution des secteurs productifs public et privé censés, à terme, de prendre le relais du trésor public dans le financement des programmes de développement.

Appel à tirer profit de toutes les sources d'énergie du pays

•••

À L'OCCASION DU DOUBLE ANNIVERSAIRE DE LA NATIONALISATION DES HYDROCARBURES ET LA CRÉATION DE L'UNION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS ALGÉRIENS (UGTA)

...

Mesdames, Messieurs,

C'est dans les moments d'épreuve et de difficulté que les nations vivantes s'aguerrissent. Elles en tirent expérience et savoir-faire pour bâtir leur avenir et s'affirmer comme acteur incontournable dans l'édition de la civilisation humaine et son évolution.

L'Algérie a été éprouvée par des crises et confrontée à des défis qui ont failli avoir raison des fondements même de son Etat, n'étaient la vigilance et la cohésion de son peuple ainsi que sa mansuétude et son indulgence, quand il l'a fallu, pour sauvegarder l'unité de son peuple et garantir sa sécurité et sa prospérité.

Grâce à cette vigilance sous-tendue par un génie vif et un esprit fécond, l'Algérie a su surmonter les malheurs et les épreuves et en faire un capital d'expérience d'avant-garde. Ce n'est sûrement pas par simple complaisance que les nations du monde entier, grandes et moins grandes, tiennent à être au fait de la Révolution algérienne, à en étudier les batailles dans les moindres détails, à se lier avec l'Algérie par des traités stratégiques de lutte contre le terrorisme venu frapper à leurs portes et à s'informer des mesures qui ont rendu possible la réconciliation nationale, pour s'en inspirer. Il ne s'agit point de complaisance, mais d'une considération vouée à l'Algérie, d'une reconnaissance de sa capacité non seulement à surmonter les difficultés, mais également à leur apporter les solutions idoines. A cela s'ajoute le fait qu'elle soit devenue une référence en matière de médiation et de bons offices entre les nations, un pays auquel ont recouru pour le règlement des conflits et dont la voie jouit d'autant d'audience que de respect dans les enceintes internationales.

À l'heure actuelle, nous faisons face à une crise aussi grave que les crises passées, car elle menace notre économie, voire notre pain quotidien.

La politique d'austérité ne sera point suffisante pour la juguler. Attendre patiemment que les prix reviennent à leur cours antérieur ne sera qu'un pis-aller éphémère, et lorsque les puits de pétrole se seront taris, la crise n'en sera que plus dure et plus cuisante. Nous n'avons d'autre moyen ou issue que de compter sur nos capacités propres, sur le travail de nos travailleurs et la créativité de nos cervaux.

Nous devons aller de l'avant, faire preuve d'une détermination résolue, d'une volonté d'entreprendre inébranlable en vue de l'alternative aux hydrocarbures. Nous devons accorder davantage d'intérêt aux autres secteurs générateurs de richesse matérielle, culturelle ou spirituelle. Nous en sommes capables, nous le ferons, et nous réussirons avec l'aide d'Allah.

Il me faut rappeler que les acquis sociaux, la réduction durable du niveau de chômage ainsi que les nombreuses réalisations socio-économiques n'ont pu être obtenus que grâce au rétablissement de la paix et à la stabilité qui ont prévalu tout au long de ces dernières années.

Cette paix et cette stabilité, qui se nourrissent des efforts de chaque citoyen, ont constitué le ciment qui a permis de raffermir et de consolider l'unité de la Nation dans le cadre de la réconciliation nationale.

Aussi, dois-je exhorter chaque citoyenne et citoyen, chaque travailleuse et travailleur, à œuvrer à la préservation de la paix retrouvée et chèrement acquise sans laquelle aucun développement n'est possible. Je ne conclus pas mon propos sans rendre un hommage mérité à l'ensemble des Algériennes et Algériens qui sont engagés, corps et âme, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé, dans la bataille de construction de l'avenir économique du pays. Je ne recommanderai jamais assez de ne rien négliger pour obtenir et maintenir, pour toujours, une totale symbiose entre ces deux secteurs. L'avenir de notre pays en dépend.

Je n'ai jamais douté et ne douterai jamais que toutes celles et tous ceux qui oeuvrent pour sortir notre pays du sous-développement, sont capables de sauvegarder ses acquis et de parachever sa construction. Le patriottisme, la volonté qui les animent et leur sens de l'excellence guideront les efforts qu'ils continueront à déployer pour progresser, chaque jour, sur la voie de l'acquisition du savoir-faire, de la performance et de la productivité.

La sauvegarde de la sécurité globale de notre pays, qui accapare tous nos efforts, suppose une mobilisation de l'ensemble de nos forces vives pour garantir notre sécurité économique. Je lance donc un appel solennel à toutes les Algériennes et à tous Algériens pour qu'ensemble nous oeuvrions à la poursuite de l'édition de notre pays et à sa préservation des nuisances que génèrent les tentatives internes et externes visant à le déstabiliser.

Convaincu que je suis que les travailleuses et travailleurs seront toujours à l'avant-garde, sur tous les fronts, je voudrais qu'ils sachent que je ne serai nulle part ailleurs qu'avec eux, parmi eux en première ligne».

APS

SELLAL L'A RÉAFFIRMÉ HIER À ORAN

« Il n'y a pas d'exploitation de gaz de schiste »

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a réaffirmé hier à Oran qu'il n'y avait aucune exploitation de gaz de schiste mais seulement des études en cours.



« La question du gaz de schiste a bénéficié d'un large débat au niveau du gouvernement et du parlement et nous avons posé des conditions strictes pour l'exploitation de cette énergie », a indiqué M. Sellal lors d'un meeting populaire à la salle du 24 février, à l'occasion du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), rappelant qu'il n'y avait aucune exploitation mais uniquement des études et des recherches en cours.

Soulignant que le gouvernement est ouvert « aux avis contraires », il a précisé qu'il est inconcevable aujourd'hui de ne pas prendre en compte ce qui est susceptible de contribuer au renforcement de l'économie nationale.

Il a affirmé que « l'Algérie n'a arrêté ni l'exploitation du pétrole ni celle du gaz conventionnel », annonçant que la compagnie Sonatrach « a découvert cette semaine une réserve importante de pétrole à Touggourt tout comme

elle a découvert, depuis quelques semaines, d'autres quantités de pétrole à Ghardaïa et des hydrocarbures à El Bayadh ».

« Le rôle du gouvernement est de mener un travail de prospective et d'évaluation des réserves du pays en gaz de schiste en prévision d'une exploitation par les générations futures si celles-ci le désiraient », a-t-il soutenu avant de dire que les études à ce sujet « pouvaient durer de deux à six ans ».

À ce propos, M. Sellal a indiqué que des études ont révélé que l'Algérie possédait « la troisième plus grande réserve de gaz de schiste mondialement », insistant sur la nécessité de « confirmer ces études et de s'assurer que cette énergie n'a aucun impact ni sur l'environnement ni sur la santé du citoyen ». « C'est à ce moment seulement que nos enfants pourront trancher », a-t-il poursuivi. D'autre part, le Premier ministre a saisi cette occasion pour mettre en exergue l'importance de la diversification de l'économie nationale tout en mettant

fin à la dépendance au secteur pétrolier par l'encouragement de la production nationale tant dans le secteur public que privé.

Dans le même sillage, il a salué le rôle du groupe Sonatrach dans le développement national, indiquant qu'« il s'agit de la plus grande firme économique en Afrique » ajoutant que le groupe a contribué, grâce à ses cadres, à aider les pays du Golfe à créer leurs compagnies pétrolières.

Par ailleurs, M. Sellal a réitéré l'engagement de l'Etat concernant à la politique de soutien aux catégories sociales, rappelant qu'une enveloppe financière de 60 milliards de dollars a été allouée à cet effet et que « 32 000 logements, sociaux en majorité, ont été distribués en 2014 ».

S'agissant des dernières perturbations du marché pétrolier, le Premier ministre a réaffirmé que « l'Algérie a les moyens de faire face à cette situation » saluant la politique de l'Etat en matière de remboursement de la dette extérieure, ce qui lui a fait éviter, a-t-il dit, « le recours au FMI ».

Sellal appelle à préserver l'unité et la souveraineté nationales

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a appelé mardi à Arzew (Oran) à préserver l'unité et la souveraineté nationales, soulignant l'attachement du peuple algérien à ses constantes que sont l'islam, l'arabité et l'amazighité.

« Nous devons, aujourd'hui, préserver l'unité nationale », a insisté M. Sellal lors d'un rassemblement populaire à l'occasion du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), rappelant que « l'Algérie est souveraine dans ses décisions économiques et politiques » et que « nul ne saurait lui dicter les décisions » à prendre.

Evoquant la situation que traverse le pays, le Premier ministre a précisé que « d'aucuns cherchent à dresser les Algériens les uns contre les autres en jouant sur la fibre régionaliste pour attenter à l'unité nationale ».

« Certains ont tenté vainement d'attiser la fitna dans le nord, puis dans le sud à Ghardaïa, Ouargla et Djabet », a-t-il dit.

« Après ces échecs successifs, ils s'essaient maintenant à In Salah, mais leur entreprise n'aboutira pas » car le peuple algérien est « uni » et « l'Algérie est aujourd'hui un pays stable qui exporte la paix et la sécurité », a encore assuré le Premier Sellal.

Ces manœuvres « ne pourront jamais remettre en cause l'authenticité du peuple algérien connu pour sa diversité culturelle, son attachement à l'islam, mais aussi par la sagesse des habitants du sud », a-t-il affirmé, appelant à préserver ces spécificités.

Rappelant les épreuves que le pays a traversées dans les années 90 en raison des « tentatives d'instrumentaliser la religion et de semer la fitna », M. Sellal a souligné que « le peuple algérien a vaincu, seul, le terrorisme grâce à la détermination des hommes et à la politique de la réconciliation nationale initiée par le président de la République ».

Le monde entier se bat aujourd'hui contre le terrorisme sans parvenir à l'éradiquer, a encore soutenu le Premier ministre.

APS

**À L'OCCASION DU DOUBLE ANNIVERSAIRE DE LA NATIONALISATION DES HYDROCARBURES
ET LA CRÉATION DE L'UNION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS ALGÉRIENS (UGTA)**

**Sellal préside
à Hassi-Messaoud
une partie
des festivités
officielles**



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a présidé, mardi après-midi à Hassi-Messaoud (Ouargla), une partie des festivités célébrant le double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures (24 février 1971) et de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA, 24 février 1956).

À cette occasion, le Premier ministre a prononcé une allocution, à la base Irara de l'entreprise Sonatrach, fleuron de l'économie nationale, dans laquelle il a notamment souligné que la souveraineté de l'Etat algérien et de sa décision, s'appuient sur la cohésion de son peuple et la solidité de son économie. Il a également appelé, devant un parterre de travailleurs des entreprises opérant dans la région, à être fiers des travailleurs algériens, et de ceux du secteur des hydrocarbures qui, a-t-il dit, dont la compétence est reconnue sur le marché international de la ressource humaine dans leur domaine.

Le Premier ministre était accompagné dans ce déplacement à Hassi-Messaoud, notamment du secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi-Said, et du ministre de l'Énergie, Youcef Yousfi.

Dans la matinée, Abdelmalek Sellal, avait présidé à Arzew (Oran) la première partie des festivités officielles de ce double anniversaire.

● « Nous ne renoncerons pas à la règle 49/51 »

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a affirmé mardi à Hassi Messaoud (Ouargla) que la règle d'investissement 49/51 pour les investissements étrangers était «irréversible».

«D'aucuns n'acceptent pas l'attachement de l'Algérie à la règle 49/51 mais nous ne renoncerons pas à ce principe», a soutenu le Premier ministre dans un meeting populaire organisé à la salle omnisports de la ville à l'occasion du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'UGTA.

Par ailleurs, M. Sellal a mis en avant l'importance du Sud qu'il a qualifié de «poumon et avenir de l'Algérie de par les richesses qu'il recèle».

Il a rappelé les efforts consentis par l'Etat ces dernières années en faveur du développement social et économique de cette région. Le Premier ministre est revenu sur l'importance de l'énergie dans la politique économique de l'Algérie.

«Le pays puise sa force de son potentiel énergétique», a soutenu le Premier ministre mettant toutefois l'accent sur l'importance de promouvoir la production hors hydrocarbures.

M. Sellal a rappelé à cet égard le soutien de l'Etat aux investissements créateurs de richesses et d'emplois.

SIDI SAÏD :

« L'UGTA, fière de contribuer à la stabilité sociale du pays »

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd a déclaré, mardi à Arzew (Oran), que son organisation est fière de contribuer à la stabilité sociale du pays.



«L'UGTA continuera d'apporter avec fierté sa contribution à la stabilité sociale et à la préservation des acquis des travailleurs», a affirmé Sidi Saïd, dans une allocution prononcée à la salle omnisports d'Arzew, à l'occasion du double anniversaire de la création de l'UGTA (24 février 1956) et de la nationalisation des hydrocarbures (24 février 1971).

«L'UGTA ne ménagera aucun effort pour être toujours à la hauteur de sa réputation historique qui l'a vu s'impliquer dans les périodes les plus cruciales vécues par le pays, à commencer par la lutte de Libération nationale», a-t-il souligné, lors de cette rencontre tenue en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, de Mohamed Ali Boughazi, conseiller à la présidence de la République, et du ministre de l'Énergie, Youcef Yousfi. Le SG de l'UGTA a plaidé,

en outre, pour la concertation et le dialogue dans toutes les situations de conflits, rappelant que son organisation a toujours adopté cette démarche, se démarquant de toute forme d'expression par la violence.

«L'UGTA continuera de jouer son rôle de force économique et sociale pour la consolidation des valeurs républicaines, et rejette toute tentative de déstabilisation économique, sociale et politique», a fait valoir Sidi Saïd, estimant dans la foulée que «l'exploitation de la sensibilité des jeunes générations à des fins de déstabilisation est inacceptable».

Par la même occasion, il a tenu à saluer «les nobles sacrifices consentis par les travailleurs algériens durant la lutte de libération nationale et durant la décennie noire», soulignant que «c'est par ces mêmes sacrifices que le pays a retrouvé sa sta-

bilité sociale, politique et économique, et ce, sous la direction du président de la République, Abdelaïz Bouteflika».

Cette rencontre a été entamée par la lecture du message du président Bouteflika, fait par le conseiller à la présidence de la République, Mohamed Ali Bougazi.

Les festivités ont été également marquées par la baptisation de la salle omnisports d'Arzew de l'appellation «24 Février» au cours d'une cérémonie présidée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Il est à rappeler que le ministre de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale, Mohamed El-Ghazi et la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem ont également pris part à cette cérémonie marquée par une forte présence des travailleurs.



MARCHES ANTI-GAZ DE SCHISTE: Participation mitigée dans plusieurs wilayas du pays, sans écho dans d'autres villes

Les marches pacifiques contre l'exploitation du gaz de schiste, à l'appel de plusieurs partis politiques, pour mardi 24 février ont été marquées par une participation mitigée dans certaines wilayas tandis qu'elles sont restées sans écho dans d'autres villes du pays, ont constaté des journalistes de l'APS.

Dans le Sud algérien, la protestation anti-gaz de schiste, à laquelle a appelé la Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique (CNLTD) a été vivace dans la daïra d'In-Salah, même si elle a un peu perdu de son intensité des premiers jours.

La protestation d'hier a été marquée par une marche au chef-lieu de wilaya de Tamanrasset, à laquelle ont pris part quelque 200 personnes, notamment des étudiants.

A Ouargla, où un sit-in anti-gaz de schiste est maintenu symboliquement depuis quelques jours au niveau de la place Souk El-Hedjar, la protestation a drainé, sur le même site, une centaine de participants, dans la matinée, venus exprimer pacifiquement leur opposition au projet.

Dans la wilaya de Ghardaïa, deux actions pacifiques de protestation et de soutien à la population d'In-Salah ont été organisées mardi, l'une à Métillil rassemblant quelque 500 personnes dans une marche à travers les artères de la ville, et l'autre à El-Menea à travers un sit-in d'une vingtaine de personnes devant le siège de la commune, avant de se disperser dans le calme. Pour



certaines wilayas, à l'instar d'Adrar, la protestation devait se dérouler mardi après-midi, après la prière d'El-Asr.

Dans d'autres villes, à l'instar d'El-Oued, Tindouf, Illizi, Naâma ou El-Bayadh, aucune action de contestation n'a été enregistrée, a constaté l'APS.

A Tizi-Ouzou, quelques centaines de personnes, notamment des militants du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et de Harakat Moujamaa Silm (HMS), ont pris part à une marche de protestation pacifique.

La procession s'est ébranlée de l'université Mouloud-Mammeri pour rejoindre le centre ville, où un rassemblement a été observé à hauteur de la maison de la Culture.

A Béjaïa, plusieurs centaines de personnes ont pris part à une marche qui s'est ébranlée à partir du carrefour d'Amriou, à hauteur de la maison de la Culture parcourant une distance de 2 km, avant de s'immobiliser devant le portail du siège de la wilaya.

Devant le siège de la wilaya, les organisateurs ont improvisé un rassemblement durant lequel une déclaration générale,

appela à l'abandon de l'exploitation de cette énergie.

A Bouira, près d'une centaine de personnes, des militants et sympathisants de quelques partis politiques de l'opposition, ont tenu un sit-in pacifique devant le siège de la wilaya pour protester contre le projet de l'exploitation du gaz de schiste et en signe de solidarité avec la population d'In-Salah.

A Oran, deux actions ont été initiées, la première par des représentants des partis de l'opposition regroupés au sein de la CNLTD et l'autre par des militants de la LAADH.

ATlemcen et Mostaganem, les sit-in organisés par le CNLTD ont regroupé quelques dizaines de personnes. Des slogans ont été scandés par les protestataires avant que ces derniers ne se séparent dans le calme.

LOUISA HANOUNE (PT):

Priver l'Etat de son droit d'explorer le gaz de schiste serait une «confiscation de ses prérogatives»

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a estimé, hier à Hassi-R'mel (Laghouat), qu'empêcher l'Etat d'explorer le gaz de schiste s'assimilerait à une «confiscation de ses attributions, missions et responsabilités de développement». S'exprimant lors d'un meeting tenu dans le cadre de la célébration du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Mme Hanoune a affirmé que «le blocage de l'exploration de ce type d'énergie expose le pays au déficit et le conduira vers l'endettement extérieur». «Est-ce la réalité du gaz de schiste, en elle-même, qui pose problème, ou constituerait-elle seulement l'élément déclencheur», s'est interrogé la SG du PT, avant d'avancer que «la situation mérite d'être étudiée pour com-

prendre les préoccupations de la population d'In-Salah notamment, et trouver une issue à cette situation, à travers le dialogue et le débat rationnel et scientifique». Justifiant la position du PT sur cette question, Mme Hanoune a déclaré «avoir défendu l'exploration du gaz de schiste après s'être assurée des garanties technologiques et écologiques avancées», car, a-t-elle expliqué, «cette exploration devra impulser le développement dans les wilayas du Sud, générer des milliers d'emplois et créer d'importants instituts de formation spécialisés». Evoquant la célébration de la double fête du 24 février, elle a indiqué que ces festivités constituent des «haltes historiques reflétant la volonté et la détermination des travailleurs et du peuple dans la résistance, la protection de la nation, ainsi que la défense de sa souveraineté, son intégrité territo-

riale et les acquis de l'indépendance». «La célébration de l'anniversaire de la fondation de l'UGTA vient consacrer le droit à l'organisation syndicale des travailleurs, par la mise en valeur de leurs acquis et l'obtention d'autres», a souligné Mme Hanoune, ajoutant qu'il appartient d'unir les forces travailleuses autour de revendications légitimes». Elle a, en outre, estimé que cette célébration constitue un «renouvellement du serment à défendre cette nationalisation des hydrocarbures et des mines, et à la préservation de la propriété collective du peuple algérien».

La responsable du PT a suggéré la mise en œuvre de ce qu'elle a qualifié de «distinction positive» qui, a-t-elle argué, «acorde la priorité aux couches défavorisées et régions accusant un retard de développement», en vue de «renforcer la cohésion

nationale et atteindre les objectifs escomptés par la Révolution du 1er Novembre».

Elle a, par ailleurs, appelé à «revoir les mécanismes en vigueur au niveau de l'Agence nationale de l'emploi et à «häuser» la révision de la loi du travail, pour «lutter contre la fragilité de l'emploi et remédier au problème du chômage par la réouverture des entreprises fermées et la dynamisation des zones industrielles». Mme Hanoune a, sur un autre registre, mis l'accent sur la création de «nouvelles wilayas pour une meilleure gestion des projets», avant d'appeler à «la protection du front social interne, à travers une stratégie nationale garantissant la distribution équitable des programmes de développement et la création, si besoin est, d'un ministère de la planification chargé de mettre au point les besoins et les priorités».

M. GHOUl PRÉSIDENT DE TAJ

Le recours à la rue est une menace pour la sécurité et la stabilité de l'Algérie

Le président du parti Tadjamoune Amal Al-Djazaïr (TAJ), Amar Ghoul, a dénoncé hier l'appel de certains partis d'opposition à descendre dans la rue sous prétexte de solidarité avec les populations du sud du pays, ce qui a, a-t-il dit, constitué «une menace pour la sécurité et la stabilité du pays».

Lors d'une conférence de presse animée à l'occasion du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'Union nationale des travailleurs algériens (UGTA), M. Ghoul a mis en garde contre le recours à la rue qui constitue, a-t-il soutenu, «une menace

pour la sécurité et la stabilité de l'Algérie d'une part et les autres acquis nationaux d'autre part».

M. Ghoul s'est dit «étonné» quant aux tentatives de certaines parties visant à pousser les citoyens à descendre dans la rue pour semer la discorde et consacrer le régionalisme, tout en s'interrogeant sur les desseins de ces manœuvres dangereuses. Il a appelé à cette occasion à faire preuve de vigilance face aux plans étrangers visant à porter atteinte à l'unité nationale et d'exporter le sanglant printemps arabe vers l'Algérie». M. Ghoul a appelé, par ailleurs, tous les acteurs po-

litiques à organiser «un dialogue national serein» pour examiner les voies et moyens de faire face aux défis aux plans interne et externe, soulignant la nécessité de valoriser les acquis et de prendre en charge les revendications légitimes «en suspens». Il a souligné à cette occasion l'importance de contribuer au parachevement du processus des réformes politiques notamment la révision de la Constitution. Au plan international, le président de TAJ a salué les positions de l'Algérie favorables à des solutions internes aux crises que connaissent certains pays arabes et africains.

DJELFA : Journées d'information sur le Centre d'instruction de l'infanterie de Mouileh

Des journées d'information sur le Centre d'instruction de l'infanterie de Mouileh, relevant de la Première région militaire (PRM), se tiennent depuis hier au Centre d'information territoriale de Djelfa, a-t-on constaté.

Ces portes ouvertes s'inscrivent dans le cadre de la politique de communication adoptée par le ministère de la Défense nationale (MDN) envers les citoyens, en vue de «les informer sur ses forces, ses corps d'armées et ses moyens matériels, et de raffermir les liens entre l'institution militaire et le public», a indiqué le chef du bureau des opérations de l'état-major de la PRM, le colonel Dhrif Belkacem.

Il a ajouté, à l'ouverture de cette manifestation de trois jours, que l'Armée nationale populaire (ANP) trouve dans ce type de manifestations de proximité, des occasions renouvelées pour «ancrer un peu plus, dans les esprits, les valeurs de Novembre», qui, a-t-il dit, «étaient et demeureront le référent principal de notre Armée».

La manifestation vise, également, à informer les citoyens, dont les jeunes notamment, sur les opportunités de formation offertes par ce centre de l'infanterie, a souligné son commandant.

Situé à environ 26 km à l'est du chef-lieu de la wilaya de Djelfa, dans la daïra de Dar Echioukh, le centre d'instruction de l'infanterie de Mouileh est une structure de formation relevant des forces terrestres, chargée de l'entraînement et de la formation des militaires contractuels et de réserve.

Un public nombreux avait afflué, dès les premières heures de la matinée, sur les différents stands de l'exposition, qui met en relief des équipements militaires et des armes de l'infanterie, aux sujets desquels d'amples explications sont fournies par des éléments de l'ANP.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE 16 contrebandiers africains interceptés au sud du pays (MDN)

Seize (16) contrebandiers africains ont été interceptés lundi au sud du pays par deux détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, deux détachements de l'ANP, relevant respectivement des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In Guézzam (6^e Région militaire), ont intercepté hier 23 février 2015, seize (16) contrebandiers de différentes nationalités africaines», lit-on dans le communiqué. Un (1) camion, treize (13) tonnes de denrées alimentaires, 1.000 litres de carburant et une somme d'argent estimée à 59.000 CFA ont également été saisis lors de ces opérations, a précisé la même source.

APS

ALGÉRIE-ESPAGNE

Le général-major Hamel examine avec son homologue espagnol les moyens d'élargir les relations de coopération bilatérale

Le Directeur général de la Sûreté nationale le général-major Abdelghani Hamel a examiné, hier à Alger, avec son homologue espagnol Ignacio Cosido Gutiérrez, les moyens d'élargir les relations de coopération bilatérale en vue de promouvoir l'action de la police dans les deux pays.

Les deux parties ont souligné la nécessité de «renforcer les domaines de coopération pour mieux appréhender les enjeux et défis régionaux et internationaux et faire de la police un vrai service public fondé sur les principes des droits de l'homme et de l'Etat de droit, en réponse aux besoins sécuritaires de la société dans l'intérêt des deux pays», a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

La rencontre a porté, par ailleurs, sur les principaux axes de coopération entre les polices des deux pays, liés notamment à «l'échange d'expériences, la formation, les moyens de lutte contre le crime organisé sous toutes ses formes et la lutte contre le trafic de drogue».

Le DG de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel a été décoré, lundi, de la médaille d'Argent du mérite policier du ministère espagnol de l'Intérieur «en reconnaissance de ses efforts pour la consolidation de la coopération entre les polices des deux pays».

M. Abdelghani Hamel décoré de la médaille d'Argent du mérite policier du ministère espagnol de l'Intérieur



Le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel a été décoré, lundi à Alger, de la «médaille d'Argent du mérite policier» du ministère espagnol de l'Intérieur «en reconnaissance de ses efforts pour la consolidation de la coopération entre les polices des deux pays».

La cérémonie de remise de la médaille s'est déroulée en présence du Directeur général de la police espagnole, Ignacio Cosido Gutiérrez et de la délégation l'accompagnant ainsi que de représentants de la société civile et de cadres de la Sûreté nationale. Intervenant à cette occasion, le général-major Hamel a exprimé sa «reconnaissance» et ses «remerciements» pour cette marque d'attention affichée par le ministère espagnol de l'Intérieur à son égard la qualifiant de «pas positif sur la voie de la consolidation de la coopération établie entre les deux pays, notamment en termes de formation, de sécurité et de protection des droits de l'homme».

De son côté, le Directeur de la police espagnole a indiqué que «cette distinction se veut une reconnaissance des efforts du général-major Hamel dans la lutte contre la criminalité, la protection des droits de l'homme et la consolidation de la coopération sécuritaire entre l'Algérie et l'Espagne et au sein même de la Méditerranée». «Cette distinction est également une reconnaissance par la police espagnole des

efforts du général-major Hamel et de la police algérienne dans la lutte antiterroriste et l'immigration clandestine et tend à renforcer les liens de coopération unissant les deux pays, notamment au volet sécuritaire», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le responsable du bureau Coopération internationale à la DGSN, le commissaire divisionnaire Mezner Rabah a passé en revue la coopération algéro-espagnole depuis 1997, citant l'échange de visites entre responsables de la sécurité des deux pays.

Il a également rappelé l'accord de coopération relatif à la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, conclu en 2008 entre les deux pays soulignant le «saut qualitatif enregistré dans la coopération bilatérale durant les quatre dernières années marquées par l'intensification des échanges de visites entre responsables des polices des deux pays et des cycles de formation». 158 employés de la police ont bénéficié d'une formation (16 cycles) en 2014, a précisé le commissaire divisionnaire Mezner ajoutant qu'un programme de formation serait tracé pour l'année 2015 au profit des travailleurs du corps de police.

«Cette haute distinction décernée au général-major Hamel dénote la place qu'occupe la police algérienne dans la lutte contre la criminalité menée dans le respect des droits de l'homme», a-t-il conclu.

ALGÉRIE-ÉTATS-UNIS

L'AMBASSADEUR MME JOAN A. POLASCHIK : «Les Etats-Unis soutiennent l'approche de l'Algérie dans la résolution des crises au Sahel»

L'ambassadeur des Etats-Unis à Alger, Mme Joan A. Polaschik a affirmé lundi le soutien de son pays à l'approche algérienne pour la résolution des crises qui sévissent dans la région du Sahel, notamment au Mali et en Libye.

«Les capacités dont dispose l'Algérie, lui permettent de jouer le rôle de guide au sein de l'Organisation de l'Union africaine (UA) et de contribuer à trouver des solutions pacifiques aux crises qui sévissent au Mali et en Libye», a indiqué Mme Polaschik lors d'une conférence sous le thème: «La politique africaine des Etats-Unis d'Amérique», animée à l'Ecole nationale supérieure des sciences politiques (ENSSP). La diplomate a souligné que «l'administration américaine soutient l'approche algérienne pour la résolution de la crise libyenne, qui a-t-elle souligné, représente une menace pour la sécurité régionale et internationale». Réaffirmant la position américaine relative à la crise libyenne, Mme Polaschik a réitéré que la solution «ne peut pas être militaire», indiquant que «son pays croit toujours que la meilleure alternative est de poursuivre le processus des négociations entre les parties libyennes,



chapeautée par les Nations unies». C'est pourquoi, a-t-elle déclaré, «plusieurs rencontres auront lieu prochainement dans la région pour essayer de trouver une approche de sortie de crise dans ce pays».

A propos de la crise dans le Nord du Mali, Mme Polaschik a salué les efforts de l'Algérie dans sa médiation pour la résolution de la crise, affirmant le soutien de son pays «pour une solution pacifique». Elle s'est également félicitée des acquis accomplis dans le cadre du processus d'Alger, qui a débouché sur la conclusion d'un accord de cessez-le-feu et la signature dernièrement de la Déclaration des parties au Processus d'Alger, visant à apaiser la situation sur le terrain et à créer un environnement favorable à la conclusion d'un accord de paix. Evitant la question du terrorisme, Mme Polaschik a affirmé que «l'Algérie peut jouer un rôle très important dans la région et avec son voisinage, vu sa longue expérience dans la lutte contre le

terrorisme». Concernant la question du Sahara occidental, l'ambassadrice américaine a affirmé que «la position américaine n'est pas changée» et que son pays «soutient les efforts de l'ONU dans cette région en vue de trouver une solution pacifique acceptée par les deux parties» (Le Maroc et le Front Polisario, ndlr). C'est dans ce sens que Mme Polaschik a affirmé que les Etats-Unis renouvellent leur soutien à l'Envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross, et à la mission de l'ONU pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso). «La visite qu'effectue M. Ross depuis mercredi en Algérie pourrait être fructueuse pour la question du Sahara occidental», a-t-elle soutenu. Lors de la conférence sur «La politique africaine des Etats-Unis d'Amérique», Mme Polaschik s'est montrée satisfaite du niveau de la coopération afro-américaine, déclarant qu'elle s'est beaucoup améliorée ces dernières années, et qu'elle est aujourd'hui au niveau du partenariat. «Washington espère élargir et approfondir sa coopération avec l'Algérie dans le volet économique, en ce qui concerne notamment le secteur énergétique, et l'investissement», a-t-elle conclu.

CLIMAT

L'Algérie co-préside avec les Etats-Unis la 8^e partie de la deuxième session de la plate-forme de Durban

Les travaux de la huitième partie de la deuxième session de la plate-forme de Durban pour une action renforcée (ADP 2.8), se sont déroulés à Genève, du 8 au 13 février 2013, au titre de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (UNFCCC), a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Cette session a été marquée par la prise de fonction de la nouvelle co-présidence d'Ahmed Djoghlaf (Algérie) et de Daniel Reifsnyder (Etats-Unis), qui ont affiché leur volonté de travailler dans la «transparence» et la «confiance» avec les différentes parties et à respecter le mandat confié à l'ADP afin de garantir, jusqu'à la réunion de Paris Climat 2015, un processus de négociations entièrement dirigé par les parties de manière «ouverte» et «inclusive», a précisé la même source.

Cette réunion a permis aux co-présidents algérien et américain de relever un premier défi, à savoir transformer l'annexe de la décision de Lima, portant sur les éléments du nouveau régime climatique post-2020, en un projet de texte officiel et définitif appelé «le texte de Genève», qui sera la base du cycle de la négociation lors des trois prochaines sessions, prévues à Bonn en juin, août-septembre et octobre prochains, a ajouté la même source. Au cours de cette session, les pays développés et en développement ont réitéré leurs visions et leurs positions par rapport au nouvel accord climatique. Alors que les premiers veulent un régime centré sur la réduction des gaz à effet de serre et «contraignant» pour toutes les parties,

sans pour autant garantir les moyens de sa mise en œuvre, les seconds plaident pour un accord «juste» et «équilibré» qui prend en charge tous les éléments de la question des changements climatiques, sur la base des principes et des dispositions de la Convention de l'ONU sur les changements climatiques, notamment les responsabilités communes mais différenciées et les capacités respectives des Parties, a-t-on relevé.

La préparation de la délégation algérienne à l'ADP (2.9) et aux deux sessions qui auront lieu à Bonn en août-septembre et octobre prochains, passera inévitablement par un renforcement de la coordination nationale et par une participation active aux différentes réunions de coordination des groupes de négociations auxquels l'Algérie appartient (Conférence ministérielle africaine sur l'environnement «AMCEN» et groupe arabe en mars prochain et le Groupe des pays en développement d'intérêts convergents (LMDC) en avril. Ces différentes réunions permettront à l'Algérie d'être au même niveau d'information et d'appréhension des différents scénarios de la négociation et d'influer sur les positions de ces groupes, dont l'influence sur le processus UNFCCC est «montée en puissance» lors des dernières sessions. Ces discussions intermédiaires, sous l'égide des Nations unies, visent à aboutir en fin d'année à un accord «ambitieux» pour lutter contre le réchauffement climatique, qui devrait prendre le relais du Protocole de Kyoto pour l'après 2020.

APS

BANQUE D'ALGÉRIE

Sortie de la première promotion des inspecteurs chargés de la lutte contre le blanchiment d'argent



Une cérémonie de sortie de la première promotion d'inspecteurs de la Banque d'Algérie (BA) chargés de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme a été organisée lundi à Alger au terme d'une formation supervisée par l'Autorité monétaire palestinienne (AMP).

Cette formation permettra à la Banque centrale de «former un groupe d'experts de haut niveau en matière de prévention, de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme conformément aux standards internationaux», a précisé le Gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci lors de la cérémonie de remise des diplômes aux inspecteurs promus.

La sortie de cette promotion intervient au moment où la Banque d'Algérie intensifie ses actions de contrôle notamment en matière d'opérations de commerce extérieur.

Une trentaine d'inspecteurs de la Banque d'Algérie ont bénéficié dans le cadre de cette formation d'un programme intensif développé par l'AMP et reconnu par le FMI. Organisée durant le deuxième semestre de 2014, la formation qui s'est étalée sur 60 heures en Algérie et aux Etats-Unis a porté sur les différents standards internationaux et le cadre juridique et réglementaire dans ce domaine. Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de l'accord de coopération conclu en 2013 entre la Banque d'Algérie et l'AMP relatif à l'échange d'expériences en matière de contrôle bancaire. Pour sa part, le gouverneur de l'AMP, Jihad El-Wazir a estimé que les formateurs ont mis entre les mains des inspecteurs algériens l'expérience palestinienne exceptionnelle en matière de lutte contre blanchiment d'argent compte tenu des spécificités et défis auxquels l'économie palestinienne fait face. La formation palestinienne est facile à assimiler car axée sur l'aspect pratique et opérationnel par rapport aux sessions académiques et théoriques assurées par les autres experts internationaux. Un diplôme algérien spécialisé est en phase d'élaboration avec la Banque d'Algérie en matière de prévention, de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme qui tient compte des spécificités et du cadre législatif du pays. Le Parlement algérien avait adopté dernièrement la loi modifiant et complétant la loi relative à la prévention, la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, rappelle-t-on.

LE SG DE L'UGTA, ABDELMADJID SIDI SAÏD :

«Dépénaliser l'acte de gestion, c'est sécuriser le gestionnaire»

La dépénalisation de l'acte de gestion est impérative pour sécuriser le gestionnaire et faire avancer l'économie nationale, a affirmé hier à Alger le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Said.

«Il y a une volonté au sein de la tripartite (Gouvernement/syndicat/patronat) de donner un élan au gestionnaire en le sécurisant, en le motivant et en l'accompagnant», et ceci passe impérativement par la dépénalisation de l'acte de gestion, a souligné M. Sidi Said sur les ondes de radio Alger Chaîne III.

Sécuriser le gestionnaire, croire en ses compétences, «se répercute» sur le salarié, car la «synergie» dans la relation entre des deux parties est un «élément fondamental de l'avancée de la dynamique économique», a expliqué le syndicaliste. Par ailleurs, il a plaidé pour mettre fin à l'importation anarchique, qui serait selon lui provocatrice d'inflation, relevant le consensus au sein de la tripartite pour «agir et fructifier l'outil de la production nationale». «Nous avons la possibilité de trouver les mécanismes pour protéger la production nationale», a répondu le SG de l'UGTA à une question sur «les risques



de l'éventuelle adhésion de l'Algérie à l'OMC», qui n'est pour lui «ni une préoccupation, ni une angoisse». Abordant la question de l'abrogation de l'article 87-bis de la loi 90-11 relative aux relations de travail, M. Sidi Said a rappelé que c'était «une conditionnalité du FMI en 1994» à laquelle nous mettons fin. Il a ajouté qu'à l'époque, le FMI avait également demandé le licenciement de «pas loin d'un million de travailleurs, particulièrement dans la Fonction publique». Le SG de l'UGTA a réitéré que «l'abrogation de l'article 87-bis, dont l'application est entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2015, permettra une augmentation des salaires qui touchera l'ensemble des travailleurs de la Fonc-

tion publique et des secteurs économiques public et privés. L'article 87 bis de la loi 90-11 sur les relations de travail, dispose que le salaire national minimum garanti (SNMG) comprend le salaire de base, les indemnités et les primes, à l'exclusion des indemnités versées au titre de remboursement de frais engagés par le travailleur. Le chef de l'Etat avait pris la décision d'abroger l'article en question en février 2014. La redéfinition du SNMG a été introduite pour la première fois dans le projet de loi de finances 2015 pour l'abrogation de l'article 87 bis de la loi n°11-90 du 21 avril 1990 sur les relations du travail. Revenant sur l'anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures (24 février), M. Sidi Said a estimé que c'était «deux événements capitaux pour le pays». Il a souligné, que depuis cette date anniversaire, des «avancées» et des acquis sociaux ont été enregistrées, même si des «préoccupations légitimes» demeurent. Pour le SG de l'UGTA, l'une des avancées importantes dans le monde du travail est le dialogue instauré entre les partenaires sociaux. «Nous sommes passé de la confrontation au dialogue qui est un élément crucial dans la quête des droits sociaux», a-t-il conclu.

ALGÉRIE-TUNISIE

Un séminaire économique algéro-tunisien en avril 2015 à Tabarka

Un séminaire dédié au développement des échanges économiques et à la diversification du partenariat entre l'Algérie et la Tunisie sera organisé en avril 2015 à Tabarka (Tunisie), a annoncé hier à Constantine le conseiller économique de la Chambre de commerce et d'industrie du Nord-Ouest tunisien, Ahcène Bata. S'exprimant lors d'une rencontre organisée à la Chambre de commerce «Rhume» de Constantine (CCIRC) pour évaluer les échanges commerciaux et économiques entre les deux pays, M. Bata a précisé que l'objectif de ce

séminaire de deux jours est destiné à «diversifier et à dynamiser le partenariat», et à «consolider les liens commerciaux» entre Alger et Tunis. Préconisant la réalisation de «projets économiques-pilotes» bénéfiques aux deux pays, le conseiller économique tunisien a insisté sur la «multiplication des efforts communs de prospection des opportunités d'affaires dans les différents secteurs économiques, à l'image de l'agriculture, des industries mécanique et électrique, du BTPH (bâtiment-travaux publics-hydraulique), de

tunisien ayant été «définis», il s'agit aujourd'hui de «passer à l'action pour développer toutes les opportunités qui se présentent».

Au regard du caractère «privé et fraternel» qui caractérise les relations entre les deux pays, il est «essentiel d'encourager et de développer davantage les échanges commerciaux (à) pour tirer le maximum de profits réciproques», a encore estimé M. Souissi. Les deux parties ont recommandé l'organisation de sessions de formation au profit des personnels des Chambres de commerce des deux pays.

Une délégation économique japonaise à Alger pour prospecter les opportunités d'investissement

Le ministre du Commerce, Amara Benyounès a examiné lundi à Alger avec une délégation d'hommes d'affaires japonais, les diverses opportunités d'investissement en Algérie. Dans une déclaration à la presse au terme de la rencontre, le ministre a précisé que les deux parties avaient passé en revue les opportunités et domaines d'investissement en Algérie notamment dans les secteurs du tourisme, de l'industrie, de l'agriculture et des nouvelles technologies. Il a également été question, selon le ministre, de mettre en avant les réformes économiques engagées par l'Algérie en vue d'améliorer le climat d'affaires ajoutant

qu'il a été convenu de l'échange de visites entre les hommes d'affaires des deux pays. Pour sa part, l'ambassadeur du Japon à Alger, M. Masaya Fujiwara qui a présidé la délégation a affirmé que «cette visite, la première du genre, vise à mieux faire connaître le marché algérien qui recèle d'importantes potentialités». La rencontre a également été une occasion pour évaluer les relations économiques entre l'Algérie et le Japon notamment commerciales ainsi que les moyens de les renforcer. Les échanges commerciaux entre l'Algérie et le Japon ont été estimés à 2 milliards de dollars en 2014. Cinq firmes japonaises activent en Algérie.

Lancement d'un nouveau système d'information pour un meilleur traitement des demandes et offres d'emploi

Un nouveau système d'information de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) a été lancé en vue d'assurer un meilleur traitement des demandes et offres d'emploi, a annoncé lundi à Alger le directeur général de cette agence, Mohammed Tahar Chalal. «L'ANEM a lancé hier dimanche, un nouveau système d'information +wassit+ au niveau de ses agences à Blida qui sera généralisé progressivement aux autres wilayas du pays, en vue d'améliorer la prise en charge des jeunes demandeurs d'emploi d'une part et répondre aux besoins des employeurs en matière de main-d'œuvre qua-

lifiée d'autre part», a déclaré M. Chalal lors d'une conférence-débat sur la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage en Algérie. Le même responsable a ajouté que ce système d'information «vise également à assurer l'efficacité, la rapidité et la transparence» dans le traitement des demandes et offres d'emploi. M. Chalal a souligné que des mesures ont été prises par les pouvoirs publics pour notamment renforcer la concertation et le partenariat entre le secteur de l'emploi et le monde économique «afin de répondre efficacement aux exigences du marché de l'emploi».

Mettre en place un fichier national de l'emploi, promouvoir l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes et mettre en place une cartographie locale sur les potentialités et spécificités du marché de l'emploi, figurent parmi les mesures et perspectives dans le domaine de la promotion de l'emploi, a-t-il expliqué.

Par ailleurs, le DG de l'ANEM a rappelé que le numéro vert (30 05) est à la disposition des jeunes demandeurs d'emploi pour prendre en charge leurs préoccupations en matière d'emploi. M. Chalal a précisé, en outre, que la promotion de l'emploi des

jeunes s'appuie sur deux mécanismes, à savoir le développement de l'entrepreneuriat géré par les dispositifs d'emploi et la promotion de l'emploi salarié à travers l'ANEM. Il a relevé que les demandes d'emploi enregistrées en 2014 ont démontré que 19% des demandes sont issues des diplômés de la formation professionnelle et 21% de l'enseignement supérieur. Ces demandes d'emploi ont également démontré, selon M. Chalal, que 76% des demandeurs ont moins de 35 ans, 29% ont moins de 24 ans, alors que 78% sont des primo-demandeurs.

M'SILA**4 terrains de proximité en gazon synthétique**

La ville de M'sila, où les aires pour la pratique du sport sont jugés nettement insuffisants par rapport à la demande, sera bientôt dotée de terrains de proximité en gazon synthétique de 5^e génération, a-t-on appris, hier, auprès de la direction de la Jeunesse et des sports (DJS).

L'aménagement de ces espaces sera réalisé dans le cadre d'une opération relevant d'un programme complémentaire de l'exercice 2014 qui prévoit un ensemble de vingt (20) terrains de proximité dotés, tous, du même type de revêtement permettant une pratique intensive, selon la même source.

Soulignant que le lancement en travaux des terrains prévus au chef-lieu de wilaya est «imminent», les services de la DJS ont précisé que ces structures devant être réalisées à proximité des quartiers les plus populaires de la ville devraient accueillir, durant la journée, un millier de jeunes pratiquant actuellement leur sport favori (le football) sur des surfaces «non adaptées, ne répondant à aucune règle de sécurité».

Dans un souci de préservation de ces aires de jeux, les terrains seront mis à la disposition des jeunes structurés dans des comités de quartiers ou des associations juvéniles, a-t-on également indiqué de même source.

ORAN**La réussite de la saison estivale dépend de la coordination entre différents secteurs**

La réussite de la saison estivale est tributaire de la coordination entre différents secteurs au, tant au niveau central que local, a estimé, lundi, à Oran, le secrétaire général du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Ahmed Kaci Abdellah. Présidant une rencontre régionale sur l'évaluation des préparatifs de la prochaine saison estivale, Kaci Abdellah a souligné que «la réussite de la saison estivale est la conséquence d'une coordination maîtrisée entre les différents secteurs au niveau central ou local, avec la participation des professionnels et acteurs du domaine touristique».

Pour lui, les entraves rencontrées à chaque saison estivale nécessitent une intervention conjointe des secteurs et ce dans le souci de garantir toutes les conditions d'une bonne villégiature et de repos aux estivants. Le même responsable a estimé que dans plusieurs domaines liés à la saison estivale, il est préconisé l'élaboration de plans d'action et d'intervention avec le concours de tous les secteurs, à l'instar des collectivités locales, du tourisme, des transports, des travaux publics, de l'environnement et autres. D'autre part, Kaci Abdellah a mis en exergue les atouts et les potentialités que recèle le littoral Ouest du pays qui compte 167 plages dont 106 autorisées à la baignade. «Cet acquis nous incite à développer le tourisme balnéaire», a-t-il estimé.

Il a également mis en exergue la nécessité de dégager des assiettes foncières au niveau du littoral pour la réalisation de projets touristiques comme les hôtels et complexes ainsi que des camps de vacances au profit des familles. Le SG du ministère du Tourisme a souligné qu'il est prévu la délimitation d'espaces proches des plages pour abriter ces camps de vacances, signalant que sept sites ont été retenus, à cet effet, dans les cinq wilayas côtières ouest (Chlef, Mostaganem, Oran, Ain Témouchent et Tlemcen). Ce qui représente une superficie globale de plus de 9 has et une capacité d'accueil de 2.000 places.

La rencontre régionale d'Oran est la deuxième du genre après celle tenue dernièrement à Béjaïa, rassemblant des wilayas côtières de l'Est. Une troisième rencontre est prévue à Alger pour les wilayas du Centre.

SELON LA GENDARMERIE NATIONALE**Plusieurs routes coupées à la circulation suite à des chutes de neige**

Plusieurs routes restent fermées à la circulation automobile dans quatre wilayas du nord du pays, suite à des chutes de neige, a indiqué hier la Gendarmerie nationale dans un point de situation.



Dans la wilaya de Tizi Ouzou, la RN.15 reliant Tizi Ouzou à Bouira, est fermée à la circulation au Col de Tirourda, commune d'Iferhoune, de même que la RN.33 et la RN.30 reliant Tizi Ouzou à Bouira.

Dans la wilaya de Blida, la même situation est observée sur le CW.64 reliant Chréa à Chébli, au lieu dit Mankouche, commune de Boughrara. Dans la wilaya de Bouira, la RN.15 reliant Bouira à Tizi Ouzou est fermée à la circulation au col de Tirourda, commune d'Aghbalou, de même que la RN.30 reliant

Bouira à Tizi Ouzou, au lieudit Tizi-N'Koulen, commune de Saharidj et la RN.33 reliant Bouira à Tizi Ouzou, à Tikjda, commune d'El Asnam.

Le CW.06 reliant Ait-Laaziz à Boughrara (Tizi Ouzou), est également fermé au niveau du PK 10, dans la circonscription d'Ait-Laaziz.

Dans la wilaya de Béjaïa, la RN.12 reliant Béjaïa à Tizi-Ouzou, demeure coupée à hauteur du village Aghoulad, commune d'Adekar, tout comme la RN.26.A reliant Béjaïa à Tizi-Ouzou, au col de Chel-

lata, et la RN.106 entre Béjaïa et Bordj Bou-Arréridj, sur une distance de 12 km dans la circonscription communale de Boudjellil.

En outre, sont coupées à la circulation, le CW.07 reliant Tazmalt à Béni-Mellikeche, à hauteur du village Aguntour, commune de Béni-Mellikeche, le CW.15 reliant Béjaïa à Bouira, dans les circonscriptions communales de Béni-Mellikeche et Sidi-Ayad, ainsi que le CW.159 reliant Chellata à Ouzellaguenne, à hauteur du village Allma, commune de Chellata.

TIARET**Nécessité de graduation pédagogique dans l'enseignement des sciences naturelles et sociales**

Les participants à un colloque national sur la didactique des Sciences de la nature et des Sciences sociales en troisième année secondaire ont insisté, lundi à Tiaret, sur la nécessaire graduation pédagogique dans l'enseignement de ces deux matières.

«La graduation pédagogique ne doit pas se contenter de la répartition des contenus», a souligné l'inspectrice des sciences naturelles au ministère de l'Education nationale, Malika Abbad, lors de cette rencontre de deux jours, afin d'insister sur la promotion de l'aspect cognitif, méthodologique dans l'enseignement de cette matière. Mme Abbad a appelé également à se référer au programme d'enseignement de cette matière et «à ne pas abuser de l'utilisation des techniques de l'information et de la communication», précisant que le manuel scolaire

et les TIC «sont des supports d'enseignement et non pas un objectif».

L'inspecteur central de la matière Sciences sociales au ministère de tutelle, Abdelaziz Aarab, a insisté sur l'accompagnement pédagogique à même de créer les conditions psychologiques favorables à l'élève qui se prépare aux examens de baccalauréat.

Organisé, à l'Institut Ibn Rochd de formation des enseignants à Tiaret, par le ministère de l'Education nationale, le colloque regroupe 170 inspecteurs des matières des Sciences naturelles et des Sciences sociales de 50 directions de l'éducation du pays.

Les travaux de cette rencontre qui se poursuivent en ateliers traiteront de la didactique et de la graduation pédagogique dans les deux matières précitées.

MÉDÉA**Formation sur la mise à niveau des entreprises au profit des opérateurs économiques locaux**

Un cycle de formation et de perfectionnement sur la mise à niveau des entreprises a été organisé, lundi à Médéa, au profit des cadres gestionnaires des entreprises économiques, a-t-on appris du directeur de la Chambre de commerce et d'industrie du Titteri, Abdelkrim Fechit. Encadrée par des spécialistes nationaux en management, cette formation d'une journée, organisée par la chambre dans le cadre d'un programme de formation et d'accompagnement technique, est destinée, selon ce responsable, à doter les gestionnaires des entités économiques, publiques et privées, de connaissances nécessaires en matière de prise de décision, d'organisation des entre-



prises et de gestion des ressources humaines.

Elle a pour mission également de leur expliquer les modalités de maîtrise des coûts de production, l'optimisation du potentiel, humain et technique de l'entre-

prise, ainsi que l'adaptation aux mutations socio-économiques et à l'évolution du marché, a indiqué M. Fechit.

L'objectif de ce cycle de formation est de sensibiliser les chefs d'entreprises sur l'importance primor-

diale de la mise à niveau permanente de l'outil de production, des méthodes de gestion, mais également l'intérêt qui doit être accordé au facteur humain, clé de réussite pour toute entreprise qui aspire à jouer un rôle sur la scène économique et préserver ses intérêts, a-t-il fait remarquer.

Outre les aspects liés à la gestion des ressources humaines, le perfectionnement de l'encadrement et la formation, les participants à la formation ont suivi des cours d'initiation consacrés au processus de production, d'organisation du travail, la conduite des projets, la gestion des stocks et la rationalisation des dépenses.

BLIDA

Le téléphérique sera bientôt remis en service

Dans un entretien qu'il nous a accordé, le directeur des transports de la wilaya de Blida nous a appris que parmi les actions entreprises, le téléphérique à l'arrêt depuis 2012 sera bientôt remis en état. Le premier responsable du secteur de transport au niveau de la wilaya s'est dit conscient de l'importance que revêt cet moyen de transport.

**Belhadj Ahmed**

C'est ainsi, qu'en absence d'autre moyen de transport, des milliers de personnes venant des différentes wilaya du pays utilisent leurs voitures de tourisme ou des bus pour se ren-

drent à la station de Chréa notamment en période d'hiver.

A cet effet, on a appris qu'une société venait d'être mise en place ce qui lui permettra de prendre en charge l'ensemble des stations et des équipements actuellement à l'arrêt, à travers le territoire national.

Notre source nous apprendra,

qu'une fois opérationnelle, le flux de visiteurs sera réduit car la station des téléphériques de Blida offrira de meilleures conditions aux visiteurs animés du désir de se rendre à Chréa. Dans ce contexte un parking est déjà en cours d'étude pour accueillir les voitures a-t-on appris de même source.

CONSTANTINE

Une association publie une revue consacrée à l'alimentation des malades du cancer

L'association Waha d'aide aux malades du cancer, basée à El Khroub (Constantine), a mis gratuitement à la disposition des malades du cancer une revue consacrée à leur alimentation pendant et après leur traitement, a-t-on constaté.

Conçue et élaborée à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le cancer (4 février), cette brochure illustrée prodigue des «conseils sur les principes simples d'une bonne alimentation, adaptée à l'état des malades, et contient des recettes simples et faciles à réaliser, permettant de mieux vivre les effets indésirables des traitements», a indiqué le secrétaire général de l'association Waha, Ahmed Zemouli. Ce dernier a rappelé, à cette occasion, la nécessité, pour les malades et leurs familles, de demeurer prudentes et très vigilantes face aux charlatans proposant des «traitements-miracle», des «diètes magiques» et autres «formules secrètes» favorisant une soi-disant rémission des cancers.

La revue, intitulée «Les indispensables de Waha», 4^e du genre dans la série des publications éditées par



cette association, a le mérite de proposer des recettes connues dans le pays et des plats qui font la quotidenneté des familles algériennes, en utilisant des ingrédients largement disponibles dans les marchés de toutes les villes du pays.

MOSTAGANEM

Nécessité d'un traitement complémentaire des maladies affectant les produits agricoles

Les participants à un colloque international sur «La protection des récoltes : gestion intégrée en vue d'une culture durable» ont insisté, lundi à Mostaganem, sur la nécessité d'un traitement complémentaire des maladies affectant les récoltes afin de préserver la production agricole et veiller à son abondance et à sa qualité.

Pour l'universitaire de Mostaganem Boualem Malaika «on ne peut se passer du traitement chimique, qui doit être renforcé par un traitement complémentaire par des moyens techniques, technologiques et biologiques, afin d'obtenir un produit sain de maladies», tout en insistant sur l'utilisation rationnelle des pesticides dans la lutte contre les maladies parasitaires.

Le directeur de la sta-



tion régionale de protection végétale de Mostaganem, Belkheffa Abdelhamid, a mis l'accent, pour sa part, sur l'utilisation rationnelle des pesticides autorisés pour préserver les insectes utiles.

L'universitaire de Tunisie, Amrane Belhadj, a exhorté, de son côté, les agriculteurs à respecter les

conditions d'utilisation des pesticides chimiques lors du traitement phytosanitaire pour «préserver la santé de l'utilisateur et du consommateur et avoir un produit de qualité», tout en insistant sur l'adoption de la lutte biologique en vue de sauvegarder l'environnement.

Les travaux du colloque,

enseignants et chercheurs de différentes universités du pays, de France, de Turquie et du Nigeria, ont été marqués par la présentation de communications traitant des bonnes applications agricoles pour soutenir l'innovation rurale, de la résistance des plantes aux maladies parasitaires qui affectent les racines, de l'adaptation des plantes au milieu biologique et des maladies parasitaires qui touchent les récoltes oléicoles en Algérie.

Une visite à une exploitation spécialisée en arboriculture fruitière a été programmée à cette occasion. Cette rencontre de trois jours est initiée par le laboratoire de protection végétale en coordination avec la faculté des sciences de la nature et vie de l'université de Mostaganem.

ANP Portes ouvertes sur l'ESTA de Dar El Beida

**Belhadj Ahmed**

L'Ecole Supérieure des Techniques de l'Aéronautique (E.S.T.A.) de Dar el Beida, a ouvert ses portes lundi au grand public dans le cadre du plan général de communication mis en place par l'Armée nationale populaire pour l'année 2015. La manifestation organisée au centre d'information de la 1^{re} Région militaire à Blida, se poursuivra durant trois jours ce qui permettra aux visiteurs de prendre connaissance du degré de professionnalisme et des compétences du personnel des forces aériennes.

Elle permettra également aux jeunes étudiants d'avoir une idée sur les critères de recrutement au sein de l'ANP en général et dans les forces aériennes en particulier. Lors de l'ouverture officielle qui s'est déroulée en présence du général Chaïbe Sliman, commandant Air au niveau de la 1^{re} Région militaire et du colonel Mohamed Fraoussene, commandant de l'ESTA qui a d'ailleurs mis en relief l'importance d'une telle manifestation tout en rappelant les efforts fournis par l'encadrement au plan de la formation.

Au terme de l'allocution, les hauts responsables de l'ANP ont visité une exposition de photographie et de matériel pédagogique utilisé dans le cadre de la formation des élèves stagiaires. Il est à noter que les visiteurs et parmi eux nombreux jeunes qui ont commencé à affluer dès le début de l'après-midi, au niveau du centre d'exposition, ont reçu toutes les explications relatives au fonctionnement de cette école.

SÉTIF Distribution prochaine de 1.300 logements promotionnels aidés

Pas moins de 1.292 logements promotionnels aidés (LPA) seront distribués prochainement à leurs bénéficiaires Sétif, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur régional de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL), Abdelouahab Kadi.

Les travaux de réalisation de ce quota de LPA, construit au lieu-dit Ain Mouss, à l'entrée est de la capitale des Hauts-Plateaux, a atteint un taux d'avancement de 99,6%, a précisé ce responsable à l'APS, signalant qu'il ne reste à parachever que les aménagements extérieurs et le raccordement aux divers réseaux.

Ces dernières actions sont d'ailleurs aux «ultimes interventions» dès lors que les travaux raccordement aux réseaux d'assainissement, d'eau potable et de gaz naturel ont atteint, respectivement, 90,80 et 90%, selon M. Kadi.

Constitué d'appartements de type F3, ce programme, confié à trois (3) entreprises, a été lancé entre 2010 et 2011, a encore ajouté le directeur régional de l'AADL, soulignant que les aménagements extérieurs, attribués à six (6) entreprises, ont été lancés au début de l'année 2013.

M. Kadi a expliqué que les perturbations climatiques qui ont affecté la région de Sétif et les procédures de changement de formule de ce programme (initialement logements sociaux participatifs) ont «quelque peu retardé l'avancement du chantier».

APS

BORDJ EL KIFFAN

5 ans de prison pour chacun des 2 violeurs

Hind âgée de 19 ans, est agressée par Hocine, 36 ans et Nassim, 33 ans la menaça avec un couteau, il l'emmènera dans une maison, Hocine est le premier à violer suivi par son ami Nassim.



A.Ferrag

Une plainte fut déposée le jour même par le père de Hind auprès des services de la police qui ne tardèrent pas à interroger les agresseurs. Trois jours plus tard, le dossier atterrit sur le bureau du juge d'instruction près le tribunal d'Alger qui mena le cours de

cette affaire. Convaincue par tous les arguments confirmant les délits reprochés à ces violeurs, la justice les envoia derrière les barreaux pour comparaître en ce mois de février 2015, en session criminelle près le tribunal d'Alger. Les deux accusés reconnaissent les faits qui leur reprochés. Le représentant du ministère public fit ressortir, dans son ré-

quisitoire, la gravité des faits pour lesquels étaient poursuivis les accusés, avant de demander une peine de 7 ans de prison ferme.

Les avocats de la défense se contentèrent de demander la clémence.

Après délibérations, le juge revint avec le verdict suivant : Hocine et Nassim sont condamnés à 5 ans de prison ferme.

TIARET:
3 morts et 4 autres blessés dans une collision entre un bus et un véhicule



Trois personnes sont mortes et quatre autres ont été blessées à des degrés différents de gravité, dans une collision entre un bus de transport de voyageurs et un véhicule touristique, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur la RN 40 reliant Mahdia à Hamadia causant la mort de trois passagers du véhicule dont une fillette de 12 ans et quatre blessés parmi les passagers du bus desservant la ligne Oran-Aïn Sefra.

Les agents de la Protection civile ont transporté les blessés vers le service des urgences médicales de l'hôpital de Mahdia et les corps des morts à la morgue du même hôpital.

Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête sur les causes de cet accident.

TISSEMSILT La sûreté de wilaya lance une campagne de sensibilisation des écoliers contre les accidents de la route

Abed Meghit

Les routes algériennes sont devenues des portes ouvertes vers l'enfer. En dépit des efforts consentis pour la modernisation du réseau routier national, des mesures répressives introduites au code de la route et des multiples opérations de sensibilisation en matière de sécurité routière, les accidents de la circulation ne cessent de prendre de l'ampleur. Avec une moyenne de 4 000 morts sur les routes par an, c'est pratiquement la population d'une ville entière qui est décimée en une décennie. Et cela, sans oublier les 3 000 per-

sonnes par an qui se retrouvent en une fraction de seconde, handicapées à vie.

Une campagne de sensibilisation a été lancée par la sûreté de wilaya de Tissemsilt à partir du 22 février, une campagne de sensibilisation contre les dangers que représente la circulation routière pour les écoliers.

Cette campagne cible les écoles primaires de la wilaya de Tissemsilt. Le coup d'envoi a été donné à partir de l'école primaire « Kadi Yahia » au chef-lieu de wilaya. Le programme de sensibilisation comprend notamment des cours et des conférences sur les dangers que représente la circulation automobile ainsi

que la conduite à tenir pour éviter les accidents. En effet, la sûreté de wilaya de Tissemsilt a organisé, un parc roulant contenant des circuits éducatifs a été installé dans la cour de l'établissement.

Le respect du code de la route, la manière la plus sûre de traverser une route, le respect des plaques de signalisation, la traversée au niveau des passages pour piétons sont les principales recommandations faites aux écoliers lors de cette campagne. A préciser que les parents d'élèves ont salué cette initiative censée réduire les risques d'accident encourus par leur progéniture.

DU 15 AU 21 FÉVRIER 2015 18 922 appels de secours et 11 378 interventions

Durant la période du 15 au 21 février 2015, les unités d'intervention de la Protection civile ont enregistré 18 922 appels de secours dans les différentes secteurs d'interventions pour répondre aux appels de détresses émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc. Concernant le secours à personnes, 11 378 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 1108 blessés par nos secours médicalisés, 10 140 évacuations sanitaires, 1889 interventions effectuées suite à 1009 accidents de la circulation ayant causé le décès de

36 personnes et 1157 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau dans la wilaya de M'sila avec 6 personnes décédées et 52 autres blessées prises en charge par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 33 accidents de la route. En outre, nos secours ont effectuées 813 interventions pour procéder à l'extinction de 478 incendies urbains, industriels et incendies divers. Par ailleurs 4842 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 4398 opérations divers et l'assistance aux personnes en danger.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ : Décès d'un enfant dans l'oued Lahnayene...

Un enfant de six ans est décédé par noyade, lundi après-midi, dans les eaux d'Oued Lahnayene, commune de Ben-daaoud (75 km de Bordj Bou-Arréridj), selon une source locale.

L'enfant, K.Y., jouait pas loin de l'oued en question, en compagnie de ses camarades quand il a été emporté par les eaux, a-t-on ajouté.

Le corps de la victime été déposé à la morgue de la polyclinique de la commune.

La neige a commencé à fondre après quelques rayons de soleil, dans l'après-midi du lundi, et a entraîné l'écoulement des eaux de plusieurs oueds de la région.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de cette noyade.

M. B.

...Exploitation de gaz de schiste: sit-in pacifique...

Un sit-in s'est tenu hier matin au centre de Bordj Bou-Arréridj, au niveau de la place de la Liberté, regroupant des militants de diverses mouvements démocratiques et écologiques, pour protester contre le projet gouvernemental d'exploitation du gaz de schiste au Sahara.

« Tous les Algériens, là où ils se trouvent, doivent exprimer leur solidarité avec In Salah et le Grand Sud », disent les manifestants.

« Nous sommes tous In Salah », « Non à l'exploitation du gaz de schiste », scandent les manifestants.

« À travers cette manifestation hautement responsable, le peuple a prouvé sa maturité, face à une soi-disant élite qui ne pense qu'à renflouer les caisses pour se maintenir au pouvoir », dira un jeune universitaire.

M. B.

...Les étudiants d'El Hamadia réclament plus de transport universitaire



Les étudiants de la commune d'El Hamadia, à 15 km du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj se sont rassemblés lundi matin au niveau des entrées de l'université Bachir Ibrahimi pour réclamer la dotation de leur localité d'un troisième bus pour le transport universitaire. Avec l'arrivée de l'hiver et des cours qui s'achèvent à 17h, les étudiants qui habitent dans les villages de la commune arrivent très tard chez eux. Un véritable problème notamment pour les filles. « Deux bus pour 700 étudiants », dira un des protestataires.

En plus, ils doivent débourser pas moins de 80 DA par jour en aller-retour pour se rendre dans les différents campus de l'université Bachir Ibrahimi, sis à la périphérie du centre urbain El Anasser, 5 kilomètres de Bordj Bou-Arréridj.

M. B.

BÉJAÏA

6 morts et 14 blessés dans un éboulement à Aokas

Le ministre des Travaux publics était attendu hier en fin d'après-midi sur les lieux du drame



Six personnes ont été tuées et 14 autres blessées mardi après-midi à Aokas, à 20 km à l'est de Béjaïa suite à un éboulement, survenu à hauteur du tunnel de la ville éponyme, sur la RN9, reliant Béjaïa à Sétif, selon la direction des travaux publics de la wilaya.

L'accident s'est produit après le décrochage de deux grands rochers du sommet de la montagne pour s'écraser au sol, sur

la voie circulable avant de faucher deux minibus, provoquant la tragédie, a précisé le directeur Rachid Ourabah.

Les victimes ont été acheminées vers l'hôpital d'Aokas, a indiqué le CHU de Béjaïa, soulignant qu'un dispositif de prise en charge a déjà été mis en place parallèlement à l'envoi sur les lieux de 6 ambulances pour parer à toute urgence sur les lieux.

8 morts et 25 blessés en une journée



Huit (8) personnes ont trouvé la mort et 24 autres ont été blessées dans 15 accidents de la circulation survenus lundi dans 10 wilayas du pays, a indiqué hier la Gendarmerie na-

tionale dans un communiqué. Outre ce bilan humain, ces accidents de la route ont causé des dégâts matériels importants à 21 moyens de locomotion, selon la même source. Le bi-

lan le plus lourd a été relevé dans la wilaya de Béchar avec une personne tuée et cinq autres blessées, suivie de la wilaya de Jijel avec un mort et 4 blessés, a-t-on précisé.

EL-BAYADH

Deux morts et un blessé grave dans un accident de la circulation

Deux personnes ont trouvé la mort et une troisième a été grièvement blessée dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de lundi à mardi au sud de la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris auprès de la Protection civile. L'accident s'est produit, sur la route reliant El-Benoud (El-Bayadh) à Tinerkouk (Adrar), suite au dérapage d'un véhicule léger, causant la mort sur le coup de deux de ses occupants ((21 et

25 ans) et de graves blessures à leur accompagnateur, a précisé la même source. Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'hôpital de Labiodh Sidi Cheikh et le blessé évacué aux urgences du même établissement, tandis qu'une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

CLIMAT:

L'ONU appelle tous les Etats membres à tout faire pour conclure un accord en 2015

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a appelé les Etats membres de l'ONU à tout faire pour capitaliser sur les progrès accomplis en 2014 afin de finaliser un accord universel sur le changement climatique.

«L'année 2015 correspond au temps de l'action sur la question du climat, qui culminera à Paris en décembre», a déclaré lundi M. Ban à l'approche du prochain sommet sur le climat qui aura lieu en décembre prochain dans la capitale française.

«C'est l'année où les Etats membres, lors d'un sommet spécial en septembre, adopteront un programme mondial de développement, comprenant un ensemble d'objectifs universels», a-t-il ajouté à l'occasion d'une réunion au siège des Nations unies à New York, dans le sillage de la 20^e Conférence des parties à la Convention-cadre de l'ONU sur les changements climatiques qui s'est tenue à Lima en décembre 2014.

M. Ban a appelé les Etats membres à saisir l'opportunité qui leur était offerte de prendre des «mesures décisives, inclusives et transformatives» en faveur de la construction d'un «monde plus sûr et équitable... pour nous-mêmes et ceux qui viendront après nous».

Il s'est félicité des progrès significatifs réalisés ces derniers mois sur la question du changement climatique, notamment lors du sommet sur le climat qu'il a lui-même convoqué en septembre 2014.

«J'avais déclaré que nous avions besoin de tout le monde. J'ai été heureux de constater que c'est bien ce qui s'est produit : les gouvernements ainsi que des dirigeants du monde de la finance, des affaires et de la société civile, se sont réunis pour annoncer de nouvelles mesures importantes susceptibles de réduire les émissions et de renforcer la résilience», a dit le secrétaire général onusien. «En 2014 également, les pays se sont engagés à financer les 10 milliards de dollars nécessaires pour la capitalisation initiale du Fonds vert pour le climat. J'exhorté tous les pays qui se sont engagés à s'acquitter de leur contribution dès que possible, afin que le Fonds soit pleinement opérationnel avant Paris et en état de financer les projets prioritaires», a encore dit M. Ban. «Ces avancées majeures en 2014 ont ouvert la voie aux succès de 2015.

Notre défi est maintenant clair : finaliser un accord universel significatif sur le changement climatique», a-t-il ajouté, précisant que les pays développés doivent désormais définir une trajectoire claire pour atteindre l'objectif de mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici 2020.

APS

Découverte d'un mystérieux tunnel à Toronto près d'un stade



Un mystérieux tunnel a été découvert à Toronto, à une encablure d'un stade devant accueillir une compétition sportive internationale cet été, a rapporté lundi la télévision publique CBC, au moment où la peur de nouveaux attentats est vive au Canada.

Un employé municipal a découvert le mois dernier un tunnel récemment creusé, long de 7 mètres, haut de 2,5 mètres et éclairé par un générateur électrique.

Cette révélation intervient le jour du vote au Parlement fédéral d'une nouvelle loi antiterroriste, qui doit donner plus de latitude aux services de renseignement.

Le principal parti d'opposition et les associations de défense des droits civils s'y opposent, dénonçant notamment un manque de mécanismes de contrôles. Frappée par deux attentats à l'automne, le Canada n'est pas à l'abri d'une nouvelle attaque, selon le gouvernement conservateur.

ARABIE SAOUDITE: Plus de mesures recommandées pour lutter contre le coronavirus MERS



Une mission internationale a recommandé davantage de mesures pour lutter contre le coronavirus MERS en Arabie saoudite, premier foyer de la maladie.

Dans un communiqué publié lundi, la mission a notamment préconisé de «comprendre l'interface humains/animaux dans l'infection et la transmission du virus» et de «combler les lacunes dans la connaissance scientifique et épidémiologique du MERS-CoV en réalisant plus de recherches et en partageant leurs résultats rapidement et à une vaste échelle».

Jusqu'alors, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), citant des résultats préliminaires d'une série d'études, indiquait que les per-

sonnes ayant des contacts directs avec les chameaux présentent un risque plus élevé d'infection par le MERS, auquel les jeunes chameaux sont particulièrement sensibles.

La mission était composée d'experts de l'OMS, de l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation mondiale de la santé animale, ainsi que de l'Institut Pasteur en France. Elle a également recommandé d'améliorer la prévention,

notamment en milieu hospitalier où les infections sont nombreuses et d'intensifier les campagnes d'informations autour du coronavirus.

Vendredi, le ministère saoudien de la Santé a indiqué que les décès dus au coronavirus MERS en Arabie saoudite, avaient considérablement augmenté en février. Au total, 903 cas d'infections par le MERS-CoV, dont 387 mortels, ont été recensés en Arabie saoudite depuis l'apparition de la maladie en 2012.

ENCEINTE : QUELS ALIMENTS CONSOMMER ?

Il est conseillé en général de faire attention à son alimentation. Mais lorsque l'on est enceinte, il faut redoubler de vigilance. Certains nutriments vous sont essentiels à vous et votre enfant. Quelle est l'alimentation à privilégier pendant la grossesse?

Les indispensables

La vitamine B9 (ou folates) :

Certains gynécologues la prescrivent même aux femmes qui n'en sont encore qu'au stade du désir d'enfant. C'est dire à quel point elle est jugée comme indispensable.

La bonne dose : 200 à 300 g/adulte/jour et 400 g/jour pour une femme enceinte pendant les 3 premiers mois de grossesse.

Où la trouver : dans les légumes à feuilles (épinards, mâche, salades), les asperges, le foie de veau... Mais attention, elle est très sensible à la chaleur alors alternez les préparations crues et cuites.

Le calcium :

Les os de la femme enceinte sont mis à rude épreuve durant la grossesse en raison de la prise de poids. Par ailleurs, elle doit absorber suffisamment de calcium pour la construction du squelette de son enfant et pour assurer son allaitement.

La bonne dose : 3 à 4 produits laitiers par jour.

Où le trouver : au choix parmi ces portions (jamais de produits laitiers totalement écrémés) : 1 verre de lait, 1 yaourt, 2 petits-suisses, 30 g d'emmental, 100 g de fromage blanc... On peut aussi boire des eaux minérales riches en calcium (avec plus de 150 mg/litre) si l'on n'aime pas les laitages, mais cela ne remplacera pas tous les nutriments que l'on trouve dans le lait, ne serait-ce que la vitamine D.

Bon à savoir : la vitamine D augmente la



capacité de l'organisme à absorber le calcium des aliments. Votre médecin pourra vous prescrire une ampoule durant le 3^e trimestre de grossesse.

Le fer :

La femme enceinte a grandement besoin pour construire les muscles et le sang de son bébé, mais aussi pour augmenter son volume sanguin (un surplus d'hémoglobine indispensable pour irriguer le fœtus et le placenta).

La bonne dose : chaque semaine, de la

viande rouge, du foie, des coquillages (les femmes enceintes devront les consommer bien cuits pour éviter la listérose), des œufs.

Et si ça ne suffit pas : si les prises de sang prescrites toute au long de la grossesse expriment une carence, votre médecin vous supplémenteira en fer.

L'iode :

Les besoins augmentent pendant la grossesse car, si cet oligo-élément joue un rôle dans le bon fonctionnement de la

glande thyroïde, il est également nécessaire au bon développement du cerveau de l'enfant.

La bonne dose : elle est atteinte en utilisant du sel iodé pour saler les plats et en mangeant 1 à 2 fois par semaine des poissons de mer (cabillaud, maquereau, merlan...) et des produits laitiers.

Bon à savoir : les femmes qui risquent une déficience sont les végétariennes, celles qui vivent deux grossesses très rapprochées ou souffrent de vomissements intenses durant le premier trimestre.

LES UV ATTAQUENT LA PEAU PENDANT ET APRÈS L'EXPOSITION

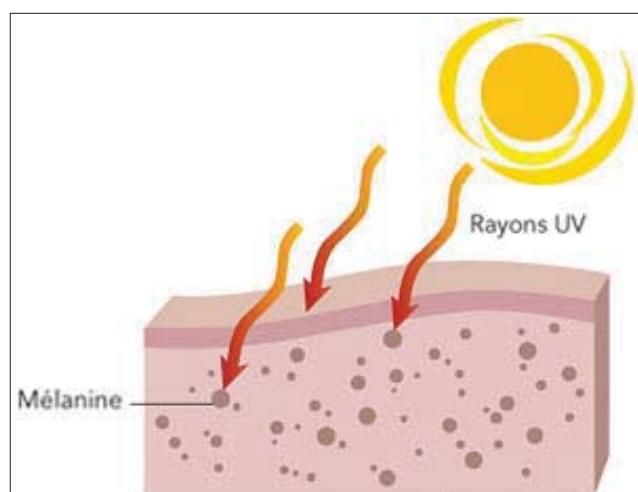
Les ultraviolets du soleil et des cabines de bronzage attaquent la peau pendant l'exposition et continuent de la détériorer après l'exposition, selon les résultats d'une nouvelle étude scientifique.

Ce n'est pas un scoop, se faire doré au soleil serait mauvais pour la peau. La nouveauté publiée dans la revue scientifique *Science* concerne les effets des ultra-violets sur la peau dans les heures qui suivent l'exposition aux UV. En effet, la moitié des altérations de l'ADN de l'épiderme se produisent dans l'obscurité après l'exposition aux ultraviolets.

Les chercheurs de l'Université de médecine de Yale (Etats-Unis) ont exposé des souris et des cellules mélanocytes humaines (qui pigmentent la peau) à des ultraviolets.

Les résultats de cette étude révèlent que s'exposer à des ultraviolets, ceux du soleil ou des lampes de bronzage, peut endommager l'ADN dans les mélanocytes, en produisant la mélanine et que ces altérations continuent de se développer dans l'obscurité.

Jusqu'à présent, les scientifiques pensaient que la mélanine protégeait la peau en bloquant les UV. Les conclusions de cette



expérience dévoilent que la mélanine aurait des effets à la fois cancérogènes et protecteurs.

« Si on regarde à l'intérieur de la peau d'un adulte, la mélanine protège effectivement contre les dommages infligés par les

rayons ultraviolets, agissant comme un bouclier », explique le professeur Douglas Brash, professeur de dermatologie à l'Université de Yale. « Mais, elle a aussi des effets néfastes ».

« Être exposé à des ultraviolets, ceux du soleil ou des lampes de bronzage, peut endommager l'ADN dans les mélanocytes, les cellules qui pigmentent la peau en produisant la mélanine qui lui donne sa couleur », expliquent les chercheurs. Et cette dégradation de l'ADN est la cause majeure de la forme la plus fréquente du cancer de la peau, le mélanome.

« Les effets néfastes de ce phénomène devraient néanmoins pouvoir être neutralisés car ce processus chimique est lent », soulignent les chercheurs. « Une crème solaire appliquée le soir, après le bain de soleil, pourrait par exemple le bloquer ».

Pour autant, rappelons que le 1^{er} janvier 2015, l'Australie a interdit les cabines de bronzage comme l'avait déjà fait en 2009 le Brésil. Une résolution destinée à lutter contre la prolifération des cancers de la peau et à protéger les jeunes générations. L'Académie de médecine appelle les pouvoirs publics français à suivre ces exemples.

UNE CRÈME PERMETTRAIT D'EFFACER LES TATOUAGES

Une nouvelle crème serait efficace pour effacer un tatouage, selon un chercheur canadien. Cette innovation technologique permettrait d'échapper à l'opération au laser, douloureuse, parfois inefficace et qui peut laisser des cicatrices.

Le dauphin niché dans le creux de vos reins ne vous paraît plus aussi joli et sexy qu'à vos 15 ans ? Mais voilà, l'idée de l'opération au laser pour vous débarrasser de ce souvenir de votre adolescence vous fait un peu peur... Bonne nouvelle, des chercheurs canadiens ont mis au point un crème capable de ce tour de magie.

La crème développée par Alex Falkenham, du département de pathologie de la faculté de médecine de la Dalhousie University (Canada) s'appelle Bisphosphonate Liposomal Tattoo Removal (BLTR). Elle est testée sur des oreilles tatouées de cochon. Elle serait conçue pour absorber les couleurs du tatouage, donc le faire disparaître. L'encre injectée lors d'un tatouage est digérée par des cellules immunitaires, les macrophages. Lors de ce processus, une partie des cellules évoient vers les ganglions lymphatiques (le siège de production des cellules immunitaires) et l'autre reste sous l'épiderme rendant le tatouage visible.

Cette crème serait capable d'attirer de nouveaux macrophages vers les cellules pigmentées pour les transporter vers les ganglions. A force, le tatouage disparaîtrait.

« Les macrophages sont reconnus pour être les plus gros mangeurs du système immunitaire », explique Alec Falkenham, inventeur de la crème.

« Ils consomment les substances étrangères, comme les pigments des tatouages, afin de protéger les tissus alentour. Lorsque de nouveaux macrophages viennent chasser les liposomes des cellules qui contenaient les pigments, ils prennent aussi avec eux les pigments pour les emmener aux ganglions lymphatiques, et entraînent l'effacement du tatouage », précise Alec Falkenham.

Une solution indolore et plus efficace

Cette solution indolore serait plus efficace que le laser pour effacer toutes les couleurs. En effet, en plus d'être extrêmement douloureuse, l'opération au laser n'obtient pas de bons résultats sur le jaune et le vert. Alors que la crème absorberait tous les pigments et ne laisserait pas de cicatrices.

Cette technologie a déjà été déposée et le fonds "Springboard Atlantic and Innovacorp Early Stage Commercialization" aide le chercheur à la développer pour proposer une pommade au grand public.

POUR MINCIR, MANGEZ PLUS DE FIBRES

Pour maigrir, il suffirait de manger plus de fibres, selon les résultats d'une étude scientifique publiée dans la revue Annals of Internal Medicine.

Essentielles pour la santé, les fibres permettent un bon transit intestinal, une régulation de la glycémie et une diminution du taux de mauvais cholestérol. Elles protègent aussi le cœur et diminuent le risque de développer le cancer du colon. Elles seraient aussi efficaces pour perdre du poids, selon les conclusions d'une nouvelle étude scientifique américaine publiée dans la revue *Annals of Internal Medicine*.

Les chercheurs de l'Ecole de Médecine de Université du Massachusetts (Etats-Unis) ont suivi pendant un an 240 personnes en surpoids. Pendant la durée de l'étude, une partie des obèses a suivi les recommandations nutritionnelles de l'American Heart Association et tenu un régime restrictif. Les autres ont augmenté la quantité journalière de fibres.

Les résultats de l'étude révèlent que les participants des deux groupes ont obtenu une perte de poids équivalente. Les premiers ont perdu 2,7 kilos et les seconds 2,1 kilos. « Un régime alimentaire restrictif et plus complexe peut entraîner jusqu'à 1,7 kg de perte de poids en plus. Cependant, une approche simplifiée de la réduction de poids par la consommation de fibres peut être une alternative raisonnable pour les personnes qui ont du mal à suivre des régimes diététiques plus compliqués » explique Yunsheng Ma, professeur associé au département de médecine de l'Université.

« L'action des fibres aide à perdre du poids. Peu énergétiques, les fibres alimentaires pèsent en



moyenne 2 kilocalories par gramme (contre 4 pour les glucides digestibles comme l'amidon des féculents ou les sucres). Et elles apportent rapidement un sentiment de satiété qui aide à réduire la quantité de nourriture

absorbée et à diminuer l'apport calorique journalier » explique Amélie Laloux, diététicienne. « Elles sont essentielles pour maigrir ». L'apport nutritionnel conseillé (ANC) est de 25 grammes de fibres par jour. Pour

faire le plein de fibres alimentaires, on cuisine les légumes, les légumineuses, on mange des céréales complètes et on ajoute à nos plats des fruits secs et des oléagineux.

BOURBON, UN NOUVEAU VIRUS MORTEL PROPAGÉ PAR LES TIQUES A ÉTÉ DÉCOUVERT

Un homme est mort à la suite de morsures de tiques. En cause, un nouveau virus nommé Bourbon dont les symptômes sont fièvres, nausées et maux de tête.

La tique déjà connue pour transmettre la maladie de Lyme serait aussi responsable de la contamination par le virus « Bourbon », un virus mortel qui a tué un homme en bonne santé en 11 jours, selon le Centre de contrôle et de prévention des maladies américain (Centers for disease control and prevention, CDC).

Un homme de 50 ans et en bonne santé a été mordu à plusieurs reprises par des tiques. A la suite de ces attaques, il s'est plaint de fièvre, de nausée et de maux de tête. Dans un premier temps, il a été soigné avec de la doxycycline, un antibiotique qui traite plusieurs types d'infections dues à des bactéries ou des pro-

tozoaires, rappelle le compte rendu de la revue des maladies infectieuses émergentes des CDC (Emerging Infectious Diseases journal). Mais son état de santé a empiré, l'infection ayant touchée les fonctions rénales et pulmonaires. Il est décédé 11 jours après l'apparition des premiers symptômes.

Depuis le printemps 2014, les autorités sanitaires ont cherché à identifier la cause de ce décès brutal. Ils ont identifié un nouveau virus qu'ils ont nommé Bourbon du nom du comté où vivait le patient. « Les résultats de nombreux tests pour un grand nombre de maladies infectieuses étaient négatifs, un échantillon de sang du malade a été envoyé à un laboratoire des CDC pour des analyses supplémentaires » rappelle le compte rendu. « Les chercheurs des CDC ont déterminé qu'il s'agissait d'un nou-



veau virus, après avoir utilisé une technologie moléculaire avancée de détection (AMD)».

« Ce genre de virus de la famille des thogotovirus pourrait se transmettre par les tiques ou

d'autres insectes (comme les moustiques). En effet, ce groupe de virus est lié à des tiques ou des moustiques dans certaines parties d'Europe, d'Asie et d'Afrique » estiment les chercheurs du CDC.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DES MALADIES RARES **2 millions d'enfants atteints de maladies rares et orphelines en Algérie**

Par Sonia Belaidi

La Journée mondiale des maladies rares est célébrée le 28 février de chaque année à travers le monde. Cette occasion sera mise à profit pour sensibiliser les professionnels de la santé, le grand public et les autorités, sur les maladies rares et leur impact sur la vie des patients en Algérie.

Une maladie rare est toute maladie dont la prévalence concerne moins d'une personne sur 2000. A ce sujet, le nombre de maladies orphelines est de 8000 et 300 d'entre elles sont répertoriées.

Dans ce cadre, le Dr Hamlaoui précise que 80% des maladies rares sont d'origine génétique (gènes défaillants) et 20% sont causées par des facteurs environnementaux (médicaments, pollutions, produits toxiques et stress).

2 millions d'enfants atteints de maladies rares et orphelines en Algérie selon le professeur Mohamed Hamlaoui, chef d'unité pédiatrique au CHU Nafissa Hamoud (ex-Parnet). En Algérie, la journée mondiale sera célébrée le 28 février 2015 à Alger par les associations du syndrome Williams et Beuren et Shiffa des maladies neuromusculaires en partenariat avec Genzyme A Sanofi Company.

En néphrologie comme en pédiatrie, en neurologie et en hématologie, il y a de nombreuses maladies orphelines, très souvent héréditaires.

Les maladies orphelines, avec une atteinte rénale prédominante ou majeure, les plus fréquemment rencontrées dans notre pays sont : la maladie de Fabry, le syndrome d'Alport, la cystinose, la néphronophytose, les syndromes néphrotiques génétiques, l'hémoglobinurie paroxystique nocturne (ou HPN), le syndrome hémolytique et urémique génétique (ou SHU atypique)

Leur prise en charge est difficile puisqu'elle nécessite un suivi rigoureux depuis le bas âge. Meddad Faiza, présidente de l'Association syndrome Williams et Beuren, indique que «des obstacles bureaucratiques empêchent les enfants atteints de maladies orphelines d'accéder

à plus d'égalité» et d'ajouter: «Des enfants souffrant de différents handicaps peuvent s'inscrire dans des écoles spécialisées. Mais ce n'est pas le cas pour les nôtres. Ils sont autistes, trisomiques ou atteints de maladies rares. Plusieurs milliers d'enfants victimes de handicap physique ou mental souffrent aujourd'hui de margination. Ils grandissent sans aucune prise en charge sociale, scolaire, parfois même médicale, faute de structures spécialisées et de personnel qualifié. Il est très difficile de vivre en Algérie avec un enfant ayant une pathologie, atteinte de xeroderma pigmentosum». Les enfants souffrant de cette maladie sont aussi appelés «enfants de la Lune».

S'agissant des causes génétiques, les spécialistes affirment que la consanguinité est le facteur majeur responsable de ces pathologies, appellant ainsi les couples à faire un test génétique prénatal.

En outre et en ce qui concerne le diagnostic, les experts algériens évoquent le dépistage ciblé destiné aux enfants issus de familles présentant un ou plusieurs enfants atteints de maladies rares.

L'Algérie compte parmi les rares pays du Maghreb et d'Afrique qui prennent en charge les maladies orphelines, même les plus coûteuses.

Il est bon de souligner que les efforts financiers consentis sont colossaux. Les médicaments pour la maladie de Fabry, la cystinose, les syndromes néphrotiques sont importés et «distribués» aux malades en milieu hospitalier. La prévention est la seule solution à long terme, grâce au conseil génétique, grâce aux chercheurs cliniciens et biologistes qui dépisteront les cas index ou multiplex.

Notre pays passera progressivement de la phase actuelle, marquée essentiellement par le diagnostic phénotypique (on attend les symptômes et on traite) vers la phase de diagnostic génétique précoce. Les spécialistes估计ent que nous avons toutes les raisons d'être optimistes et de donner de l'espoir à tant de patients et de familles.

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé, lundi à Ouargla, que l'Etat encourageait l'investissement privé dans le secteur de la santé, en tant que secteur complémentaire du service public.



«L'Etat encourage l'investissement privé dans le secteur de la santé, car il vient en complément des prestations médicales assurées par le secteur public, et constitue un acquis pour l'Algérie, dans la mesure où il promeut le service public visant l'amélioration du cadre de vie du citoyen», a indiqué le ministre, lors de son inspection de structures de la santé, au deuxième jour de sa visite de travail dans cette wilaya.

M.Boudiaf a, dans ce cadre, insisté sur la nécessité de «réglementer» les activités des structures médicales privées, au même titre que celles du secteur public, en vue, a-t-il dit, d'éviter que «les activités des cliniques et hôpitaux ne revêtent un caractère uniquement commercial, au détriment de la santé du pa-

cient». Les opérateurs privés dans le secteur de la santé sont appelés à refléchir à l'intégration de services des urgences au niveau de leurs structures médicales, afin d'assurer un service médical «de qualité» au citoyen, a-t-il ajouté.

«La formation des personnels du secteur de la santé, corps d'administration, paramédical et médical, se poursuit», a souligné le ministre, ajoutant que les responsables du secteur s'emploient à l'encouragement de la formation continue, à la faveur de l'organisation de rencontres scientifiques et de journées d'études.

Au deuxième jour de sa visite de travail, le ministre de la Santé s'est enquis, au chef lieu de wilaya, des activités de l'établissement hospitalier «Mère-Enfant»

de la cité Sidi Abdellah, avant de se rendre, dans la daïra d'El-Hedjira (80 km de Ouargla), où il a inspecté le chantier de l'hôpital «60 lits», devant être réceptionné prochainement, selon les responsables du secteur.

Il a ensuite procédé au lancement d'un projet d'hôpital de 60 lits, s'étendant sur une superficie de 8.300 m², dans la localité d'El-B'hour, commune de Témacine.

Le ministre de la Santé a clôturé sa tournée dans la daïra de Touggourt, par l'inauguration d'un service d'assistance médicale d'urgences (SAMU) et l'inspection du projet de réalisation d'un hôpital de 240 lits, actuellement à 70% de réalisation par une entreprise chinoise, a-t-on expliqué à la délégation ministérielle.

Faire manger de l'arachide aux nourrissons réduit les allergies



Faire consommer des aliments contenant des cacahuètes à des nourrissons réduit de 81% le risque qu'ils deviennent allergiques à cette arachide, montre un essai clinique très encourageant dont les résultats sont publiés lundi.

Cette recherche a été effectuée sur la base d'observations au Moyen-Orient où très peu d'enfants souffrent d'allergies aux cacahuètes comparativement à des jeunes de mêmes origines ancestrales vivant au Royaume-Uni.

Les nourrissons commencent à consommer cette arachide très tôt contrairement à de nombreux pays qui recommandent de ne pas donner de cacahuètes aux très jeunes enfants qui présentent un risque d'allergie.

Cet essai clinique a porté sur plus de 600 enfants âgés de quatre à onze mois, précisent les chercheurs britanniques, dont le Dr Gideon Lack du King's College à Londres, qui ont mené cette recherche parue dans le *New England Journal Of Medi-*

cine

La moitié des nourrissons choisis au hasard ont été soumis pendant cinq ans à un régime sans cacahuète tandis que les autres ont consommé au moins six grammes de protéines de cacahuète par semaine. Quand les enfants ont atteint cinq ans, les médecins ont constaté une réduction de 81% de cette allergie chez ceux qui avaient commencé à en manger

très jeunes.

«Une étude qui montre un bienfait de cette ampleur dans la prévention des allergies aux cacahuètes est sans précédent», estime le directeur de l'Institut américain des allergies et des maladies infectieuses (NIAID), le Dr Anthony Fauci. «Ces résultats peuvent bouleverser notre approche de prévention des allergies alimentaires.»

«Avant

2008, les guides cliniques recommandaient d'éviter la consommation d'aliments potentiellement allergènes chez les très jeunes enfants présentant un risque élevé de développer une allergie», explique le Dr Daniel Rotrosen, directeur de la division des allergies au NIAID.

«Alors que de récentes études ne montrent aucun bienfait dans les approches consistant à éviter les allergènes, ce dernier essai clinique est le premier à montrer que la consommation précoce d'aliments contenant des protéines de cacahuète est bénéfique et identifie une approche efficace pour faire face à un sérieux problème de santé publique», souligne le Dr Lack.

Il souligne cependant que les parents de nourrissons et de jeunes enfants qui ont de l'eczéma ou une allergie à des œufs doivent consulter un médecin avant de donner des aliments contenant de l'arachide.

La clôture du 1^{er} Festival culturel international de poésie arabe classique a été marquée, lundi soir à Biskra, par des déclamations poétiques de «haute volée», particulièrement appréciées par le public présent à la salle El Fikr oual Adab.

BISKRA

Déclamations de «haute volée» en clôture du Festival international de poésie arabe classique

L'un des passages les plus remarqués fut celui de la poétesse algérienne Rabea El Adawiya Badri qui s'était distinguée, l'année dernière, lors du concours national «Ali-Mâachi» des jeunes créateurs. Elle a déclamé, lors de la clôture du festival de Biskra, son texte «El maout takbourou fiki ya Gaza» (la mort te grandit ô, Ghaza), suscitant une grande émotion dans la salle.

La scène du festival a accueilli, tout au long de sa manifestation, de nombreux poètes algériens dont Abdelladjid Gherib, Miloud Khizar, Mohamed-Amine Bahri, Lazhar Adjiri ou encore Ahmed Abdelkrim, aux côtés de poètes de pays arabes comme Samy Ahmed et Suzanne Ali (Syrie), Ali Cheninat (Jordanie), Ibrahim Al Djafri (Arabie Saoudite) et Arafat Al Dik (Palestine).

La cérémonie de clôture qui s'est poursuivie jusqu'à une heure tardive



de la nuit, a donné lieu à la remise d'attestations d'honneur et du «trophée du festival» qu'avait également reçu, à titre d'hommage, le 18 février 2015 à l'ouverture de la manifestation, le poète biskri Abou El Kacem Khemar.

Tous les participants avaient aupar-

avant été conviés à des randonnées touristiques dans des oasis des Zibans, sur le tombeau du compagnon du Prophète (QSSS), Okba Bnou Nafaa El Fihri, dans la commune éponyme, et sur les pittoresques gorges d'El Kantara.

Le Théâtre régional de Constantine met la dernière main à la pièce

«Salah-Bey»



23 avril prochain, le volet «théâtre» de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», relate l'histoire du Bey Salah, né à Izmir, en Turquie et arrivé à Alger à l'âge de 16 ans où il exerça le métier de serveur au café de la Marine, fréquenté par les janissaires et les corsaires.

Le courage et l'intelligence du jeune Salah, engagé dans la milice, lui valurent de grimper rapidement dans la hiérarchie militaire pour devenir officier, avant d'être muté à Constantine où il se maria avec la fille du Bey de l'époque.

Sa contribution héroïque et déterminante dans la dé-

fense, à l'appel du Dey Osman Pacha, de la régence d'Alger que les Espagnols tentaient d'envahir, lui avait valu l'estime de ce dernier qui n'avait pas tardé à l'investir à la tête du beylicat de Constantine.

La pièce théâtrale, mise en scène par Tayeb Dehimi, est constituée de plusieurs plateaux traitant de la vie artistique de la société constantinoise de l'époque, où la femme était partie intégrante du monde de la musique, de la poésie et de la chanson.

Les derniers moments tragiques de Salah Bey, surnommé «Bey El Beyat» (le Bey des Beys), condamné à mort par le Dey Hassan Pacha, constituera l'une des scènes les plus fortes de cette œuvre de 90 minutes.

Plaidoyer pour l'introduction du design aux programmes des écoles régionales des Beaux-arts

Les participants au 3^e colloque pédagogique sur l'enseignement du design, ouvert lundi à Mostaganem, ont plaidé pour l'introduction de cet aspect artistique aux programmes d'enseignement des écoles régionales des Beaux-arts. Le directeur de l'école régionale des Beaux-arts de Mostaganem, l'artiste Hachemi Amour a insisté sur l'importance d'introduire un module de design aux programmes d'enseignement, soutenant que cet aspect est utilisé dans plusieurs œuvres artistiques.

L'art du design a un large

champ d'utilisation en innovation ayant un lien avec les technologies de communications modernes, la mode et la construction automobile, a-t-on souligné. Les participants ont appelé aussi à uniformiser les programmes des écoles régionales des Beaux-arts ainsi que les outils de gestion pédagogique. Les organisateurs ont programmé, pour ce colloque, cinq ateliers abordant le design industriel, le design des choses, le design des bacs à ordures, le design d'éclairage et le design des sièges en vue de faire connaître les

formes de design et les moyens utilisés. En marge de cette rencontre, deux réunions ont été retenues, l'une regroupant les directeurs des études des écoles régionales des Beaux-arts pour examiner le dossier des outils de gestion pédagogique et l'autre des enseignants en design. Organisé par l'Ecole régionale des Beaux-arts de Mostaganem, le colloque regroupe, jusqu'au 26 février, quelque 120 étudiants de toutes les écoles régionales des Beaux-arts du pays et de l'Ecole supérieure des Beaux-

CONSTANTINE, CAPITALE DE LA CULTURE ARABE : L'ONCI a pour mission «l'exécution» du programme culturel et artistique

L'Office national de la culture et de l'information (ONCI) «n'est que l'exécutant du programme culturel et artistique arrêté pour la manifestation Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», a indiqué hier à Constantine le directeur de l'office, Lakhdar Bentorki.

Intervenant au cours d'une conférence de presse consacrée à la présentation du programme de la manifestation, M. Bentorki a précisé que l'organisme qu'il dirige s'attèle actuellement à la «préparation des spectacles de l'ouverture populaire et officielle de l'événement, conformément aux orientations de la tutelle».

Le directeur de l'ONCI, soulignant que l'office est «un des départements du commissariat de la manifestation», a affirmé que les missions qui lui ont été confiées «sont les mêmes» que celles accomplies lors des manifestations «Alger, capitale 2007 de la culture arabe», et «Tlemcen, capitale 2011 de la culture islamique 2011».

M. Bentorki a également soutenu que cette rencontre vise à «lever toute opacité» qui pourrait entourer les missions de l'ONCI dans le cadre de cette grande manifestation culturelle et à «éclairer l'opinion publique».

Il a aussi tenu à souligner que l'ONCI «ne s'est en aucun cas accaparé les programmes ou le budget de l'événement, mais se limite à exécuter des tâches précises».

A une question relative au budget alloué au programme de l'ONCI, M. Bentorki a affirmé qu'il ne peut avancer de chiffre «du fait de la nature de la mission de l'office», et expliqué que l'office est «chargé de mettre à la disposition des réalisateurs des spectacles les moyens humain et techniques nécessaires à un travail professionnel».

Il a également ajouté que l'ONCI négocie «les cachets des artistes et des troupes devant prendre part aux divers spectacles», avant de préciser que le coût du programme confié à l'ONCI «sera arrêté une fois les spectacles montés».

Dans les détails, M. Bentorki a précisé qu'outre les spectacles de l'ouverture populaire, qui prévoit une grande parade avant la présentation d'un spectacle intitulé «Malhamet Kacentina» (L'Épopée de Constantine), l'ONCI se chargera de la réception des délégations des 21 pays arabes conviés et de l'organisation de semaines culturelles arabes dans neuf (9) wilayas littorales, après leur passage par Constantine.

L'office se chargera également de l'organisation de semaines culturelles des wilayas tout au long de l'année culturelle, et assurera une tournée des artistes algériens dans la ville des Ponts et dans d'autres wilayas. A une question relative aux artistes arabes devant prendre part aux semaines culturelles de leur pays à Constantine, M. Bentorki a répondu que tout pays convié «est souverain» dans le choix du contenu du programme qu'il propose.

APS

BRAHIM GHALI:
«Le gouvernement sahraoui appelle à l'ouverture d'une enquête urgente sur les violations marocaines des droits de l'homme»



Le gouvernement sahraoui a appelé la communauté internationale, à leur tête l'ONU, à «ouvrir une enquête urgente» pour mettre à nu les violations marocaines des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés, a déclaré lundi l'ambassadeur sahraoui à Alger, Brahim Ghali.

«Les Sahraouis ont tous vécu une semaine (la semaine dernière) sanglante et horrifiante dans les territoires sahraouis occupés, en raison des violations des droits de l'homme commises par les forces de l'ordre marocaines qui ont causé la mort du jeune Mohamed Lamine Haidalla et l'avortement à la citoyenne El-Moussaoui Lala qui a été enlevée et torturée», a affirmé M. Brahim Ghali dans une déclaration à l'APS, mettant en avant «les campagnes d'arrestation et les exactions dont sont victimes les détenus sahraouis». «La communauté internationale, en premier lieu l'ONU sont appelées à ouvrir une enquête urgente sur les violations des droits de l'homme commises par le régime marocain dans les territoires sahraouis occupés», a ajouté M. Ghali.

«L'omerta imposée par les différents acteurs de la communauté internationale à l'égard de ces crimes et graves violations marocaines, constitue un crime contre l'humanité», a-t-il précisé.

«Face à la grave escalade de la violence contre les citoyens sahraouis dans les territoires occupés, le gouvernement sahraoui insiste sur l'impératif d'élargir le mandat de la Minurso à la protection des droits de l'homme et la publication de rapports sur la situation des droits de l'homme au Sahara occidental ainsi que la dénonciation du pillage des richesses sahraouies par les autorités d'occupation marocaines», a-t-il conclu.

LIBYE
Le Parlement reconnu suspend sa participation au dialogue

Le parlement libyen reconnu par la communauté internationale a décidé lundi de «suspendre» sa participation au dialogue sur l'avenir politique en Libye organisé sous l'égide de l'ONU, ont indiqué des députés.

«La chambre des représentants a voté aujourd'hui (lundi, ndlr) en faveur de la suspension de sa participation au dialogue et a convoqué la commission du dialogue pour consultation», a annoncé le député Issa Al-Aribi cité par des médias.

Une nouvelle réunion de dialogue sur l'avenir de la Libye doit être organisée prochainement au Maroc à l'invitation de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL).

La Libye, en crise politique depuis la chute de l'ancien régime en 2011, est dirigée par deux gouvernements rivaux et deux Parlements parallèles qui se disputent le pouvoir. Des représentants des deux parlements ont tenu le 11 février à Ghadames, dans le sud libyen, des discussions indirectes sous l'égide de l'ONU.

PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES AU SOUDAN **La campagne débute sur fond de boycott**

La campagne électorale pour les scrutins présidentiels et législatifs prévus du 13 au 15 avril prochain au Soudan a débuté ce mardi pour laquelle le Président sortant Omar el-Béchir est pratiquement assuré d'être réélu en raison du boycott que ses adversaires comptent mettre en place.

Selon la Commission électorale nationale (NEC), 13.600.000 de personnes sont inscrites sur les listes électorales, pour une population estimée à 35 millions d'habitants.

Le parti d'Omar el-Béchir, à la tête du pays depuis 25 ans, le Parti du Congrès national (PCN) doit tenir dès mardi matin son premier meeting à Khartoum, un acte que ne comptent pas poser les 14 autres candidats, selon la NEC.

Aucun des principaux partis d'opposition, le DUP ou le parti Oummah, n'alignent de candidat pour la présidentielle. Leurs leaders ont lancé un appel au boycott des élections comme ils l'avaient déjà fait en 2010.

Une campagne électorale limitée

En effet, l'opposition a signé, en décembre dernier, un accord baptisé «Appel du Soudan» dans lequel elle réclame «un gouvernement de transition garant de la tenue d'élections



impartiales». Certains vont même plus loin en lançant une pétition afin qu'Omar el-Béchir quitte le pouvoir.

«Nous ne disons pas que nous voulons que personne ne vote, nous offrons juste un espace à ceux qui veulent dire non», explique Rabah al-Mahdi, fille du chef du parti d'opposition Oummah et membre du comité responsable des médias pour l'Appel du Soudan.

Pour certains, c'est une élection à un candidat. «Les autres candidats ne sont même pas vraiment connus du public, ils n'appartiennent pas aux principaux partis politiques, donc je pense que c'est une élection à un candidat», estime Khaled al-Tijani, ancien rédacteur en chef d'un quotidien soudanais.

Violences sans fin au Darfour

Les forces soudanaises ont lancé en novembre une offensive au Darfour ainsi que dans les Etats du Nil

Bleu et du Kordofan-Sud qui connaissent encore la guerre pour tenter d'y défaire l'insurrection qui s'oppose depuis 2003 au gouvernement de Khartoum.

La plupart des combats ont eu lieu dans la zone montagneuse de Jebel Marra. Des milliers de personnes sont chassées de chez elles chaque semaine par les violences. En deux mois, les combats entre les forces armées soudanaises et les rebelles au Darfour ont chassé de chez elles plus de 41.000 personnes, selon l'ONU.

«Les organisations humanitaires ont recensé les besoins de 41.304 personnes déplacées» au Nord-Darfour et dans la zone de Jebel Marra, a précisément le bureau des Affaires humanitaires de des Nations unies (OCHA) dans son bulletin hebdomadaire.

En une décennie, plus de 300.000 personnes sont mortes et 2,5 millions ont été déplacées, toujours selon des chiffres de l'ONU.

MOZAMBIQUE **Un mandat prolongé pour les observateurs militaires étrangers**

Le mandat des observateurs militaires étrangers, appelés en renfort en octobre après deux ans de guérilla larvée avec l'opposition de la Renamo, a été prolongé, a annoncé le gouvernement mozambicain.

«Les deux parties sont d'accord sur le principe de la prorogation» du mandat de la mission, a déclaré à la presse le ministre de l'Agriculture José Pacheco, chef de file des discussions avec la Renamo.

La mission, composée de près d'une centaine d'hommes dont 23 étrangers, venus de huit pays, dont l'Italie, le Portugal et la Grande-Bretagne, a été constituée en octobre pour surveiller l'application d'un accord de cessez-le-feu signé début septembre avec le leader historique de la Renamo Afonso Dhlakama, juste avant les élections générales.

Les pourparlers restent dans l'imasse à cause de la mésentente sur les modalités de démilitarisation de la

Renamo et d'intégration de ses hommes dans l'armée régulière et la police. La Renamo est issu de l'ancienne rébellion qui a affronté le Frelimo au pouvoir pendant seize ans de guerre civile (1976-1992). Le parti siège au Parlement depuis la fin du conflit. Son leader Afonso Dhlakama a repris le maquis fin 2012 et des heurts armés ont fait des dizaines de morts en deux ans, inquiétant les investisseurs étrangers attirés par les immenses réserves houillères et gazières découvertes dans le nord du pays.

Après avoir contesté les élections du 15 octobre, M. Dhlakama a finalement rencontré début février le président nouvellement élu, Filipe Nyusi, afin de faire baisser la tension des dernières semaines.

La Renamo revendique entre autre une nouvelle loi électorale, une part des ressources du sous-sol et suggère d'accorder une autonomie politique et fiscale aux onze provinces du pays.

ÉGYPTE **Dissolution de 169 ONG affiliées aux Frères musulmans**



Les autorités égyptiennes ont ordonné la dissolution de 169 organisations non-gouvernementales (ONG) affiliées aux Frères musulmans, a indiqué lundi une source officielle. La dissolution de ces ONG s'inscrit dans la lignée d'une décision antérieure de la Cour des affaires urgentes interdisant les activités des Frères musulmans et ordonnant la saisie de tous les avoirs du groupe, a indiqué le ministère de la Solidarité sociale dans un communiqué cité par le site officiel Ahram Online.

En décembre 2013, le gouvernement égyptien a décreté les Frères musulmans, confrérie à laquelle appartient l'ex-président déchu Mohamed Morsi, organisation «terroriste». En février 2014, un tribunal égyptien a également inscrit la confrérie sur la liste des organisations terroristes.

YÉMEN**Le président Hadi revenu sur sa démission, veut un dialogue hors de Sanaa**

Le président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi, réfugié à Aden, est officiellement revenu sur sa démission hier après avoir appelé la veille à la poursuite du dialogue de sortie de crise hors de la capitale Sanaa contrôlée depuis plusieurs mois par une milice chiite.



M. Hadi, dont la démission annoncée en janvier sous la pression des miliciens chiites appelés Houthis n'a jamais été entérinée par le Parlement, a dans une lettre adressée à l'Assemblée (Parlement), informé les députés du retrait de sa démission.

Samedi dernier, le président Hadi (69 ans) avait réussi à fuir Sanaa et est réapparu à Aden, (sud) où il avait déjà déclaré assumer ses fonctions qualifiant de «nulles et non avouées» toutes les mesures prises par les Houthis.

«Sauver ce qui peut encore être sauvé»

Dans la même lettre, le président Hadi appelle les députés à coopérer avec lui pour «sauver ce qui peut encore être sauvé et normaliser la situation sécuritaire et économique dans toutes les provinces» du Yémen.

M. Hadi a également appelé les ministres du gouvernement démissionnaire à «se rendre immédiatement à Aden pour se réunir», a indiqué un de ses assistants. Le Premier ministre Khaled Bahah avait démissionné au même moment que le président après que les Houthis eurent pris d'assaut le palais présidentiel et encerclé la résidence du

chef de l'Etat. Le Premier ministre yéménite reste assigné à résidence à Sanaa, tout comme des ministres et d'autres responsables gouvernementaux. Lundi, la milice chiite des Houthis avait exigé des membres du gouvernement démissionnaire qu'ils gèrent les affaires courantes, sous peine d'être traduits en justice pour «trahison».

Venus du nord, les Houthis étaient entrés dans Sanaa en septembre 2014 et avaient progressivement renforcé leur emprise sur la capitale.

Hadi veut des discussions «dans un endroit sûr»

Dans un entretien téléphonique avec l'émissaire de l'ONU au Yémen Jamal Benomar, le président hadi a demandé, depuis Aden, fief de ses partisans, que le dialogue pour une sortie de crise se poursuive hors de la capitale Sanaa.

M. Hadi a exprimé des «réerves quant à la poursuite du dialogue politique à Sanaa», a indiqué lundi l'émissaire de l'ONU. «Il a souhaité que (ce dialogue) soit déplacé» et se tienne «dans un 'endroit sûr' avec l'accord des participants».

Selon M. Benomar, M. Hadi a renouvelé son attachement au processus de transition politique et aux

efforts de l'ONU qui parraine des discussions destinées à trouver une solution politique à la crise qui n'a cessé de s'aggraver depuis six mois.

Il s'est également félicité, selon la même source, de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU qui a exigé le 16 février de la milice des Houthis de renoncer au pouvoir à Sanaa.

Le dialogue national, lancé il y a plus de six mois, porte notamment sur la transformation du Yémen en une fédération de six régions, une formule rejetée par les Houthis.

Pour rappel, le président Hadi avait réussi samedi à déjouer l'attention des gardes de la milice chiite qui le maintenaient en résidence surveillée à Sanaa depuis plusieurs semaines, pour gagner Aden.

Dans une première réaction, les six pays du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) -Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Oman, Qatar et Koweït- ont salué «un pas important qui affirme sa légitimité».

Ils ont appelé dans un communiqué le peuple yéménite et les partis à «soutenir le président dans l'exercice de toutes ses prérogatives constitutionnelles afin de mettre fin à la dangereuse situation créée par les Houthis».

RENSEIGNEMENT ET SÉCURITÉ**L'ONU veut doter de drones la plupart de ses missions de maintien de la paix**

L'ONU souhaite que la plupart de ses missions de maintien de la paix dans le monde soient dotées de drones pour mieux protéger les civils mais aussi ses Casques bleus.

Cette recommandation s'inscrit dans un vaste programme de modernisation détaillé dans un rapport d'experts de l'ONU. La Mission de l'ONU en République démocratique du Congo est déjà dotée de plusieurs drones de surveillance pour suivre les mouvements des groupes rebelles dans l'est du pays. «C'est un outil technologique essentiel pour les missions de terrain et la plupart des missions devraient en bénéficier», estime Jane Hotte Lule, qui a dirigé le groupe d'experts auteurs du rapport.

Celui-ci recommande aussi la création de Missions techniques spéciales chargées de renseigner le Conseil de sécurité sur les situations de crise à l'aide d'images par satellites et d'autres outils modernes de collecte de données en temps réel.

«Le Conseil ne peut pas rester dans l'ignorance des circonstances à partir desquelles il est amené à prendre des décisions», explique Jane Hotte Lule. «La technologie est si perfectionnée qu'il est impératif de la mettre au service du Conseil».

Ces recommandations risquent de se heurter à des réticences de la part des pays qui accueilleront ces missions et qui pourraient y voir une ingérence de l'ONU dans leurs affaires. Les membres permanents du Conseil pourraient aussi ne pas voir d'un très bon oeil d'autres pays membres moins bien équipés avoir par ce biais accès à des renseignements qu'il sont pour l'instant seuls à pouvoir se procurer.

Selon le rapport, beaucoup de missions sont très mal



équipées et leurs Casques bleus manquent de moyens de communication modernes. Le rapport ne donne pas de chiffres pour le financement du vaste programme de modernisation qu'il préconise. Selon Jane Hotte Lule, l'ONU fera appel à ses Etats membres.

Une des recommandations du rapport est la création d'un groupe de pays contributeurs de technologie qui fourniraient des drones et d'autres équipements de pointe. De nombreux pays qui participent à des missions de maintien de la paix s'inquiètent pour la sécurité de leurs Casques bleus, plongés dans des situations de violence et d'anarchie comme en Centrafrique ou au Mali.

Au moins 44 Casques bleus ont ainsi été tués dans le nord du Mali depuis le déploiement dans ce pays d'une mission de l'ONU en juillet 2013.

VIE CULTUELLE EN FRANCE
Un dîner et des ratés

CEM

Moment fort pour la classe politique française, le dîner annuel du Conseil représentatif des institutions juives de France, organisé cette semaine à Paris, a été marqué par des ratés qui ont fait les choux gras de la presse française. Les réseaux sociaux se sont mis de la partie pour se focaliser sur le ticket d'entrée imposé aux invités qui doivent s'acquitter de la somme de 900 euros, faisant dire à beaucoup d'internautes qu'il faut avoir les «dents solides» pour y accéder. Couru par tous les témoins de la classe politique française de gauche comme de droite, le moment est traditionnellement interdit à l'extrême droite française. Une tradition justement secouée par les propos du président du Conseil représentatif des institutions juives qui a enchaîné une série de propos, jugés «mal à propos» compris par des membres influents de la communauté juive de France. Invité d'une émission radiophonique de grande écoute, Roger Cukierman a mis sur le dos de «jeunes musulmans» les actes antisémites commis contre la communauté juive, et tracé un tableau presque «élogieux» de la présidente du Front national qu'il a jugée «irréprochable sur le plan personnel». Des prises de position qui ont été commentées diversément mais sans aucun soutien affiché par les membres influents de la communauté juive de France qui, dans leur grande majorité, ont rappelé la ligne rouge à ne pas franchir, à savoir la nécessité de maintenir l'extrême droite hors des instances de représentative de la communauté juive en France. Outre la gêne engendrée au sein de la communauté juive, les propos ont également suscité l'indignation des représentants de la communauté musulmane qui ont décommandé leur présence à ce dîner en signe de protestation. Invité d'honneur, le président François Hollande n'est pas resté insensible à ces ratés qu'il a essayé de tempérer, à sa façon, en expliquant comme le rapporte le quotidien *lemonde.fr* que «pour le seul mois de janvier 2015, il y a eu autant d'actes anti-musulmans que durant toute l'année 2014».

NUCLÉAIRE**L'Iran espère un règlement rapide des questions en suspens avec l'AIEA**

L'Iran espère un règlement rapide des questions en suspens avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), a affirmé le vice-ministre des Affaires étrangères Abbas Araghchi avant une rencontre hier à Vienne avec le chef de l'organisation onusienne Yukiya Amano. Lors de cette rencontre, il sera question de «la coopération entre l'Iran et l'AIEA et du règlement des questions en suspens», a déclaré M. Araghchi, cité par le site internet de la télévision d'Etat.

«Parallèlement au progrès dans les négociations avec le groupe 5+1 (Etats-Unis, Chine, Russie, France, Royaume-Uni et Allemagne), nous pourrons faire aboutir le plus vite possible toutes les questions avec l'AIEA», a-t-il précisé. Selon le dernier rapport de l'agence, l'Iran n'a toujours pas fourni de réponses sur deux points concernant une «possible dimension militaire» de son programme nucléaire. L'Iran devait fournir ces explications avant le 25 août dernier. L'Iran dément ces allégations, fondées selon le pays sur de faux documents, mais a toutefois accepté de répondre aux questions de l'AIEA. A noter que les Etats-Unis et l'Iran ont fait état la veille de progrès dans leurs négociations à Genève sur le programme nucléaire de Téhéran même si rien n'est joué pour sceller un accord international, selon les observateurs. Cet accord doit être conclu avant le 31 mars 2015 pour que les sanctions internationales qui asphyxient l'économie iranienne seront progressivement allégées.

APS

Une centaine d'exposants au SIFTECH 2015 à Alger

Près d'une centaine d'entreprises participe à la 16e édition du Salon international du futur technologique (SIFTECH) qui s'est ouvert mardi au palais de la Culture Moufdi Zakaria à Alger.

Inscrit cette année sous le slogan «Pour un avenir numérique partagé», le salon, qui s'étale jusqu'à demain, propose une large variété de services, d'équipement et de solutions relatifs aux technologies de l'information et de la communication (TIC), a-t-on indiqué auprès de l'organisateur Astein Expo.

Il vise aussi à faire connaître le potentiel national en matière des TIC et encourager les investisseurs dans ce créneau, de faire découvrir les avancées de la recherche dans le domaine, a-t-on ajouté, précisant que le salon «se veut résolument ancré dans l'actualité du numérique mais également prospectif sur les enjeux de demain». En marge du salon, un cycle de conférences dédiées cette année au thème de la sécurité des données et des réseaux informatiques sera animé par plusieurs experts algériens et étrangers. L'édition 2015 a été choisie aussi comme porte d'entrée principale des investisseurs tunisiens en Algérie à travers l'organisation par la mission commerciale tunisienne à Alger aujourd'hui 25 février 2015 de rencontres professionnelles «B to B» tuniso-algériennes pour la filière des TIC, a-t-on relevé.

Plus de 20 entreprises tunisiennes activant dans le domaine des TIC prendront part à ce salon dans le but d'identifier des opportunités commerciales, d'échanges, de partenariats et d'investissements croisés en Tunisie et en Algérie.

La rencontre sera également rehaussée cette année par l'organisation notamment de concours des plus belles plumes et de la meilleure application mobile du SIFTECH.



Mobilis lance le premier «City Site» en Algérie

L'opérateur public, Mobilis, a lancé hier à Alger, en partenariat avec Ericsson et en collaboration avec l'APC d'Alger Centre, une nouvelle technologie qui permet aux clients prépayés de «Mobtasim» de bénéficier d'une connexion internet gratuite, à raison de 10 minutes par jour, sur le réseau 3G pour chaque abonné.



Le P-DG du groupe, Saâd Dama, qui a présidé la cérémonie du lancement du premier «City Site» en Algérie au niveau de la Grande-Poste, en présence du président de l'APC d'Alger Centre Abdelhakim Bettache, et de la directrice de marketing d'Ericsson Mme Clara, a indiqué qu'«en plus des services offerts aux abonnés, cette innovation donne à la collectivité locale l'opportunité de communiquer avec

les citoyens en exploitant l'écran digital».

En collaboration avec l'APC d'Alger Centre, deux «City Site» ont été érigés sous forme de panneau d'affichage digital «épousant parfaitement le tissu urbain de la ville», a expliqué le P-DG de Mobilis, précisant que ce service sera élargi et touchera l'ensemble des wilayas du pays.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya De Bouira
Daira De Bir - Ghaboula
Commune D'El - Khabouzia
NIF : 0985 102 190 867 08

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/2015

Le président de l'assemblée populaire communale d'el khabouzia
Un avis d'appel d'offre national ouvert est lancé pour
Réalisation d'une salle de soins à OULED ALIAN avec deux logements

Les entreprises intéressées et ayant le certificat de qualification et classification catégorie (02) et plus secteur travaux bâtiment(T C E) activité principale, peuvent participer à l'appel d'offres et retirer le cahier des charge auprès de la L'APC D'El khabouzia - wilaya de Bouira contre le paiement d'une somme de 2000.00DA

Les offres, accompagnée obligatoirement des pièces et documents légalisés et en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

- 1- L'offre technique :
 - Certificat de qualification et classification en cours de validité conformément au cahier des charges
 - Référence professionnelle de l'entreprise (attestation de bonne exécution des projets réalisés)
 - Un extrait de casier judiciaire du soumissionnaire actualisé (moins de 03 mois à la date de l'ouverture des plis)
 - Copie registre de commerce
 - Extrai de rôle apuré de l'année en cours
 - Une attestation de mise à jour C.N.A.S actualisée (moins de 03 mois à la date de l'ouverture des plis)
 - Une attestation de mise à jour C.A.S.N.O actualisée (de l'année en cours)
 - Une attestation de mise à jour CACOBATPH actualisée (moins de 03 mois à la date de l'ouverture des plis)
 - carte d'immatriculation fiscal
 - numéro d'identification fiscal (N.I.F)
 - bilans financiers (des deux dernières années)
 - statut de l'entreprise (société soumissionnaire)
 - liste des moyens matériels (joindre cartes grise d'immatriculation ou factures d'chats ou assurances)
 - liste des moyens matériels (joindre cartes grise d'immatriculation ou factures d'chats ou assurances)
 - le présent cahier des charges dûment rempli et paraphé
 - le planning de réalisation
 - relevé d'identité bancaire (R.I.B)
 - dépôts comptes sociaux pour les (S.A.R.L) E.U.R.L et les S.N.C
 - déclaration à soumettre (selon modèle ci-joint)
 - déclaration de probité (selon modèle ci-joint)
 - 2- L'offre financière
 - lettre de soumission (selon modèle ci-joint)
 - le bordereau des prix unitaires dûment paraphé
 - le détail quantitatif et estimatif dûment paraphé et signé
- devront parvenir dans les vingt (21) jours qui suivent la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux , sous triple enveloppes (l'enveloppe extérieure qui contiendra deux (2) enveloppes séparées ; l'une comportant l'offre financière et l'autre l'offre technique)achetée et anonyme portant la mention suivante
- Avis d'appel d'offre national ouvert
- A ne pas ouvrir -

Projet : Réalisation d'une salle de soins à OULED ALIAN avec deux logements
Les offres doivent être adressées à monsieur le président de l'assemblée populaire de la commune d'ELKHBABOUZIA
Les soumissionnaires resteront engagés leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation de l'offre augmentée de 120 jours les offres incomplètes seront déclarées irrecevables

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à (13 h 00) heures du dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis prévue à l'expiration du délai de dépôt des offres (14 h 00) au siège de l'APC d'ELKHBABOUZIA wilaya -Bouira

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE BLIDA
(NIF : 001309079032248)

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHES

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel n°10-236 du 07 Octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics et suite à l'avis d'appel d'offres n° 116/2014 paru aux quotidiens :

- الموارد le :06/01/2015
- DK NEWS français le :07/01/2015

Le jugement des offres relatif à la réalisation des travaux de parachèvement de la maison de la culture de Blida lot n°01 : parachèvement (lot séparé)- A : Bibliothèque, B : Musée, C : Théâtre, D : VRD a donné le résultat suivant :

Projet	Entreprise retenue	NIF	Montant de l'offre (DA/TTC)	Délai	Observation
A : Bibliothèque	AMMOUR Mourad	197009010035938	47.843.406,00	18 mois	
B : Musée	MELIANI Ismail	142440801400101	25.173.029,70	05 mois	
C : Théâtre			Infuctueux		Un seul soumissionnaire non éligible
D : VRD			Infuctueux		Aucun soumissionnaire n'est qualifié techniquement

Les soumissionnaires peuvent se rapprocher des services de la DUAC au plus tard trois (03) jours à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières conformément à l'article 125 du décret susvisé.

Les soumissionnaires peuvent introduire leurs recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire auprès de la commission des marchés de la wilaya conformément à article 114 du décret susvisé.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative de Dar El Beida
Commune de Mohammadia

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 02/2015

NIF : 41000200001608501028

Le Président de l'Assemblée Populaire Communal de Mohammadia lance un avis d'appel d'offre national restreint pour l'opération suivante :

Travaux de Renforcement à travers la commune.

Lot N° 01 : Travaux de renforcement Chaussées et parkings à la cité Mohammadia.

Lot N° 02 : Travaux de renforcement parkings à la cité 618 logements Mohammadia.

Les entreprises qualifiées et intéressées par cet avis peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de **1500.00 DA** au niveau du trésorier communal à partir de la **1^{ère} parution** du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, le retrait se fera par la présentation d'une copie de certificat de qualification.

"Bureau N°38 /1^{er} Etage Secrétariat Général"

Sis 632 Logements Mohammadia

Les offres doivent être présentées sous deux enveloppes intégrées dans l'enveloppe extérieure :

1^{ère} enveloppe contenant l'offre technique, comprenant les pièces suivantes :

- 1- La déclaration à soucrire dûment renseignée ;
- 2- Le cahier des charges paraphé par le soumissionnaire ;
- 3- Une copie légalisée de l'extrait du registre de commerce ;
- 4- copie légalisé d'extrait de rôle apuré et carte fiscale avec le numéro d'identification fiscale (**nif**) (**nis**) ;
- 5- Les références bancaires et les bilans financiers des trois 03 dernières années 2011-2012-2013(visés par les services des impôts).
- 6- Copies légalisées des attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH
- 7- Copie légalisée de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire.
- 8-Attestations de bonne exécution des travaux délivrés par les maîtres d'ouvrage
- 9- Statut de l'entreprise (pour les sociétés dotées de la personnalité morale).
- 11-Copie légalisée de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure du dépôt légal des comptes sociaux délivrée par les antennes locales du centre national du registre de commerce (pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale).
- 12-Copie de la déclaration de probité (suivant le modèle joint en annexe).
- 13- le planning et des délais de réalisation des travaux.
- 14- une copie légalisée du certificat de qualification et classification professionnelles (catégorie 3ou plus activité principale travaux public)
- 15- liste des moyens humains et matériels à mettre dans le projet avec justifications (diplômes, attestation nominatives de la sécurité sociale, carte grises, factures)

2^{ème} enveloppe contenant l'offre financière, comprenant les pièces suivantes:

- La soumission.
- Le bordereau des prix unitaires dûment signés par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif et estimatif dûment signés par le soumissionnaire.

Monsieur le Président de l'APC de Mohammadia
 Bureau N°38 /1^{er} Etage "Secrétariat Général"

Sis 632 Logements Mohammadia

Avis d'appel d'offres national restreint N° : 02/2015.

Travaux de Renforcement à travers la commune.

Lot N° 01 : Travaux de renforcement Chaussées et parkings à la cité Mohammadia.

Lot N° 02 : Travaux de renforcement parkings à la cité 618 logements Mohammadia.

(A NE PAS OUVRIR)

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la 1^{ère}parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

L'offre doit parvenir à la date qui correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12 h00, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est propulsée jusqu'au jour ouvrable suivant

L'ouverture des plis technique et financière se fera en séance publique, le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00 au siège de L'APC de Mohammadia.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 3 mois augmenté de durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative de Dar El Beida
Commune de Mohammadia

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°01/2015

NIF: 41000200001608501028

Le Président de l'Assemblée Populaire Communal de Mohammadia lance un avis d'appel d'offre national restreint pour l'opération suivante :

-Travaux D'aménagement A Travers La Commune :

LOT N°01 : Travaux d'aménagement entre 225 logements et le centre de formation professionnel Tamaris.

LOT N°02 : Travaux d'aménagement chaussées et trottoirs rue les Castors.

Les entreprises qualifiées et intéressées par cet avis peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de **1500.00 DA** au niveau du trésorier communal à partir de la **1^{ère} parution** du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, le retrait se fera par la présentation d'une copie de certificat de qualification.

"Bureau N°38 /1^{er} Etage Secrétariat Général"

Sis 632 Logements Mohammadia

Les offres doivent être présentées sous deux enveloppes intégrées dans l'enveloppe extérieure :

1^{ère} enveloppe contenant l'offre technique, comprenant les pièces suivantes :

- 1- La déclaration à soucrire dûment renseignée ;
- 2- Le cahier des charges paraphé par le soumissionnaire ;
- 3- Une copie légalisée de l'extrait du registre de commerce ;
- 4- copie légalisé d'extrait de rôle apuré et carte fiscale avec le numéro d'identification fiscale (**nif**) (**nis**) ;
- 5- Les références bancaires et les bilans financiers des trois 03 dernières années 2011-2012-2013(visés par les services des impôts).

6- Copies légalisées des attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH

7- Copie légalisée de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire.

8-Attestations de bonne exécution des travaux délivrés par les maîtres d'ouvrage

9- Statut de l'entreprise (pour les sociétés dotées de la personnalité morale).

11-Copie légalisée de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure du dépôt légal des comptes sociaux délivrée par les antennes locales du centre national du registre de commerce (pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale).

12-Copie de la déclaration de probité (suivant le modèle joint en annexe).

13- le planning et des délais de réalisation des travaux.

14- une copie légalisée du certificat de qualification et classification professionnelles (catégorie 3ou plus activité principale travaux public)

15- liste des moyens humains et matériels à mettre dans le projet avec justifications (diplômes, attestation nominatives de la sécurité sociale, carte grises, factures)

2^{ème} enveloppe contenant l'offre financière, comprenant les pièces suivantes:

- La soumission.

- Le bordereau des prix unitaires dûment signés par le soumissionnaire.

- Le devis quantitatif et estimatif dûment signés par le soumissionnaire.

Monsieur le Président de l'APC de Mohammadia

Bureau N°38 /1^{er} Etage "Secrétariat Général"

Sis 632 Logements Mohammadia

Avis d'appel d'offres national restreint N° : 01/2015

-Travaux D'aménagement A Travers La Commune :

LOT N°01 : Travaux d'aménagement entre 225 logements et le centre de formation professionnel Tamaris.

LOT N°02 : Travaux d'aménagement chaussées et trottoirs rue les Castors.

(A NE PAS OUVRIR)

La duré de préparation des offres est fixée à 15jours à compter de la 1^{ère}parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

L'offre doit parvenir à la date qui correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12 h00, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est propulsée jusqu'au jour ouvrable suivant

L'ouverture des plis technique et financière se fera en séance publique, le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00 au siège de L'APC de Mohammadia.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 3 mois augmenté de durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFou
- 08:25 Autre : Météo
- 08:30 Culture Infos : Téléshopping
- 09:20 Autre : Météo
- 09:25 Série TV : Une histoire, une urgence
- 09:55 Série TV : Une histoire, une urgence
- 10:25 : Au nom de la vérité
- 10:55 : Au nom de la vérité
- 11:20 : Au nom de la vérité
- 11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
- 12:00 Autre : Les douze coups de midi
- 12:30 Culture Infos : L'affiche du jour
- 13:00 Autre : Journal
- 13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
- 13:45 Autre : Météo
- 13:55 : Les feux de l'amour
- 15:15 Divertissement : Camping Paradis
- 17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
- 18:00 Autre : Bienvenue chez nous
- 19:00 Autre : Le juste prix
- 19h55 Météo
- 20h00 Journal
- 20h30 Loterie/Tirage du Loto
- 20h35 Météo
- 20h40 Série humoristique Nos chers voisins
- 20h45 Divertissement-humour C'est Cannetoup
- 20h55 Série policière Les experts Inédit
- 21h45 Série policière Les experts
- 22h35 Série policière Les experts
- 23h25 Série policière Les experts

CANAL+

- 09:54 : Les lapins crétins : invasion
- 10:00 : Les lapins crétins : invasion
- 10:07 : Les lapins crétins : invasion
- 10:14 Série TV : Jamie a des tentacules
- 10:26 : Les Dalton
- 10:38 : Peanuts
- 10:45 Culture Infos : Consomag
- 10:50 Culture Infos : Midi en France
- 11:55 Autre : Météo
- 12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
- 12:25 Autre : 12/13 : Journal national
- 12:55 Culture Infos : Météo à la carte
- 13:50 Série TV : Un cas pour deux
- 14:55 Culture Infos : Questions cibles au Sénat
- 15:55 Culture Infos : Sénat info
- 16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
- 16:50 Autre : Harry
- 17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
- 17:30 Autre : Slam
- 18:10 Autre : Questions pour un champion
- 18:45 Autre : Météo des neiges
- 19h58 Météo
- 20h00 Magazine sportif Tout le sport
- 20h15 Météo régionale
- 20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
- 20h50 Magazine de reportages Des racines et des ailes
- 22h45 Météo
- 22h50 Grand Soir 3
- 23h40 Magazine du cinéma Le pitch
- 23h45 Classique Le West-Eastern Divan Orchestra

M6

- 06:25 Culture Infos : Point route
- 06:30 Autre : Journal
- 06:35 Culture Infos : Télématin
- 06:57 Autre : Météo 2
- 07:00 Autre : Journal
- 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
- 08:00 Autre : Journal
- 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
- 09:35 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
- 09:37 : Des jours et des vies
- 10:00 : Des jours et des vies
- 10:25 : Amour, gloire et beauté
- 10:50 Autre : Météo outremer
- 10:55 Autre : Un mot peut en cacher un autre
- 11:25 Autre : Les Z'amours
- 12:00 Tout le monde veut prendre sa place
- 12:55 Autre : Météo 2
- 13:00 Autre : Journal
- 13:50 Autre : Météo 2
- 13:52 Culture Infos : Consomag
- 14:00 Culture Infos : Toute une histoire
- 15:10 Culture Infos : L'histoire continue
- 15:40 : Comment ça va bien !
- 17:15 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
- 18:15 Autre : Joker
- 18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
- 19h55 Météo 2
- 20h00 Journal
- 20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
- 20h43 Magazine sportif Image du jour
- 20h44 Alcaline l'instant
- 20h45 Météo 2
- 20h50 Série culinaire Chefs Inédit
- 21h00 Série culinaire Chefs
- 22h45 Talk show Un soir à la Tour Eiffel

3

- 06:00 Autre : EuroNews
- 06:45 Culture Infos : Ludo
- 06:46 : Les Dalton
- 06:53 : Les Dalton
- 07:02 : Nos voisins les Marsupilamis
- 07:29 : Nos voisins les Marsupilamis
- 07:57 : Super 4
- 08:08 : Super 4
- 08:20 Culture Infos : Ludo vacances
- 08:24 Série TV : Tom et Jerry Show
- 08:35 Série TV : Tom et Jerry Show
- 08:46 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
- 09:06 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
- 09:30 : Les lapins crétins : invasion
- 09:37 : Les lapins crétins : invasion
- 09:47 : Les lapins crétins : invasion

TÉLÉ

La sélection

20h55

Les experts



Résumé

Une jeune fille de 16 ans, prénommée Debbie, a été retrouvée assassinée dans une voiture, garée sur l'autoroute. Il apparaît que la victime a également été agressée sexuellement. Grâce aux empreintes relevées sur le véhicule, les enquêteurs réussissent à identifier un employé de restaurant qui a glissé sous les esuisse-glaces de nombreux véhicules des prospectus vantant un établissement. En se rendant sur place, Nick et Greg découvrent qu'il s'agit d'une maison close. Dans une des salles, les policiers trouvent un éclat de verre qui correspond à ceux trouvés dans le genou de Debbie. Le patron est interrogé...

2

20h45

Chefs



Résumé

La rivalité qui les oppose ayant atteint un point de non-retour, Yann propose à Romain de l'affronter lors d'un duel culinaire, une pratique ancestrale utilisée pour régler les conflits au sein d'une brigade. Un juge devra départager les deux hommes, qui jouent leur place en cuisine. L'exercice doit permettre au gagnant d'obtenir le respect de tous. Romain accepte. Personne ne peut annuler la confrontation, pas même le chef, qui se retire pour ne pas avoir à arbitrer entre son héritier spirituel et son fils biologique. Il choisit de se mettre au vert pour retrouver goût et inspiration, mais Delphine le débusque. Charlène, quant à elle, est prise entre son amour pour Romain et son addiction aux médicaments, qui la lie à Yann...

3

20h45

Des racines et des ailes



Résumé

De sa confluence avec la Garonne jusqu'à sa source sur le Mont Lozère, à 1300 mètres d'altitude, un voyage de près de 500 kilomètres permet de découvrir la vie le long du Lot. Ainsi, Georges Lot, historien, propose de découvrir l'histoire de ce cours d'eau depuis un ULM. La promenade se poursuit à Saint-Cirq-Lapopie, l'un des plus beaux villages de France, qui abrite la maison d'André Breton. En Aveyron, puis le long du plateau de l'Aubrac, Gonzalo Diaz, accompagnateur en montagne, offre une visite de la région, de la cascade du Dérroc à un ensemble de petits affluents : les Boraldes. Ensuite, direction la Lozère, avant de parvenir aux sources du Lot.

CANAL+

20h55

Digital Detox



Résumé

Peut-on travailler, se déplacer, se cultiver, échanger en dehors de la Toile ? Pour y répondre, Pierre-Olivier Labbé, journaliste ultra-connecté, s'est mis à l'écart du Web pendant quatre-vingt-dix jours. Un défi, à l'heure où la part de marché des Smartphones explode et quand les objets connectés envahissent notre quotidien. Le Digital Detox est un phénomène qui tend à s'installer dans notre pays. Il consiste à tout faire pour se déconnecter volontairement d'Internet afin de se ressourcer. Séjours sans écrans ou zones sans Wi-Fi, les entreprises surfent, aujourd'hui en France, de plus en plus sur cette nouvelle vague.

M6

20h50

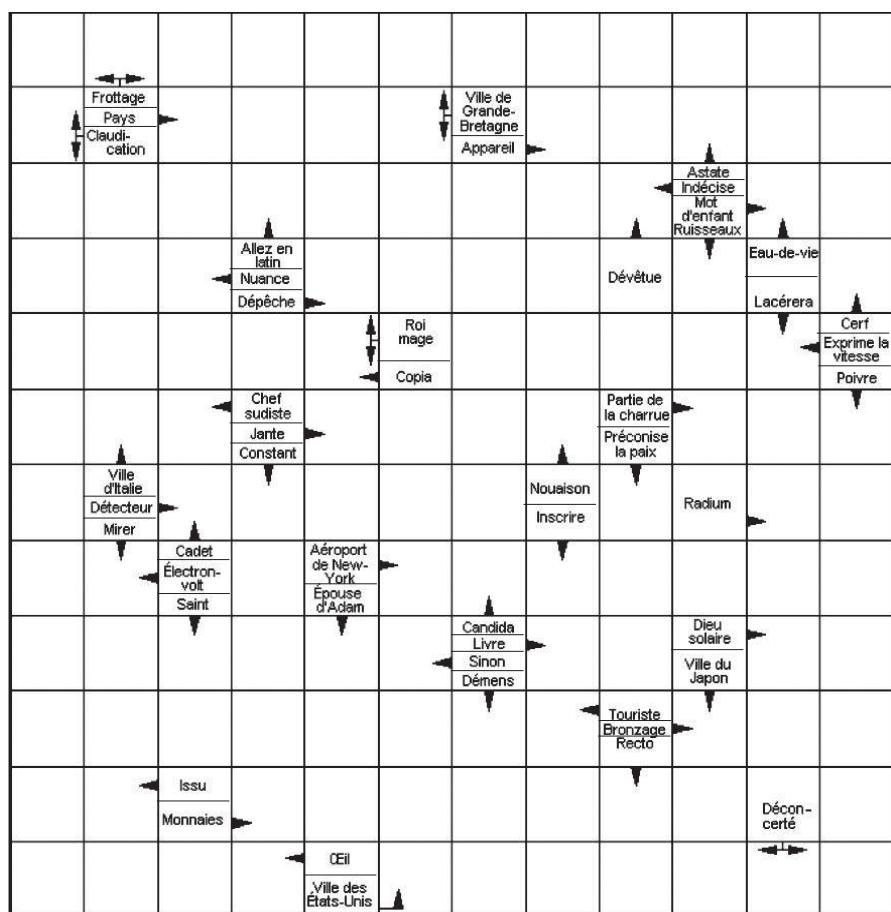
NCIS : enquêtes spéciales



Résumé

Le NCIS est appelé sur les lieux du crash d'un avion militaire qui transportait le corps de six soldats tués en Afghanistan. Mais les analyses ADN démontrent qu'un des corps ne se trouvait pas à bord...

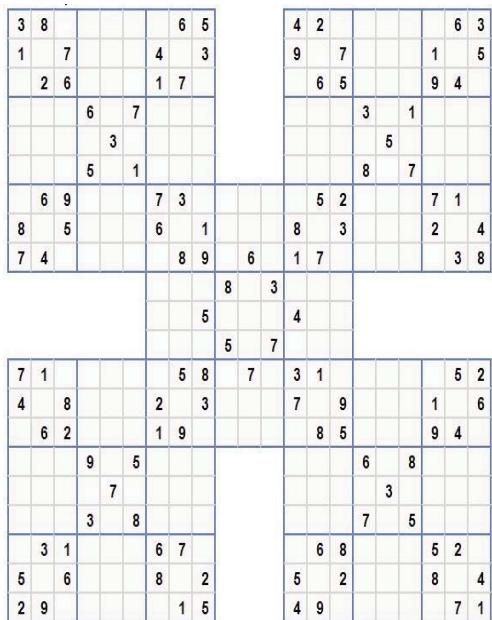
Mots fléchés n°874



Samouraï-Sudoku n°874

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°874

► Horizontalement:

1. Culture des jardins
2. Sentiment intense - Elue de nouveau
3. Mène une vie dissolue - Pronom personnel
4. En les - Causa la perte de - Note de musique
5. Téléphone sans fil - Terrain couvert d'herbe
6. Physicien allemand - Pro-
- nom indéfini
7. Chanteur français - Titane
8. Négation - Loi du silence
9. Prénom féminin - Ventilée
10. Coup de tambour - Os décharnés d'homme
11. Ainsi soit- il - Rivière de l'Asie
12. Bois à petits coups - Agitation, émotion

► Verticalement:

1. Respirer précipitamment - De la nature de la graisse
2. Oubli, lacune - Copain
3. Suc épuré d'un fruit cuit - Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles - Infinitif
4. Détruire - Police militaire nazie - Compositeur italien
5. Envahissement de la mer (plur.)
6. Automobile - Cérémonie catholique
7. Relatif à l'urine
8. Peintre français - Jeu de cartes
9. Règle de dessinateur - Ecrivain irlandais (1672-1729)
10. île d'Allemagne - Elle fut changée en génisse - Ecrivain allemand
11. Se jetèrent avec violence sur quelqu'un - Indique la liaison
12. Double voyelle - En les - Compositeur américa

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Proverbes

Mieux vaut l'eau avec laquelle tu t'es lavé que celle que tu as bue.

Proverbe algérien

Si Dieu ne pardonnait pas, le Ciel serait vide.

Proverbe berbère

Si la parole est d'argent alors le silence est d'or.

Proverbe arabe

L'argent est un bon serviteur et un mauvais maître

Proverbe français

C'est arrivé un 25 Février

1942 : bataille de Los Angeles.

1954 : Gamal Abdel Nasser devient Chef du gouvernement égyptien.

1976 : veto américain à une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies, qui déplore l'annexion de Jérusalem-Est par Israël.

1986 : Ferdinand Marcos abandonne le pouvoir et quitte les Philippines pour les États-Unis, quelques heures après la prestation de serment de Corazon Aquino, en qualité de chef de l'État.

1992 : promulgation par décret de la nouvelle constitution du Mali, instaurant la III^e République.

2002 : Ouverture à Sun City, en Afrique du Sud, d'une conférence réunissant six pays (République démocratique du Congo, Angola, Namibie, Zimbabwe, Rwanda et Ouganda).

2002 : pour tenter de régler le problème de la guerre civile en République démocratique du Congo, et de ses conséquences avec les pays voisins.

2002 : L'Arabie Saoudite propose la paix à Israël.

2010 : Viktor Ianoukovytc'h prête serment comme président de l'Ukraine

Célébrations :

- Géorgie : Journée de l'occupation soviétique, commémore l'invasion du pays par l'Armée rouge en 1921.

- Koweït : Fête nationale

INFRASTRUCTURES

Le contrat de réalisation de la 2^e phase du complexe sportif d'Oran signé prochainement

Un contrat pour la réalisation de la deuxième phase du nouveau complexe sportif d'Oran sera bientôt signé avec l'entreprise chinoise chargée du projet global dont la première partie sera livrée au plus tard durant le premier semestre de l'année 2016, a appris l'APS hier auprès du directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de la capitale de l'Ouest, Badreddine Gharbi.

Cette deuxième phase consiste en la réalisation d'une salle omnisports de 6000 places, un vélodrome, un complexe nautique ainsi qu'un club de tennis, a indiqué Gharbi.

La première partie du projet avance «à un rythme appréciable», notamment après la récente visite à Oran du premier responsable de l'entreprise chinoise en question, une visite ayant permis d'élucider les problèmes qui entraînaient l'avancée des travaux, a encore assuré le même responsable.

Cette tranche comporte la réalisation d'un stade de 40.000 places et d'une piste d'athlétisme, et dont les travaux seront achevés «au plus tard lors du premier trimestre de l'année prochaine», a encore précisé le DJS d'Oran.

Le nouveau stade d'Oran, situé du côté de la commune de Bir El Djir, est retenu dans le dossier de candidature de l'Algérie pour la Coupe d'Afrique des nations de 2017 et dont

le verdict sera rendu le 8 avril prochain au Caire à l'issue de la réunion de la Confédération africaine de football (CAF). La ville d'Oran est également candidate pour abriter les Jeux méditerranéens de 2021. Le projet du nouveau complexe sportif d'Al-Bahia est lancé justement en prévision de ce grand rendez-vous sportif.

20^e TOUR NATIONAL DE CYCLISME 122 cyclistes attendus à Tipasa

Cent-vingt-deux (122) cyclistes seniors et juniors sont attendus pour prendre part à la 20^e édition du Tour national de cyclisme, qui aura lieu du 26 au 28 février 2015 à Tipasa, a-t-on appris, lundi, auprès de la ligue de wilaya de cyclisme.

Les cyclistes participants à cette nouvelle édition représentent 18 équipes relevant de 12 ligues de wilayas, a indiqué le président de la ligue de cyclisme de Tipasa, organisatrice de la manifestation, Feroudj Djamel.

Il s'agit, en l'occurrence, de 35 cyclistes juniors et 87 cyclistes seniors, issus des wilayas de Tipasa, Alger, Blida, Ain Defla, Chlef, Mostaganem, Oran, Annaba, Khencela, Constantine, Batna, Biskra, et Sétif, a-t-il ajouté.

Le premier circuit sera organisé sous forme de boucle sur un parcours de 5km entre la commune d'Ahmer El Ain et Domaine 14. La seconde étape se déroulera sur un parcours de 112 km, avec comme point de départ la ville de Koléa alors que l'arrivée est prévue à Aghbel en passant par Magtaâ Kheira, Douaouda marine, Fouka marine, Ain Tagourait, Tipasa, Nador, Cherchell et Sidi Ghiléas.

Le troisième circuit aura comme point de départ et d'arrivée la commune d'Ahmer El Ain, un circuit fermé sur une distance de 138 km. Le quatrième parcours, qui concerne les cadets et les minimes, sera effectué en cinq tours de 15 km, dont le départ est prévu devant le siège de l'APC d'Ahmer El Ain en direction du domaine Brahim Ben Omar pour s'achever à Ahmer El Ain.

MONDIAUX FÉMININS (CADETTE-S-JUNIORS) DE BOXE 2015 La sélection algérienne en stage de préparation à Alger

La sélection féminine algérienne (juniors-cadettes) de boxe effectue depuis le 19 février un stage de préparation à Alger, en prévision du championnat du monde prévu mai 2015 à Taïwan, a-t-on appris hier auprès du directeur technique national (DTN) Mourad Meziane.

Le stage d'Alger conduit par l'entraîneur national, Bennour Slimane, assisté par Kouidri Ahmed regroupe six boxeuses qui poursuivent leur préparation jusqu'au 23 février.

En prévision de cette échéance mondiale, la sélection nationale avait pris part au tournoi international Ivano-Frankovsk d'Ukraine (25-29

décembre 2014), où elle avait obtenu trois médailles d'or et trois d'argent.

La participation algérienne au tournoi d'Ukraine s'inscrit dans le cadre du protocole d'accord entre les comités olympiques algérien et ukrainien, signé en septembre 2014 à Kiev.

De son côté, la franchise algérienne de boxe «Faucons du désert» est en stage à Alger, depuis le 20 février, pour préparer son match contre les «Dragons» de Chine le 28 février à salle Chalane Hocine de Blida, pour le compte de la 7^e journée de la World Series of boxing (WSB).

COUPE D'ALGÉRIE MILITAIRE DE TAEKWONDO Plus de 90 participants à Blida

Quelque 95 athlètes ont pris part, lundi à Blida, au coup d'envoi de la Coupe d'Algérie militaire de taekwondo. Organisée par le bureau du sport du commandement des forces aériennes, en coordination avec la Fédération algérienne de taekwondo, la manifestation a été abritée par l'Ecole nationale des techniciens de l'aéronautique.

Dans son allocution d'ouverture de cette compétition sportive, le commandant de l'Air de la 1^e Région militaire (PRM), le général

Châib Slimane, a souligné l'importance de cette discipline sportive dans le relèvement du niveau de disponibilité des éléments militaires, afin d'accomplir, au mieux, les missions qui leur sont dévolues».

Appelant les participants à faire preuve d'esprit sportif, il a aussi invité les organisateurs à consacrer le maximum d'efforts pour le succès de cette compétition sportive.

Le jury de cette compétition nationale se compose d'un repré-

sentant du service des sports militaires, du chef du bureau des sports du département des écoles de commandement des forces aériennes, et d'arbitres de la Fédération algérienne de taekwondo.

Des athlètes des six Régions militaires du pays prennent part à cette manifestation sportive, aux côtés de ceux des commandements des Forces aériennes et maritimes, de la Gendarmerie nationale, de la Garde républicaine, de l'Infanterie mécanisée, des forces blindées des 2^e, 3^e et 5^e Ré-

gions militaires, de l'Ecole supérieure du renseignement et de la sécurité, de l'Ecole d'application des forces spéciales, et de l'Ecole technique d'intendance de la PRM.

gions militaires, de l'Ecole supérieure du renseignement et de la sécurité, de l'Ecole d'application des forces spéciales, et de l'Ecole technique d'intendance de la PRM.



JUDO/JO-2020 La double championne olympique japonaise Tanimoto en visite à Alger

La judoka japonaise Ayumi Tanimoto, double championne olympique en 2004 et 2008 chez les moins de 63 kilos, sera bientôt en visite à Alger et dirigera les 27 et 28 février deux séances d'entraînement au profit de jeunes athlètes locaux, a indiqué lundi l'ambassade du Japon à Alger. Les

deux entraînements, programmés au dojo de Bouzaréah (sur les hauteurs de la capitale) seront réservés à des judokas appartenant à la catégorie «junior», en vue de les motiver pour participer aux Jeux olympiques de Tokyo-2020. Tanimoto (34 ans) sera accompagnée de sa sœur, Ikumi, judoka

également, et qui l'assistera dans la direction de ces deux entraînements. Outre ses deux titres olympiques, à Athènes (2004) et Pékin (2008), Ayumi Tanimoto a récolté le vermeil dans d'autres compétitions mondiales de 2002.

APS

S o l u t i o n

Sudoku N°873

7	6	5	3	4	2	8	9	1
2	4	3	1	8	9	7	5	6
1	8	9	7	6	5	4	2	3
9	7	6	2	1	8	5	3	4
3	1	2	4	5	7	9	6	8
4	5	8	6	9	3	2	1	7
8	2	1	9	7	6	3	4	5
6	3	7	5	2	4	1	8	9
5	9	4	8	3	1	6	7	2

1	9	6	7	5	8	3	2	4
7	5	3	4	1	2	9	8	6
8	2	4	9	6	3	7	1	5
9	1	7	2	4	8	5	3	8
2	6	5	8	3	1	4	9	7
4	3	8	5	9	7	2	6	1
2	6	8	4	1	7	9	3	5
6	9	4	3	2	8	1	6	7
7	1	3	6	5	9	4	2	8

2	6	8	4	1	7	9	3	5
6	9	4	3	2	8	1	6	7
7	1	3	6	5	9	4	2	8
2	6	8	4	1	7	9	3	5
6	9	4	3	2	8	1	6	7

Mots Croisés N°873

VESPERTILION
ARMURE■NEGRE
TR■NO■CROUTE
IENISSEI■AH■
CUISTOT■ANES
IRM■RU■ALOSE
N■BEATTITUDES
ALERTE■AMOS■
TAS■ENCLIN■E
EU■T■ELAN■LP
URRAQUE■ENE
REAGIR■GREVE

Mots Fléchés N°873

BADIGEONNAGE
O■ETAT■OUTIL
IRRESOLUE■NA
TON■PNEU■R■N
IMITA■VROUM■
LEE■ROUE■SOC
L■RADAR■O■RA
EV■S■KENNEDY
MISSEL■OU■RE
ESTIVANT■TAN
NE■DENIERS■N
TROU■DEROUTE

HISTORIQUE FONDATION REAL MADRID-US CHAOUIA

Le président Fernandez attendu en mars

Saïd Ben

Le football espagnol est une référence mondiale reconnue. Les styles « Real » et « Barça » le sont pour autant. Et suivre le même système de formation des jeunes catégories n'est pas donné à tout le monde. En Algérie, d'aucuns reconnaissent que la formation des jeunes catégories est la tare principale du recul de notre football et donc bien évidemment du professionnalisme.

Mobilis a pris l'initiative de sponsoriser plusieurs clubs de Ligues 1 et 2 tout en pensant organiser un match amical entre le Real Madrid et une sélection algérienne. Mais ceci n'est que pour le prestige et pour faire plaisir aux Algériens. Or, ce que vient de faire le président de l'US Chaouia (Ligue 2 professionnelle) est un pas de géant et une initiative digne d'être suivie par d'autres formations notamment celles de Ligue 1. Car là, il s'agirait plutôt d'une nouvelle politique de formation pour

ne pas dire d'aide pour une formation bien encadrée. Seulement, il est important de signaler qu'il faudrait bien étudier la manière de faire et de concrétiser une véritable formation des jeunes Algériens avec « l'esprit » du Real mais en se basant surtout sur les spécificités du footballeur algérien... Il y a une semaine, le président de l'US Chaouia, Abdeldjalid Yahia, a annoncé que la fondation du Real Madrid (Liga espagnole) signera bientôt un contrat de partenariat avec l'US Chaouia pour parrainer une école de football pour son club.

Et pas plus tard qu'hier, le patron du club algérien précise que le président de la Fondation du Real Madrid (Liga espagnole de football) Luis Marin Fernandez, effectuera "en principe au mois de mars" une visite à Oum El-Bougahy en vue de la signature de ce contrat de partenariat avec l'US Chaouia.

"Nous avons reçu récemment un mail de la Fondation du Real Madrid, nous informant qu'ils vont fixer incessamment la date de l'arrivée du président Luis Marin Fernandez, qui devrait intervenir au mois de mars", a affirmé à l'APS le premier responsable de l'USC.



MOBILIS-LIGUE 2 / USM BLIDA

Proposition de prolongation de contrat pour l'entraîneur Mouassa

Une proposition de prolongation de contrat a été formulée à Kamel Mouassa, l'entraîneur de l'USM Blida, actuel leader du championnat de Mobilis-Ligue deux algérienne de football, mais qui reste toujours sans suite, a appris l'APS mercredi du président du club, Mohamed Douidene.

«Au vu du parcours extraordinaire qu'est en train de réaliser Mouassa avec notre équipe, ça devient tout à fait logique de penser à le garder parmi nous pour encore d'autres saisons, raison pour laquelle je lui ai personnellement proposé de prolonger son bail», a indiqué le premier responsable de l'USMB.

«Pour l'heure, je n'ai eu encore aucune réponse de sa part. Il est sûrement préoccupé par la suite du parcours de l'équipe qui est sur la bonne voie pour retrouver l'élite. Nous sommes des adeptes de la stabilité et j'espère bien que Mouassa répondra favorablement à notre proposition», a-t-il ajouté.

TRANSFERT/ES SÉTIF

Aucun contact entre Al-Ahly et l'entraîneur Madoui, selon Hamar



Le président de l'ES Sétif, Hacen Hamar, a nié tout contact du club égyptien d'Al-Ahly avec son entraîneur Kheireddine Madoui pour lui confier la barre technique de son équipe pre-

mière de football que dirige l'Espagnol Juan Carlos Garido.

Hamar a déclaré à une chaîne de télévision égyptienne que les informations rapportées dans ce sens en début de semaine sont «dénuees de tout fondement». La presse spécialisée algérienne a parlé d'une proposition formulée par le président du club caïrote à Madoui en marge de la finale de la Supercoupe d'Afrique remportée par le club algérien samedi dernier à Blida (1-1, 6-5 aux TAB).

Madoui (37 ans), qui a également remporté avec l'ESS la Ligue des champions d'Afrique dans sa dernière édition, a signé un contrat de trois ans avec "l'Aigle noir", il y a quelques semaines.

Par ailleurs, le premier responsable de l'Entente a rappelé dans ces mêmes déclarations qu'il s'est entendu avec son homologue du club égyptien pour la programmation à



l'avenir de matchs amicaux entre les deux équipes. L'ESS et Al-Ahly ont prévu, à l'issue de la Supercoupe africaine, de signer prochainement un contrat de jumelage.

APS

**LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL
Medouar espère le maintien de Kerbadj à la tête de la LFP**



Abdelkrim Medouar, porte-parole de l'ASO Chief (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football) et ancien membre du conseil d'administration de la Ligue de football professionnel (LFP) a souhaité hier le maintien du président de la LFP, Mahfoud Kerbadj, à la tête de cette structure.

«Personnellement, je souhaite vivement que Kerbadj continue sa mission à la tête de la LFP. C'est vrai qu'il avait annoncé son retrait, mais entre les paroles et les faits c'est tout un fossé», a affirmé à l'APS le responsable chérifien.

Mahfoud Kerbadj, élu président de la LFP en juillet 2011, avait annoncé son retrait de la structure dirigeante de la compétition, évoquant des «raisons personnelles et des soucis de santé», au moment où son mandat expire en 2016. Kerbadj compte déposer sa démission lors de la prochaine assemblée générale ordinaire (AGO) de la LFP, prévue le mercredi 4 mars.

«J'espère qu'il finira par changer d'avis et continuer sa mission, d'autant que nous sommes au milieu de la saison», a souligné Medouar. Abdelkrim Medouar avait démissionné du conseil d'administration de la LFP en décembre 2011.

«Je ne peux plus cautionner la gestion de la LFP où le rôle des membres de son conseil d'administration est pratiquement réduit à néant», s'était-il justifié.

LITIGE CLUBS-JOUEURS

Le WAT a réglé 80% de ses contentieux financiers avec ses joueurs



Le WA Tlemcen, pensionnaire de la Mobilis-Ligue 2 professionnelle de football, a assaini à hauteur de «80%» ses contentieux financiers avec ses joueurs, a affirmé hier le président du club, Abdelkrim Yahia.

«Nous avions un différent financier avec six joueurs, nous en avons réglé quatre, et il nous reste deux qui seront payés au mois de mars, après avoir bénéficié d'un délai de paiement supplémentaire», a indiqué à l'APS le premier responsable du WAT.

La Ligue de football professionnel (LFP) a appelé récemment les clubs des deux Mobilis-Ligues 1 et 2, ayant «un lourd contentieux» avec leurs joueurs de prendre part à une réunion pour trouver des compromis à ces problèmes.

La décision a été prise par la LFP lors de la dernière réunion de son Conseil d'administration, qui a examiné les litiges qui perdurent entre certains clubs et leurs joueurs, litiges tranchés par la Chambre des résolutions des litiges (CRL) et le tribunal arbitral sportif (TAS).

Outre le WAT, les formations de l'AS Khroub, du MC Oran, et du CABB Arréridj, ont jusqu'au 16 mars pour régler leurs contentieux, faute de quoi, la LFP sera dans l'obligation d'appliquer la disposition réglementaire concernant ce point.



FOOTBALL/PORTUGAL 6^e but de Brahimi en championnat cette saison

L'international algérien, Yacine Brahimi, a inscrit son sixième but cette saison en championnat de première division de football au Portugal lors de la victoire de son équipe le FC Porto sur le terrain de Boavista (2-0), lundi soir en clôture de la 22^e journée.

Brahimi, entré après l'heure du jeu alors que le score était de parité (0-0), s'est impliqué d'abord dans le premier but signé du Colombien, Jackson Martinez, avant de se charger lui-même de faire le break à quelques minutes de la fin de la partie au prix d'un joli tir à ras de terre des 20 mètres.

Il s'agit aussi de sa deuxième réalisation de

suite dans le championnat portugais. La semaine dernière il avait offert la victoire aux "Dragons" lors de la réception de Vitoria Guimaraes. Arrivé à Porto l'été dernier en provenance de Granada (Div 1, Espagne), le milieu offensif de 25 ans compte aussi 4 buts en Ligue des champions d'Europe, une compétition dans laquelle son équipe a déjà mis un pied en quarts de finale grâce à sa large victoire en déplacement face aux Turcs de Trabzonspor (4-0) mercredi dernier en huitième de finale aller.

Mais en championnat local, Porto est toujours deuxième au classement distancé de quatre unités par le leader et son rival de toujours Benfica, vainqueur lui aussi à l'extérieur face à Moreirense (3-1).

ÉQUIPE DE FRANCE DE FOOTBALL Deschamps : «Je ne vais pas appeler Fékir pour le bloquer»

Le sélectionneur de l'équipe de France de football, Didier Deschamps, a indiqué lundi qu'il ne comptait pas convoquer le milieu de terrain d'origine algérienne, Nabil Fekir (Olympique Lyon), juste pour «bloquer» de rejoindre la sélection algérienne.

«Je ne vais pas appeler Fekir pour le bloquer dans une autre nation. Cela n'a aucun sens. Ils ont cette option», a affirmé le coach des Bleus lors de l'émission «Luis attaque», sur la radio RMC.

La sortie du sélectionneur français intervient 48 heures après la déclaration du joueur, qui s'est dit prêt à rejoindre les rangs de l'équipe de France, s'il lui fera appel. «Si Didier Deschamps m'appelle le mois prochain, ce sera difficile de dire non. Donc, je vais bien réfléchir», a déclaré Fekir (21 ans) dans un entretien accordé au journal *L'Equipe*. «Il joue beaucoup, il

est performant. Il est dans un registre différent. Il est intéressant. Je le suis. Il est redoutablement efficace. C'est lui qui choisira (entre la France et l'Algérie). Si je l'appelle, il peut aussi aller ailleurs. Ce sera son choix. Il a un potentiel très intéressant. Cela ne fait que six mois qu'il joue vraiment en Ligue 1», a ajouté Deschamps.

Entre jouer pour l'Algérie ou la France, Nabil Fekir compte prendre une décision définitive au mois de mars prochain.

«Je sais que les deux sélections peuvent m'appeler le mois prochain. J'essaierai de prendre ma décision avec le mois de mars. Je vais en parler avec mon père, et on verra bien», a précisé Fékir. Véritable révélation cette saison du côté de l'O.L., Nabil Fekir est en train de briller avec à la clé 9 buts et 6 passes décisives en Ligue 1. Il fait aussi l'objet de convoitises de quelques



grands clubs du Vieux continent, à l'image de Manchester United et Arsenal (Angleterre). Au mois de mars, la France comme l'Algérie, disputeront deux matches amicaux, dans des dates qui s'inscrivent dans le calendrier de la Fédération internationale de football (FIFA).

PUBLICITÉ

قرار رقم 57 مؤرخ في 20 جانفي 2015
متضمن نشر وشهر موجز التأثير على البنية المتعلقة
بمشروع إنجاز مفرخة
باقتراب من السيد مدير التنظيم والشئون العامة

بيان

المادة الأولى: يشرع في عملية نشر وإشهار موجز التأثير على البنية المتعلقة بمشروع إنجاز مفرخة لإنتاج البيض للاستهلاك، كائنة بالمكان المسمى تشارين، قرية إغيل إقليمين، بلدية إمسوحل من طرف السيد يحيى زوبير المزداد في 02 ديسمبر 1983.

المادة 02: يعين السيد شيفي متبر، مهندسة دولة لدى نفس البلدية.

المادة 03: تؤود وثائق ملف التحقيق وكتل سجل التحقيق بمقتضى البليدة خلال ثلاثة (30) يوماً متالية، ابتداء من 08 فبراير 2015 إلى غاية 08 مارس 2015 وذلك لكي ينسن كل الأشخاص الإطلاع عليها كل يوم ما عدا أيام الجمعة والسبت وأيام العطل لغرض توقيع ملحوظتهم على السجل المخصص لذلك أو برسولتها كتابياً إلى المحافظ المفدى في حالة عدم تمكنهم من النقل إلى مقر البلدية.

المادة 04: كل شخص يدرب الإطلاع في المكان على موجز التأثير على البنية الخاصة بهذا المشروع أن يقوم بيداع طلب خطبي لدى محافظ المحقق ويتون ملاحظاته إن أراد على السجل المخصص لذلك.

المادة 05: يعلق هذا القرار بمقتضى البلدية وفي الأماكن العمومية الأخرى المخصصة لهذا الإطار من طرف مصالح البلدية ويشهد على بثبيت هذا الإجراء طوال الفترة القانونية الخاصة بالتحقيق وباستمرار شهادة يدها بهذا الشأن رئيس المجلس الشعبي البلدي.

المادة 06: بانتهاء الفترة المحددة أعلاه يغلق سجل التحقيق من طرف المحافظ ويؤشر عليه من طرف السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي إمسوحل، كما يقوم بإعداد محضر مفصل عن هذه العملية مبيناً رأيه الشخصي ابتداءً إلى تناول التحقيق ويرسل الملف إلى السيد الوالي (مديرية التنظيم والشئون العامة) في طرف الثاني والأربعين (48) ساعة التي تلي اختتمت هذا التحقيق.

المادة 07: يبلغ هذا القرار للعلن بالأمر من طرف السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي إمسوحل.

المادة 08: يلزم على صاحب المشروع الاتصال بالوكالة الوطنية للنشر والإشهار قصد نشر هذا القرار في جرينتين (02) وطنين.

المادة 09: يكفل السادسة: الأمين العام للولاية، رئيس الأمن الوالي، قائد مجموعة الدرك الوطني، مدير التنظيم والشئون العامة، مدير البلدية، مدير المصالح الفلاحية، مدير الصحة والسكان، مدير الطاقة والمناجم، مدير الموارد المائية، مدير التجارة، مدير الصناعة، مدير الصناعات، المؤسسات الصغيرة والمتوسطة وتنمية الاستثمار، مدير البرجمة ومتابعة الميزانية، مدير التعمير، الهندسة المعمارية والبناء، مدير الحماية المدنية، محافظ الغابات، المفتش الجهوي للعمل، رئيس دائرة إفرحونن ورئيس المجلس الشعبي للبلدية إمسوحل كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي ينشر في مجموعة القواعد الإدارية للولاية.

LIGA - RECORD DE BUTS MARQUÉS PAR UN ALGÉRIEN EN UNE SAISON Ghilas dépasse Feghouli

L'attaquant andalou Nabil Ghilas, grâce à son 7e but personnel inscrit samedi dernier contre Valencia (1-2), a battu le record du plus grand nombre de buts marqués par un joueur algérien au cours d'une même saison en Liga espagnole de football, selon des statistiques publiées mardi par *Mundo Deportivo*.

L'ancien record (6 buts) était détenu par le Valencien Sofiane Feghouli, depuis la saison 2011-2012, pendant laquelle il a été



prêté à l'UD Malaga. Ghilas, sociétaire du FC Cordoue, avait transformé un penalty à la 73^e minute contre le FC Valencia au cours de la 24^e journée de Liga, établissant par la même occasion ce nouveau record.

Des statistiques que l'ancien fer de lance du FC

Porto (Portugal) pourrait améliorer d'ici à la fin de la saison car, considéré comme l'actuel meilleur buteur du club andalou. En effet, sur les 18 buts inscrits jusqu'ici par le FC Cordoue, sept l'ont été par l'Algérien, ce qui représente un pourcentage de près de 40%.

Bien que performant en club, Ghilas (25 ans) n'a pas été retenu pour la précédente Coupe d'Afrique des nations, clôturée le 8 février en Guinée équatoriale.

CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS FILLES DES U-17 (MATCH DE CLASSEMENT) L'Algérie termine à la 4^e place

La sélection algérienne féminine des moins de 17 ans de football s'est inclinée face à son homologue palestinienne sur le score de 3 à 0, lundi à Doha, en match de classement pour la troisième place du Championnat arabe des nations 2015 de cette catégorie.

C'est la seconde défaite de l'équipe algérienne face au même adversaire après celle essuyée lors du premier tour de la compétition sur le score de 3 à 2.

L'entraîneur-adjointe, Naïma Laoudi, a estimé que son équipe «a réalisé une bonne première mi-temps mais n'est pas parvenue à concrétiser ses occasions de buts. C'est une bonne expérience pour nos joueuses qui ont participé à leur premier tournoi officiel», a-t-elle dit.

L'équipe algérienne s'est inclinée en demi-finale face à son homologue libanaise sur le score de 1 à 0. Le championnat arabe des nations 2015 des U-17 regroupe



six équipes: Qatar (pays hôte), Djibouti, Liban, Algérie, Irak et Palestine.

Lundi 23 février

Match de classement: Algérie- Palestine 0-3

Finale: Djibouti- Liban.

APS

BROOKLYN BECKHAM RECALÉ PAR ARSENAL

La fin de la hype autour de Brooklyn Beckham ? "Star" du centre de formation d'Arsenal, le fils ainé de David n'est pas retenu par les Gunners. Le joueur de 15 ans n'a pas obtenu sa bourse d'études pour la saison prochaine et quittera le club à l'issue de l'année scolaire.



LAHM RETOUCHE LE BALLON

Philipp Lahm va bientôt reprendre l'entraînement collectif et la compétition. Le capitaine du Bayern Munich, victime d'une fracture à la cheville droite début novembre, a repris de son côté, lundi. Accompagné par l'entraîneur en charge des joueurs en phase de reprise, le champion du monde 2014 a pu faire quelques passes et des courses.

TERRY

MOURINHO : « JE LUI OFFRIRAI UNE SAISON DE PLUS »

Chelsea reste indubitablement le club de toujours de John Terry qui pourrait poursuivre son aventure avec les Blues pourtant en fin de contrat cette saison.

José Mourinho veut encore des services de John Terry. Selon *The Sun*, le manager des Blues et son capitaine seraient sur la même longueur d'onde concernant une offre de prolongation de contrat. Dans ce sens, le coach lusitanien compte honorer une promesse faite à son joueur en vue de satisfaire à une exigence du club permettant aux trentenaires de l'effectif de bénéficier d'une rallonge de leur contrat. « Il n'y a aucun doute à avoir. Je le sais, il le sait. Il est très important pour l'équipe. Son nouveau contrat arrivera donc tôt ou tard », a confié José Mourinho au *Guardian* en décembre. C'est pourquoi, selon le média britannique, le joueur de 34 ans devrait se voir offrir une saison de plus dans le seul et unique club de sa carrière où il pourrait vraisemblablement ranger ses crampons.

Pirlo veut remporter la C1

Dans les colonnes du journal italien *La Stampa*, Andrea Pirlo a fait part de son objectif premier avec la Juventus : remporter la Ligue des champions. "J'ai choisi de venir à la Juventus parce que mon objectif était de gagner et nous l'avons fait (en championnat, ndlr). Aujourd'hui, j'ai un nouvel objectif. Avant de raccrocher mes crampons, je veux remporter la Champions League avec la Juve, a expliqué le milieu de terrain des Bianconeri, avant d'aborder la rencontre face à Dortmund, mardi, lors des 8e de finale de la Ligue des champions : Dortmund ne mérite pas la place qu'il occupe actuellement en championnat allemand. Nous ne tomberons pas dans le piège en le sous-estimant."



FALCAO SUR LE DÉPART DE MANCHESTER UNITED ?

Le dirigeant russe a clairement indiqué dans l'émission *Canal Football Club* ce dimanche qu'un retour de Radamel Falcao à Monaco la saison prochaine n'était pas exclu : « Jamais ne dire jamais ! On attend la décision de Manchester pour Falcao. Il voulait partir, il voulait un challenge. Avec Manchester, il avait un challenge plus important car Manchester United est un plus gros club que nous. La seule chose que je vous assurer, c'est que l'équipe restera compétitive et jouera le podium l'année prochaine. » a déclaré Vadim Vasilyev.

Mandzukic-Griezmann, un duo prolifique



Jovetic une monnaie d'échange pour avoir Pogba ?

Il faut dire que le choix du manager Manuel Pellegrini prouve que ce dernier ne compte pas vraiment sur lui lors de cette seconde partie de saison. On apprend par le biais du *Daily Express* que le buteur monténégrin pourrait réclamer un bon de sortie à l'occasion du mercato estival. Apparemment, les Citizens auraient l'intention de l'utiliser en tant que monnaie d'échange afin de valider le transfert du milieu de la Juventus Paul Pogba. En plus de Stevan Jovetic, les Mancuniens pourraient signer un chèque de 60 millions d'euros.

Mario Mandzukic et Antoine Griezmann forment un des tandem les plus redoutables d'Espagne. L'Atlético Madrid a signé un nouveau succès ce week-end, contre Almeria (3-0). Une victoire qui porte encore la signature de son duo d'attaque, Mario Mandzukic ayant ouvert le score avant qu'Antoine Griezmann ne s'offre un doublé. Au total, le Croate a inscrit 20 buts cette saison (12 en Liga, 5 en Ligue des champions, deux en Copa del Rey et un en Supercoupe d'Espagne) tandis que le Français pointe déjà à 17 réalisations (14 en Liga - où il est le meilleur buteur de l'Atlético - deux en Coupe d'Europe Europe et un en Coupe).

ALGÉRIE - EAU
Gaïd Salah
rencontre
le ministre de
la Défense émirati
à Dubaï


Le général de Corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a rencontré hier le vice-président de l'Etat, président du Conseil des ministres, Gouverneur de Dubaï et ministre de la Défense émirati, Cheikh Mohamed Ben Rached Al-Maktoum, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de sa visite aux Emirats arabes unis en sa qualité de représentant de Son Excellence Monsieur le Président de la République, le général de Corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a rencontré aujourd'hui 24 février 2015, Cheikh Mohamed Ben Rached Al-Maktoum, vice-président de l'Etat, président du Conseil des ministres, Gouverneur de Dubaï et ministre de la Défense», est-il précisé de même source.

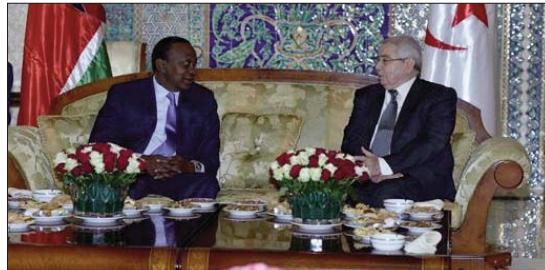
Lors de cette audience, le général Ahmed Gaïd Salah a transmis à Cheikh Mohamed Ben Rached Al-Maktoum «les salutations de Son Excellence Monsieur le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelaziz Bouteflika, et ses sincères souhaits de réussite», tout en exprimant la volonté des deux pays et leur détermination à consolider les liens de coopération notamment dans le domaine militaire qui a été fortement renforcé afin de concrétiser les objectifs stratégiques d'intérêt commun escomptés par les hauts responsables des deux pays frères», ajoute le communiqué. «Monsieur le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire a également parcouru certains stands du Salon international de Défense +IDEX 2015+, à l'instar de ceux des Emirats arabes unis, de la République populaire de Chine et de la Fédération de Russie», conclut-on de même source.

ALGÉRIE - PAYS-BAS
Nécessité d'un
partenariat
«équitable» entre
l'Algérie et l'Europe

Le ministre néerlandais des Affaires étrangères et européennes, Bert Koenders, a mis en exergue lundi à Alger la nécessité d'un partenariat «équitable» entre l'Algérie et l'Europe. Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une audience que lui a accordée le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le MAE néerlandais a indiqué avoir évoqué avec le chef de l'Etat «la nécessité d'un partenariat équitable entre l'Algérie et les pays européens». «Nous avons également abordé la coopération politique et souligné l'impératif de travailler de manière optimale pour résoudre les grands problèmes de la région», a-t-il ajouté. Le chef de la diplomatie néerlandaise a indiqué, dans ce contexte, avoir examiné avec le président de la République la situation au Mali et en Libye, affirmant que son pays et l'Algérie sont pour un règlement politique aux différentes crises que connaît le monde, particulièrement dans la région. Concernant la coopération bilatérale, M. Koenders a exprimé la volonté de son pays d'«intensifier» ses relations avec l'Algérie dans différents domaines notamment au plan économique. «C'était pour moi un grand honneur de rencontrer le Président Bouteflika et cela va aider à renforcer concrètement les liens existant entre les deux pays et la coopération bilatérale», a-t-il conclu.

À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA
Le président kényan en visite d'Etat en Algérie

Le président du Kenya, Uhuru Kenyatta est arrivé hier à Alger, dans le cadre d'une visite d'Etat de trois jours en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.



M. Kenyatta a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène, par le président du Conseil de la nation, Abdulkader Messahel, le ministre des Affaires étrangères étrangères étrangères, Ramtane Lamamra et le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdellah Messahel.

Cette visite permettra aux deux chefs d'Etat d'examiner les voies et moyens de promouvoir davantage les relations de fraternité entre les peuples algérien et kényan, a indiqué lundi un communiqué de la présidence de la Ré-

publique. Les deux Présidents se concerteront également sur des questions internationales d'intérêt commun, notamment la sécurité, la paix et l'intégration en Afrique».

Il est souligné en outre que cette visite «qui intervient à un moment où les relations entre l'Algérie et le Kenya connaissent une dynamique qualitative nouvelle, sera l'occasion d'examiner les voies et moyens de promouvoir les échanges dans les différents domaines, y compris économiques et commerciaux, à la hauteur des potentialités des deux pays», a précisé la même source.

M. Messahel reçoit le représentant spécial du SG des Nations unies pour la Libye

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdellah Messahel, a reçu mardi à Alger le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Bernardino Leon, dans le cadre des consultations permanentes entre l'Algérie et les Nations unies sur la Libye.

C'est une rencontre qui rentre dans le cadre des consultations permanentes entre l'Algérie et les Nations unies, au cours de laquelle nous avons évoqué la situation en Libye et les derniers développements dans ces pays», a indiqué M. Messahel dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience accordée à M.

Leon. Le ministre a rappelé, à ce propos, la position de l'Algérie qui consiste, a-t-il dit, à encourager et œuvrer en faveur d'une «solution pacifique et politique sur la base d'un dialogue inclusif interlibyen d'où sont exclus les groupes terroristes». En ce sens, l'Algérie a réaffirmé, par la voix de M. Messahel, son soutien au processus des Nations unies et à la mission de M. Bernardino pour une solution pacifique dans ce pays.

«Nous restons optimistes quant à une solution politique à même de résoudre la crise libyenne par la négociation», a réaffirmé M. Messahel, mettant ainsi l'accent sur le rôle de l'ONU, de l'Algérie, des

ALGÉRIE - TURQUIE
Le président du Conseil constitutionnel en visite officielle en Turquie

Le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci effectue aujourd'hui une visite officielle en République de Turquie à l'invitation du président de la Cour constitutionnelle turque, a indiqué hier un communiqué du Conseil. Un mémorandum de coopération entre les institutions constitutionnelles des deux pays sera signé à l'occasion de cette visite, précise la même source.

M. Abdelkader Aziria nouvel ambassadeur d'Algérie en Indonésie

Le gouvernement de la République d'Indonésie a donné son agrément à la nomination de M. Abdelkader Aziria, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République d'Indonésie, a indiqué mardi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

FÊTES NATIONALES
Le Président Bouteflika félicite le Sultan du Brunei Darussalam Haji Hassanal Bolkiah...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de vœux au Sultan du Brunei Darussalam, Haji Hassanal Bolkiah, à l'occasion de la fête nationale de son pays dans lequel il a salué la qualité des relations d'amitié et de coopération qui unissent les deux pays.

«La célébration de la fête nationale de votre pays m'offre l'agréable occasion de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations accompagnées de mes vœux sincères de santé et de bonheur, et de davantage de progrès et de prospérité pour votre peuple frère», a écrit le Président Bouteflika dans son message.

«Je saisissais cette opportunité pour saluer la qualité des relations d'amitié et de coopération qui unissent nos deux pays, et vous réitérer mon engagement à œuvrer, de concert avec vous à leur consolidation et à la promotion de la coopération bilatérale au bénéfice de nos deux peuples», a conclu le chef de l'Etat.

... Et son homologue estonien Toomas Hendrik Ilves

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de la République d'Estonie, Toomas Hendrik Ilves, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

«Il m'est particulièrement agréable, au moment où votre pays célèbre sa fête nationale, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations», a écrit le président Bouteflika dans son message.

«Je saisissais cette heureuse opportunité pour vous réitérer ma détermination à œuvrer avec vous au renforcement des relations d'amitié et de coopération qui lient nos deux pays», a ajouté le chef de l'Etat.

M. Medkour Tayeb nouvel ambassadeur d'Algérie auprès du Mozambique

Le gouvernement de la République du Mozambique a donné son agrément à la nomination de M. Medkour Tayeb, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République du Mozambique, a indiqué mardi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.